



GUIDES  
POL

GUIDE PRATIQUE

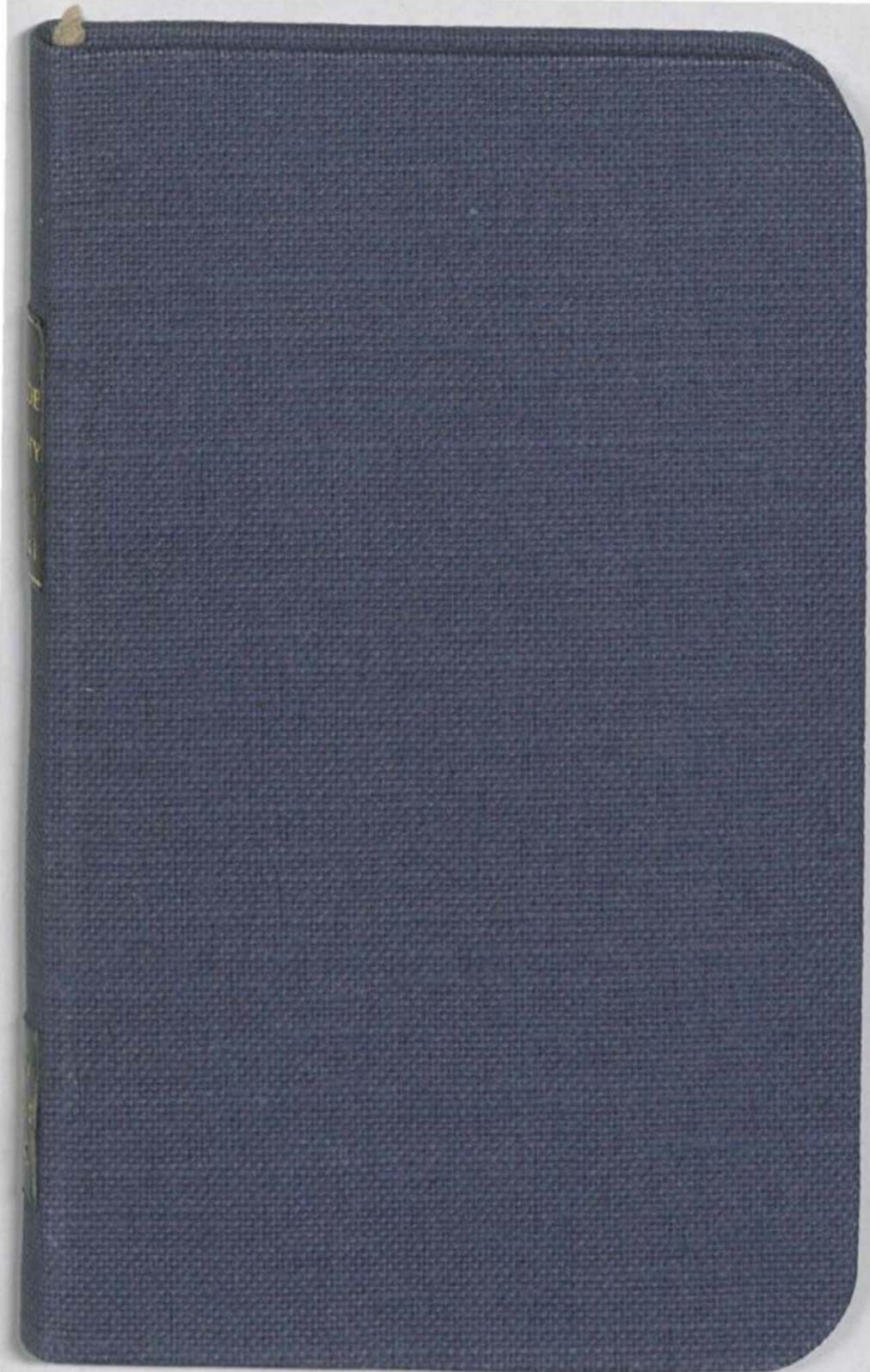


VICHY



ET

SA RÉGION







GUIDES  
POL

GUIDE PRATIQUE

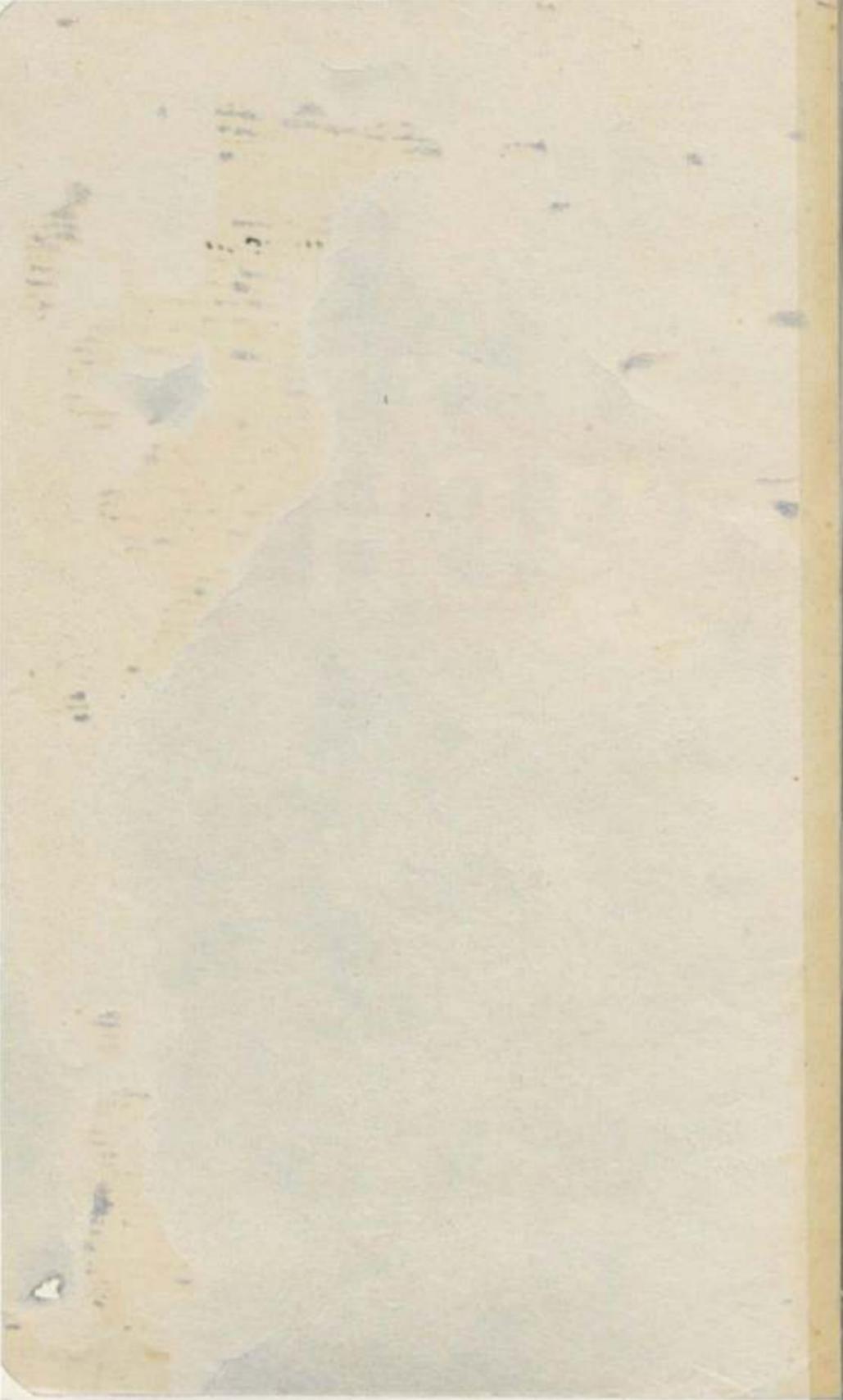


VICHY



ET

SA RÉGION



rd de du commencement

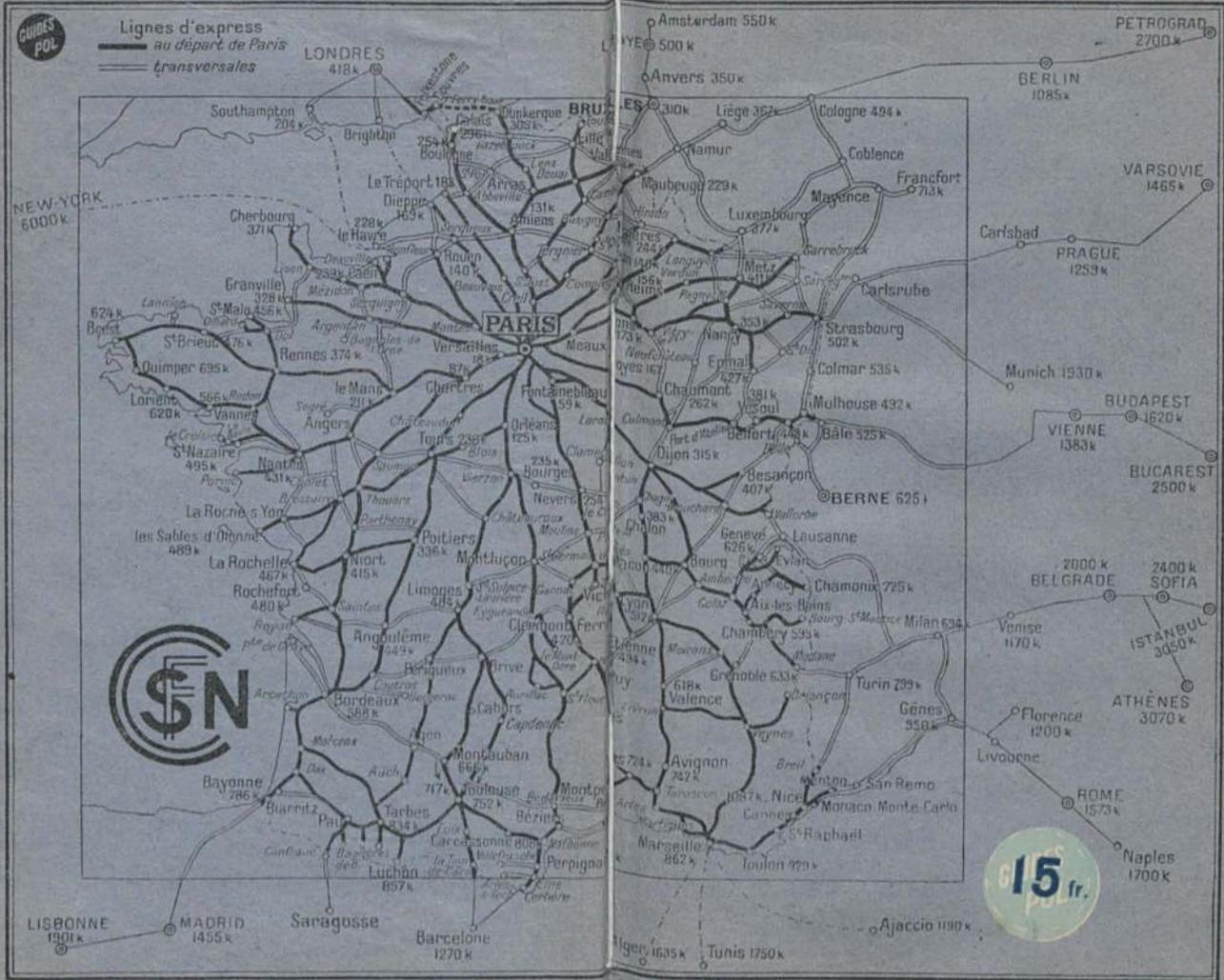
1939 40

COLLAGE

Chaille  
Vid 9/10.2  
VIC

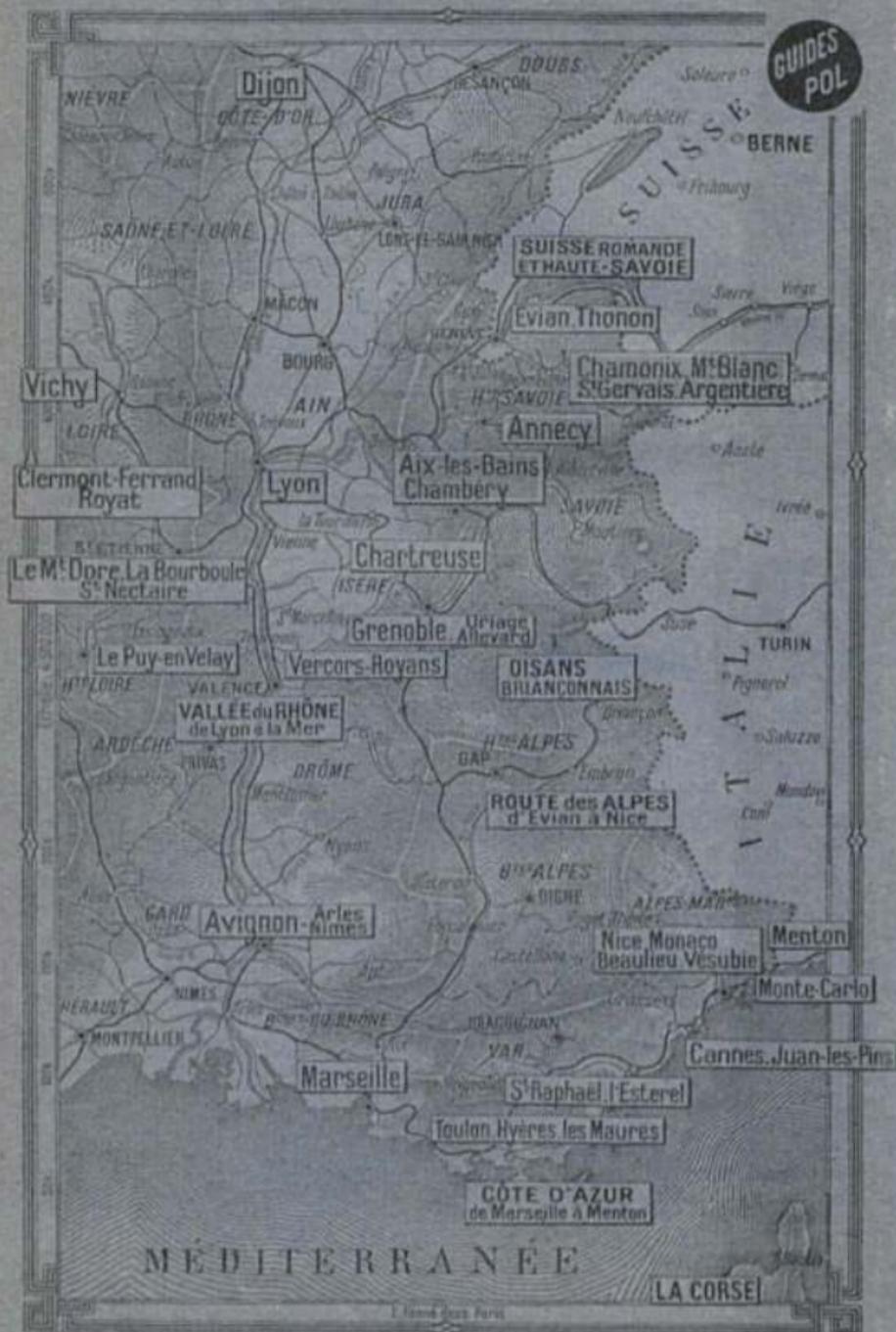


Lignes d'express  
— au départ de Paris  
= transversales



15 fr.  
POL

# Carte synoptique des Guides POL



Les hachures indiquent les Guides également en Anglais dont l'édition est parue. 1933

Collection des GUIDES POL

*Fondée en 1896 par G. Toursier et publiée avec les  
encouragements des C<sup>tes</sup> de Ch. de fer  
et de Navigation. — Honorée de la Médaille de la Société  
de Géographie, Marseille 1907 ; Lyon, Médaille d'Or 1914*

CARTES et PLANS de E. FONNÉ

*Ancien chef cartographe du Maréchal Foch*

REPRODUCTION ET TRADUCTION INTERDITES — DÉPOSÉ

---

GUIDE PRATIQUE

de

VICHY

ET DE

SA RÉGION

8<sup>e</sup> EDITION

1940-41

Parue sous la direction de Francis BÉRERD

---

NOTICE MÉDICALE

par le Docteur P. VAUTHEY

*Ancien Médecin de l'Hôpital thermal de Vichy*

---

7 PLANS — 3 CARTES GÉOGRAPHIQUES

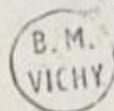
2 PROFILS DE ROUTES

---

7, Rue des Archers, 7

— LYON —

R. C. Lyon, B. 274



N<sup>o</sup> 524944-8  
112054

## INDICATIONS GÉNÉRALES

---

**RENSEIGNEMENTS** pratiques, par ordre **ALPHABÉTIQUE**, p. 5.

**HOTELS**, voir à la fin du volume, l'Annuaire alphabétique au mot **Vichy**.

**CHOIX D'UN MÉDECIN**, p. 13.

**NOTICE MÉDICALE**, p. 35.

**ÉTABLISSEMENTS THERMAUX**, pp. 6 (tarifs), 29 (descriptions), 39 (notice médicale).

**PLAN DE VICHY**, p. 35.

**CARTE** des voies d'accès par ch. de fer, p. 4.

**CARTES** géographiques kilométrées, pp. 56, 64, 72.

**TABLE ALPHABÉTIQUE**, p. 79.

**TABLE DES MATIÈRES**, p. 80.

---

# VICHY

ET

## SA RÉGION

---

### ARRIVÉE A VICHY

(Carte des voies d'accès, p. 4).

Vichy est desservi par les voies ferrées de la S. N. C. F. Depuis l'achèvement de la ligne de Clermont-Ferrand via Randan, Vichy se trouve sur la ligne directe de Paris à Nîmes. A 14 km., la grande bifurcation de St-Germain-des-Fossés la relie aux lignes de Paris à Lyon (par le Bourbonnais) et Bordeaux à Lyon avec prolongement sur la Suisse et l'Italie.

Une autre ligne se poursuit en direction de Thiers et du Puy-en-Velay.

Vichy se trouve situé presque au centre de la France, à 365 kilomètres de Paris, 480 de Marseille, 350 de Genève, 160 de Lyon, 450 de Bordeaux, soit par voie ferrée, à 5 heures de Paris, 7 de Genève, 9 de Marseille, 4 de Lyon et 9 de Bordeaux.

**Pisteurs.** — Le voyageur doit tout d'abord être mis en garde contre les sollicitations ou les indications adroitement déguisées des *pisteurs* intéressés à lui conseiller un hôtel, une maison meublée, voire même un docteur. Dans toutes les villes d'eaux ou de villégiatures, ces indicateurs abondent, pleins d'amabilités et de prévenances pour l'étranger; à Vichy, ils abordent l'arrivant dès la gare.

**Bagages :** des hommes d'équipe et des porteurs sont à la disposition des voyageurs pour porter leurs bagages à la consigne (à g. en sortant), ou à une voiture.

Un service d'enlèvement et de livraison des bagages a lieu par l'Agence *Duchemin* (bureau à g. en sortant de la gare).

Devant la gare de Vichy on trouve :

**Autobus des hôtels**, selon l'importance de l'hôtel.

**Autobus** du Syndicat des Hôteliers de Vichy, faisant le service entre la gare et les hôtels affiliés au Syndicat.

Autobus de ville ; v. p. 11.



**Commissionnaires :** (ceux qui sont autorisés portent une plaque numérotée).

**Voitures de place.** (Tarif général p. 12).

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Aérodrome** : Situé sur la rive droite de l'Allier, au lieu dit Pont-Boutiron. Il comporte un hangar d'avions avec dépôt d'essence et huile, atelier de réparations ainsi qu'un service de douane. Tél. 36-95.

**Agences d'excursions** : *Brighton Cars*, av. Thermale ; *Elysée-Garage*, 11, av. Prés.-Doumer ; *Vichy-Excursions*, passage Giboïn ; *Touring-Cars*, 1, r. Royale ; *Sporting-Cars*, 8, pl de la Source-de-l'Hôpital.

**Agences de locations** : *Bouculat*, 9, r. Burnol ; *Chardonnat*, 12, r. Sornin ; *Chartier*, 19, av. Président-Doumer ; *Diveri*, 12, r. Larbaud ; *Dupieux*, 4, r. de Paris ; *Buffel*, 16, av. Prés.-Doumer ; *Cornil-Rossat*, 5, r. de Paris ; *Desmoulins*, 52, av. Prés.-Doumer ; *Office Immobilier*, 73, av. des Célestins ; *Barnier*, 26, r. de Paris ; *Breton*, 27, r. de Paris.

**Automobile-Club de France** (section du centre). Un bureau 11, r. du Parc, ~~11~~ 23-3, à l'office de renseignements se tient à la disposition du public pour lui indiquer les plus belles excursions à faire dans un rayon d'une centaine de kilomètres.

**Autobus** : Voir transports, p. 11.

**Bains** : v. Etablissements thermaux (p. 6).

**Banques principales** : *Banque de France*, 7, rue de Paris ; — *Comptoir National d'Escompte de Paris*, 28, rue Prés.-Wilson ; — *Crédit Lyonnais*, pl. Victor-Hugo ; — *Société Générale*, pl. Victor-Hugo ; — *Compagnie Algérienne*, 2, rue Royale.

**Casino** : v. Spectacles.

**Cinéma**s : v. Spectacles.

**Cie Fermière des Eaux minérales de Vichy-Etat** : *Siège social* : 24, boul. des Capucines, Paris. *Bureaux* à Vichy, avenue Thermale ~~11~~ 0.05. Cette Société est chargée de l'exploitation des sources de l'Etat et des *Etablissements thermaux* (1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes), de la vente et de l'expédition des eaux minérales, sels extraits des eaux, etc. Description, p. 29. Tarifs, p. 6.

**Concerts** dans le Parc : le mat. à 9 h., l'après-midi à 15 h.

**Concours hippique** : V. *les Fêtes et les Sports*, p. 14.

**Confiseries** : Expéditions (caissettes et paquets de luxe pour postaux) de spécialités, chocolats et fruits confits : *Au fidèle Berger*, sur le parc et r. Sornin ; — *A l'Abeille d'Or*, 29, r. G.-Clemenceau ; — *Au petit Chat*, 3, pl. de la Source-de-l'Hôpital ; — *Bresson*, 18, r. de la Source-de-l'Hôpital ; — *Dollet-Randier*, 3, pl. d'Allier ; — *Moinet*, 4, r. de la Source-de-l'Hôpital ; — *A la Marquise de Sévigné*, r. Présid.-Wilson (Chocolat de Royat) ; — *Société Centrale*, 4, pl. de la Source-de-l'Hôpital. Dépôt de vente, r. G.-Clemenceau.

**Courses de chevaux** : v. *les Fêtes et les Sports*, p. 14. — Plan de l'Hippodrome. p. 52.

**Courses vélocipédiques** : v. *les Fêtes et les Sports*.

**Cultes** : *Eglise St-Louis*, pl. du Chevalier-de-la-Barre (r. G.-Clemenceau) (plan E, 7) ; — *Eglise St-Blaise*, r. de l'Eglise, dans le vieux Vichy (plan D, 8). — *Eglise Jeanne d'Arc*, ch. de Creuzier. — *Temple protestant*, r. des Thermes (plan E, 5). — *Oratoire israélite*, r. du Maréchal-Foch.

## ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

**Etablissement thermal de 1<sup>re</sup> classe.** — Propriété de l'Etat et exploité par la Compagnie fermière. Siège social, 24, boul. des Capucines, Paris. — *Service administratif*, r. Lucas. — *Bureaux*, inspection, réclamations, renseignements, av. Thermale.

TARIFS DES OPÉRATIONS  
Comprenant le service du linge.

	Matin	Soir.
<i>I. — Services généraux des bains et douches.</i>		
Bain de baignoire .....	17 »	15 »
Bain de baignoire suivi de douche .....	25 »	23 »
Bain de pieds .....	4 »	3 50
Bain de pieds à eau courante .....	9 »	7 50
Bain de siège à eau courante .....	10 »	10 »
Bain de piscine de natation .....	15 »	13 »
Bain ou douc. de gaz d. eaux de Vichy .....	8 »	6 »
Douche à percussion .....	16 »	14 »
Douche nasale .....	7 50	7 »
Douche intestinale simple .....	7 50	7 »
Douche vaginale complémentaire .....	6 50	6 »
Pulvérisation d'eau min. de Vichy .....	9 »	7 50
(autres eaux minérales en sus).		
Inhalation de gaz des eaux de Vichy .....	6 50	6 »
<i>II. — Services spéciaux.</i>		
Bain avec douche sous-marine .....	22 »	20 »
Bain ou douche de vapeur .....	22 »	20 »
Bain d'air chaud .....	22 »	20 »
Bain de piscine individuelle avec lit de repos .....	25 »	23 »
Bain de piscine individuelle avec douc. sous-marine et lit de repos .....	33 »	31 »
Bain carbo-gazeux .....	30 »	28 »
Affusion d'eau minérale .....	17 »	15 »
Douche intestinale avec entéroclyse .....	15 »	13 50
Douche vaginale couchée .....	10 »	10 »
Douche en hamac .....	20 »	18 »
Douche sur lit (par 5 minutes) .....	19 »	17 »
Inhalation d'oxygène .....	10 »	8 50
Massage à sec .....	22 »	19 »
Douche de Vichy (Mas. sous l'eau) .....	32 »	29 »
— (Supplément pour jet local) .....	5 »	5 »
Douche complémentaire pour bain de vapeur, bain d'air chaud, massage à sec .....	9 »	8 »
Douche électrique d'air chaud .....	19 »	17 »
<i>III. — Service luxe.</i>		
Bain de baignoire de luxe avec salon .....	50 »	45 »
Bain de piscine de luxe avec salon .....	55 »	50 »
Bain de piscine de luxe avec douche sous-marine .....	60 »	55 »
Bain à domicile .....	30 »	29 »

## IV. — Services médicaux

## A. — Service hors classe :

Douche donnée par médecin percuteuse .....	20	»	18	»
— — — s. le lit (p. 5 m.) .....	25	»	23	»
Douche par doucheur ou doucheuse percuteuse .....	9	»	7 50	
— — — s. le lit (p. 5 m.) ..	13	»	11 50	
Bain de lumière local .....	16	»	13	»
Bain de lumière général assis .....	18	»	15	»
— — — couché .....	20	»	17	»
Douche électrique d'air chaud .....	16	»	14 50	
Massage à sec .....	16	»	14 50	
Douche complémentaire par médecin .....	9	»	8	»
Douche complémentaire par doucheur ou doucheuse ...	7	»	5 75	

## B. — Mécanothérapie :

Se renseigner à l'Etablissement thermal, service de la Mécanothérapie.

(Arrangements avec réduction pour séries de 10 et 20 séances)

Bain local d'air chaud (système Tyrnauer).	12	»	10	»
--------------------------------------------	----	---	----	---

## C. — Electrothérapie-Radiologie :

Electrothérapie .....	} Se renseigner au Grand Etablissement, ou au Service d'Electro-Radiologie, en ce qui concerne le prix de ces opérations.
Ondes courtes .....	
Diathermie .....	
Rayons ultra-violetes .....	
Rayons infra-rouges .....	
Cryothérapie .....	
Electrothérapie spéciale .....	
Radiothérapie .....	
Radioscopie .....	
Radiographie .....	

## V. — Illumination.

## Application directe de la boue sur le malade

	Matin	Soir
Abdominale ou mono-articulaire .....	25	» 23
Pour deux articulations .....	30	» 27
Trois articul. ou tout un membre .....	35	» 31
Trois articul. et abdominale .....	40	» 35
Moitié du corps .....	45	» 39
Bain av. appl. de cataplasme de boue .....	35	» 33

## VI. — Enterocleaner.

## Bain intestinal subhydrique.

L'opération .....	70	»
Abonnement de 6 traitements .....	350	»

## VII. — Aspiroclyse.

L'opération .....	70	»
Abonnement de 6 traitements .....	350	»

**Etablissement thermal de 2<sup>e</sup> classe (Bains Callou).** — Ce nouvel Etablissement inauguré en mai 1933, occupe un terrain d'environ 5.000 mètres carrés compris entre l'av. Thermale, les rues de la Grande-Grille, Louis-Blanc et Callou (plan D,4). Il est ouvert toute l'année.

**Tarif des opérations**  
(comprenant le service du linge)

	Matin	Soir
<b>I. — Services généraux des Bains et Douches :</b>		
Bain de baignoire .....	12 50	11 »
Bain de baignoire suivi de douche .....	20 »	17 »
Bain de pieds.....	3 »	2 50
Bain de pieds à eau courante .....	7 »	6 »
Bain de siège à eau courante .....	8 50	7 »
Bain ou douche de gaz des eaux de Vichy .....	6 »	5 »
Douche à percussion .....	12 50	11 »
Douche nasale .....	5 »	4 50
Douche intestinale simple .....	5 »	4 50
Douche vaginale complémentaire .....	5 »	4 50
Pulvérisation d'eau minérale de Vichy .....	6 »	5 »
(autres eaux minérales en sus).		
Inhalation de gaz des eaux de Vichy .....	5 »	4 50
<b>II. — Services spéciaux :</b>		
Bain avec douche sous-marine .....	18 »	16 »
Bain ou douche de vapeur .....	18 »	16 »
Bain d'air chaud .....	18 »	16 »
Bain carbo-gazeux.....	25 »	23 »
Douche intestinale avec entéroclyse .....	12 »	10 »
Douche vaginale couchée .....	9 »	8 »
Douche en hamac .....	18 50	16 50
Douche sur lit (par 5 minutes) .....	16 »	14 »
Inhalation d'oxygène .....	8 »	7 50
Douche de Vichy (Massage sous l'eau) .....	25 »	22 »
Douche complémentaire pour bain de vapeur et bain d'air chaud .....	8 »	7 »
Bain sulfureux .....	18 »	15 »

**Etablissement thermal de 3<sup>e</sup> classe. (Bains Lardy).** — Ce dernier établissement, inauguré en 1937, comprend une construction de 87 mètres de long sur 27 de large. Situé dans le quadrilatère formé par l'av. des Célestins, les r. Lardy et Maréchal-Pétain, son entrée principale est située en bordure du boul. des Etats-Unis (plan E.F-9). Il comprend 126 cabines de bains, 10 salles de douches, 5 salons d'attente, des salles de repos, des toilettes, etc.

**Tarif des bains et douches**

	Matin	Soir
Bain de baignoire .....	7 50	6 50
Douche à percussion.....	7 50	6 50
Douche intestinale simple.....	3 »	3 »
Bain de baignoire suivi de douche .....	12 »	10 »
Douche vaginale complémentaire.....	2 50	2 50
Bain avec douche sous-marine.....	11 »	10 »

**Institut médical physiothérapique (privé) (D<sup>r</sup> Borthomier),** 33, boul. des Etats-Unis (plan D, 4). — Traitement des maladies nerveuses, vasculaires de la nutrition, du tube digestif des organes génito-urinaires.

**Garages** : *Palace*, 14, r. Jean-Jaurès. — *Vichy-Auto*, 6, r. de Paris. — *Olympic*, 9, boul. du Siehon. — *International*, 59, r. Louis-Blanc. — *Des Bains*, 59, av. Thermale. — *Carnot*, 14, boul. Carnot. — *Impérial*, 53, av. Thermale. — *Moderne*, 69, r. Jean-Jaurès ; *St-Christophe*, 42, av. des Célestins. — *St-Dominique*, 16, r. St-Dominique.

**Golf** : v. les Sports.

**HOTELS** : v. à la fin du volume l'Annuaire alphabétique au mot **Vichy**.

**Médecins** : La liste des médecins consultants de Vichy qui comprend environ 150 noms est affichée dans les Etablissements thermaux et les hôtels, elle se trouve également dans le Guide de la Cie fermière.

**Musées** : de la Cie Fermière, Maison du Bailliage, 3, r. Verrier. — *d'Art, Histoire et Archéologie*, entrée boul. des Etats-Unis. — *des Missions*, 14, av. Thermale.

**Postes, télégraphes, téléphone**. — *H tel des Postes*, Esplanade de l'Hôtel-de-Ville (plan F-6). Bureaux ouverts de 8 à 19 h. (le dimanche fermeture à 11 h.) Services télégraphiques et téléphoniques prolongés jusqu'à minuit durant la saison. — *Bureaux auxiliaires* : 24, route de Cusset ; 100 bis, r. Maréchal-Pétain ; av. Durin.

**Régates Internationales** : v. les Sports, p. 14 et 15.

**Renseignements** : au Bureau de renseignements, 11, r. du Parc (pl. D, 6), ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf le dim. SYNDICAT D'INITIATIVE et Office de renseignements de la C<sup>ie</sup> FERMIÈRE et de la S. N. C. F.

**Restaurants** : V. à la fin du volume, l'Annuaire alphabétique des hôtels et restaurants au mot **Vichy**.

**Sources** : v. p. 45 et Visite de la ville, p. 21.

**Spectacles** :

**Casino et théâtre** (grand plan D, 7 ; plan du théâtre, p. 10 ; du Casino, p. 23), [Téléph] 0.27 et 0.28. Ouverture du Casino, 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre ; du théâtre, 15 mai au 30 septembre. — *Comédie*, 15 mai à fin septembre ; — *opéra-comique*, 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre ; — *opéra et grands ballets*, 15 juin à fin août (matinées les dimanches) ; — *grands concerts classiques symphoniques*, 15 juin au 15 septembre une fois par semaine durant la grande saison ; — *petits concerts*, 1<sup>er</sup> mai au 15 oct. à la salle des Fêtes, sous la véranda ou dans le Parc.

**Casino des Fleurs** : r. Lucas, en face de l'hôpital militaire, r. Sornin et r. Présid.-Wilson, sur le Parc (pl. E, 5). *Descript.*, p. 25, [Téléph] 4.60 et 4.59.

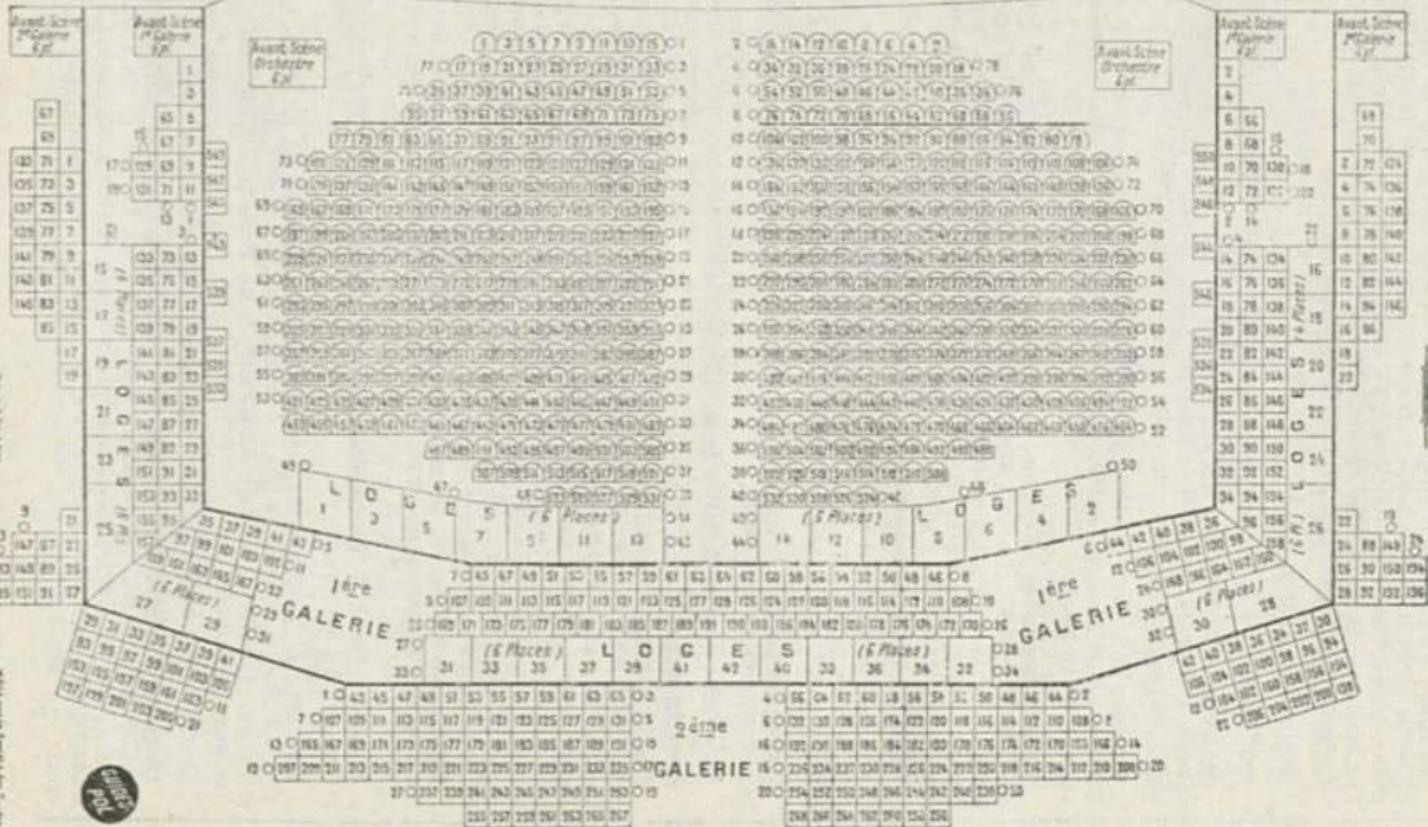
**Elysée-Palace** : r. G.-Clemenceau (pl. E, 6). *Descript.*, p. 25, [Téléph] 2.40, du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre.

**Cinémas** : *La Restauration*, parc des Sources (Cinéma de plein air) ; — *Tivoli-Palace*, 8, r. Jean-Jaurès ; — *Vichy-Ciné*, 13, r. de Paris ; — *Royal*, r. Président-Wilson ; — *Lux-Permanent*, r. de Paris ; — *Ciné-Pressé*, r. Georges-Clemenceau.

**Sporting-Club de Vichy**, 11, r. du Parc (1<sup>er</sup> étage). Tél. 20-66.

Cette société assume l'organisation et la direction des sports ; ses terrains de 68 hect. de superficie sont situés sur la rive g. de l'Allier (plan A, 3-9) où elle a établi son golf, ses courts de tennis, sa piscine, son stade, son terrain de hockey et ses pistes d'escrime (v. les fêtes et les sports p. 14).

# SCÈNE



1/2000

1/2000



**Syndicat d'Initiative** : 11, r. du Parc (pl. D, 6), ouv. de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf le dim. **Téléph** 21-79.

### TRANSPORTS :

**Chemins de fer** : S.N.C.F. GARE (plan H, 5). RENSEIGNEMENTS : au bureau de renseignements, 11, r. du Parc. **Téléph** 21-83. — **Ligne des ch. de fer du Centre** : Gare S.N.C.F. — Détails, p. 67.

**Autocars** : V. les agences d'excursions p. 5.

### Autobus :

**Ligne A.** — Pour *Cusset*, dép. de l'Egl. St-Louis (plan E, 7), t. les 15 m., arrêts pl. de la Gare.

**Ligne B.** — De la *Barrière d'Abrest* au *Cimetière*, t. les 30 min. Deux fois par jour l'autobus se rend jusqu'à Abrest-Bourg.

Vichy-Bellerive.

Il existe en outre trois services périodiques : 1° des Halles (marché couvert). — 2° des Collégiens, pour Cusset. — 3° du Parc d'Enfants (durant la saison).

### Autobus T. P. N., dép. Gare routière :

1° P. *Montluçon*, p. St-Germain-des-Fossés, St-Pourcain-s.-Sioule. Nérès-les-Bains, 4 dép. p. jour.

2° P. *St-Pourcain-s.-Sioule*, p. Varennes-s.-Allier, 3 dép. p. jour.

3° P. *Bourbon-Lancy*, p. La Palisse, 3 dép. p. jour.

### Autobus Citroën : dép. Gare routière :

P. Clermont par Thiers, 4 dép. p. jour.

— — Gannat, 6 —

— — Randan, 6 —

— — Puy-Guillaume, 4 —

Pour Royat, par Châtel-Guyon, 5 —

Pour Moulins, par St-Germain-des-Fossés, 5 —

**VOITURES AUTOMOBILES : Courses à l'Intérieur de la ville.** (Le jour est compris entre 6 h. et 20 h. La nuit, entre 20 h. et 6 h.).

	Jour	Nuit
Courses à l'heure.....	40 fr.	45 fr.
<i>(Les courses à l'heure s'étendent jusqu'aux limites du périmètre de l'ancien Octroi).</i>		
Courses de gare ou de ville.....	10 »	12 »
Même course, all. et ret., ½ h. d'arrêt.....	17 »	22 »

Le prix de la première heure est dû intégralement alors même que le chauffeur n'a pas été employé pendant l'heure entière.

Les heures suivantes se fractionnent et sont payées par ½ h. La dernière fraction est aussi due intégralement bien que la ½ h. n'ait pas été entièrement employée.

### Courses dans Vichy et la Banlieue :

Pour une voiture se rendant aux courses, sans arrêt.....	30 fr.
Concours hippique.....	10 »
Golf de Vichy, sans arrêt.....	25 »
Golf de Vichy, ½ h. d'arrêt.....	50 »
Tir aux pigeons, sans arrêt.....	20 »
— demi-heure d'arrêt.....	30 »

*Observations.* — Ce tarif est compris pour 4 voyageurs. Pour la surcharge traiter de gré à gré avec le chauffeur.

**VOITURES DE PLACE A CHEVAUX. — Courses à l'intérieur de la ville.** (Le jour est compris entre 6 h. et 20 h. La nuit, entre 20 h. et 6 h.)

*Les courses à l'heure s'étendent seulement jusqu'aux limites du périmètre de l'ancien octroi*

	Jour	Nuit
1 <sup>o</sup> Courses à l'heure pour visites ou affaires commerciales.	20 fr.	25 fr.
2 <sup>o</sup> Concours hippique.....	8 »	
3 <sup>o</sup> Course de gare ou de ville.....	5 »	8 »
4 <sup>o</sup> Même course aller et retour.....	10 »	15 »

**PROMENADES HORS DE VICHY (automobiles)**

DÉSIGNATION DES PROMENADES	Prix
Golf .....	25
Golf (all. et ret.) .....	30
Aérodrome (all. et ret.) .....	40
Cusset .....	20
Cusset (ret. par Abrest) .....	30
Glozel .....	100
Hauterive (Parc) .....	50
Restaurant de Robinson .....	40
Charmeil .....	50
— (ret. par Cusset) .....	60
Les Malavaux .....	50
— (ret. par les Vaux) .....	70
Montagne-Verte .....	50
— (ret. par Cusset) .....	60
— (ret. par Charmeil).....	70
Puy-Grenier .....	60
Saint-Yorre .....	50
— (ret. par Hauterive).....	65
Hauterive (par les Taureaux et Bois-Randenez) .....	65
Saint-Germain-des-Fossés .....	60
Maulmont .....	70
— (ret. par le Pont de Ris) .....	80
Bourbon-Busset .....	70
— (ret. par le Vernet).....	80
Randan .....	70
— (ret. par Pragoulin) .....	80
— (ret. par Maulmont) .....	100
Molles (par La Bruyère) .....	80
L'Ardoisière .....	70
Ruines du Château de Billy.....	80
Ruines du Château de Billy (ret. par le Maupas et Saint-Rémy)..	90
Bois du Roi (ret. par Randan et Bois-Randenez) .....	100
Chateldon .....	90
Puy-Guillaume .....	100
Gannat.....	100
Saint-Pourçain-sur-Sioule .....	110
Mayet-de-Montagne .....	120
Lapalisse .....	110
Ferrières .....	120
Thiers.....	160
Viaduc des Fades (ret. par les Gorges de la Sioule).....	340

## CHOIX D'UN MÉDECIN

Une fois arrivée à l'hôtel ou dans une villa, sa chambre choisie et retenue, ses bagages apportés, toute personne qui vient faire une cure **doit immédiatement se préoccuper du médecin**, à qui elle remettra le soin de diriger son traitement thermal. Le plus habituellement, les malades sont adressés directement, avec une lettre de recommandation de leur docteur, à l'un des médecins-consultants établis dans la station ; nous leur **conseillons vivement de ne point se laisser détourner de ce docteur par des influences étrangères, qui sont loin d'être toujours désintéressées**. Quant aux nouveaux venus non munis d'une recommandation, ils pourront faire leur choix sur la liste officielle avec adresses des médecins, consultants et spécialistes affichée à Vichy dans tous les hôtels, dans les parcs, aux buvettes des sources, dans les établissements thermaux. Aucun médecin consultant ou spécialiste n'est attaché aux établissements, mais tous ont la faculté d'y entrer à tout instant, pour eux-mêmes ou pour leur clientèle.

Un malade doit toujours, en arrivant à Vichy, consulter un médecin, qui, après l'avoir complètement examiné et ausculté, après avoir analysé ses urines, lui indiquera la ou les sources qui lui conviennent, les doses d'eaux, les heures de boisson, ainsi que le traitement de bains, douches, massages, ou autres traitements annexes à faire à l'établissement thermal, et le régime alimentaire à suivre. Quelques jours après, il l'examinera à nouveau, fera une nouvelle analyse d'urines si besoin, et augmentera, ou diminuera, ou modifiera le traitement suivant ses observations. Il le suivra ainsi pas à pas dans son traitement, et le lui rendra le plus efficace possible pour apporter toute amélioration désirable à son état de santé ; sans son aide, le buveur d'eau aura bien des chances ou de ne pas obtenir le soulagement qu'il est en droit d'attendre, ou de voir son état s'aggraver, ou de voir apparaître des complications et des accidents graves, imputables à l'activité très énergique des eaux de Vichy.

## LA SAISON

La saison de Vichy, qui naguère commençait le 15 mai pour s'achever le 30 septembre, s'ouvre maintenant dans la 1<sup>re</sup> quinzaine d'avril pour finir avec la *deuxième quinzaine d'octobre*.

Les **Établissements thermaux, les Sources, l'Hôpital militaire** sont en plein fonctionnement du 15 avril jusqu'après le 15 octobre. Les principaux hôtels ouvrent et ferment avec ces deux dates, cependant quelques-uns d'entre eux restent ouverts toute l'année.

Cependant la véritable saison mondaine, avec toutes ses attractions sportives et autres, ne comporte encore que la période du 15 mai au 30 septembre.

Les malades font souvent leur cure en mai, septembre ou octobre ces mois étant particulièrement favorables à la cure thermique ; juin, juillet et août, peuvent, eux, être conseillés aux touristes et aux personnes qui viennent chercher à Vichy le plaisir et la distraction, ou enrayer une affection qui commence.

## LES FÊTES ET LES SPORTS

Le *Casino* ouvre le 1<sup>er</sup> mai et ferme le 15 octobre. Les fêtes commencent en juin avec le *Concours hippique*. Au *Théâtre du Casino*, comédie du 15 mai à fin septembre ; opéra-comique, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre ; opéras, drames lyriques et grands ballets, du 15 juin à fin août. L'*Elusée-Palace* ouvre au commencement de mai. Le *Casino des Fleurs* à la fin mai.

Les grandes fêtes et attractions de la saison (v. ci-après) sont : le *Concours hippique*, le *Tir aux pigeons* les *Courses*, les *Batailles de fleurs*, les *Régates internationales*, le *Golf*, le *Tennis*, etc...

**Automobile.** — Des concours d'élégance, circuit de vitesse et régularité sont organisés chaque année par l'*Automobile-Club de Vichy*. Siège, 11, rue du Parc.

**Aviation.** — Chaque année ont lieu une ou plusieurs fêtes d'aviation organisées par l'*Aéro-Club de Vichy*. L'Aérodrome est situé à 4 km. au N. de Vichy, sur la rive dr. de l'Allier. Il est organisé pour recevoir les touristes de passage, donner des baptêmes de l'air, effectuer des randonnées au-dessus des Monts d'Auvergne ou du Forez.

Siège social : 44, av. Président-Doumer, Tél. 47-08. Aérodrome Tél. 36-95.

**Concours hippique.** — L'emplacement du concours hippique est situé à l'extrémité de la r. Jean-Jaurès (pl. G, 2). Le concours a lieu dans la dernière semaine de juin et au commencement de juillet ; deux séances par jour ; plus de cent mille francs de prix. C'est un des plus importants de France.

**Concours de chevaux de selle.** — Ce concours a été organisé par la Société Hippique Française, sur le modèle du concours de chevaux de selle qui se tenait à Dublin (Irlande) et qui, jusqu'alors, était le seul de ce genre. Il constitue une attraction de premier ordre.

**Concours de boules.** — En septembre, doté de 25.000 fr. de prix. Vichy compte 3 bouledromes importants, le 1<sup>er</sup> à l'ang. des av. de France et des Célestins, le second, pl. du Champ-de-Foire, le troisième près du Stade.

**Courses de chevaux.** — Le *champ de courses*, [Téléph] 0.07 (plan spécial, p. 22) est situé sur la commune de Bellerive, rive g. de l'Allier, près du barrage et de la passerelle.

**Courses vélocipédiques internationales**, organisées par le *Club Vélocipédique Vichyssois*. Vélo-drome municipal (pl. G, 2), plusieurs réunions.

**Escrime.** — Tournoi d'épée, dans la première quinzaine de juillet. Renseignements au Siège du Sporting-Club.

**Golf (jeu de).** Sur la rive g. de l'Allier (grand plan A, 5 et pl. spécial p. 52), en face les nouveaux Parcs. On peut s'y rendre à pied par la *passerelle* ; en *canot autom.* (v. le plan) ; en *voit.* par la route de Bellerive. Surface : 24 hect. de belles pelouses avec ruisseaux. Le terrain est ouvert

de 7 h.  $\frac{1}{2}$  du mat. au coucher du soleil. Le jeu comprend un parcours de 18 trous soit 4 km. 360, et un autre de 9 trous, 1500 m. Le *Club-House* ou pavillon comprend des vestiaires et magasins nécessaires au jeu, un vaste hall avec buffet et bar américain. A côté du pavillon, *Putting-green* et jeux de croquet.

**Joutes nautiques** et courses, plongeurs, jeux divers organisés par le *Club Nautique* le 3<sup>e</sup> dimanche d'août sur l'Allier, près des nouveaux parcs.

**Pêche** : Renseignements à la Société des pêcheurs à la ligne. Siège : Café P.-L.-M., bd Gambetta.

**Régates Internationales** organisées en juillet sur le lac de 2 km. de longueur, formé par le barrage sur l'Allier.

**Sports athlétiques** : courses à pied, lancers, sauts, natation, basketball, volley-ball, sports de combat, professeurs et moniteurs, s'adresser au *Sporting-Club de Vichy*, 11, r. du Parc; stade sur les bords de l'Allier. *Club-House* (vestiaires, douches, buffet, garages pour autos).

**Stade municipal**, en bordure de l'Allier (plan C-1), description p. 25.

**Tennis** : Sur la rive g. de l'Allier, les courts, dont un couvert et éclairé, ont été aménagés par le *Sporting Club*. Un tournoi international fin août et des tournois mensuels de juin à septembre sont disputés chaque année.

**Tir aux pigeons**. — Le stand de tir aux pigeons est installé à Bellerive à proximité du Golf et à l'intersection des routes de Gannat et de Charmeil. Les prix des concours qu'il offre chaque année s'élèvent à plus de 400.000 fr.

---

## HISTOIRE

Les divers historiens qui, jusqu'à ce jour, se sont occupés des origines de Vichy, n'ont pu leur assigner de date précise et certaine. C'est qu'aussi il n'existe peut-être pas au monde une cité thermale dont les commencements soient plus anciens.

Toutefois, les géologues et les minéralogistes sont d'accord sur un fait principal : c'est que les eaux chaudes de Vichy doivent dater de l'époque plutonienne où tant de cratères, tant de volcans, trouèrent la surface de cette Arverne que Vercingétorix devait illustrer par sa vaillance et ses exploits.

Il est matériellement démontré que les Romains, un moment maîtres du monde, utilisèrent les eaux de Vichy. Si les fouilles n'ont pas fait découvrir les vestiges des thermes dont les soldats de Rome étaient pourtant très amateurs, il n'en reste pas moins acquis que diverses trouvailles, telles que médailles, armes, poteries, statuettes, etc., prouvèrent le passage à Vichy des armées romaines. Plus tard, l'invasion des Barbares a certainement contribué à la destruction de ce qu'avaient pu édifier les cohortes de César.

De cette époque au v<sup>e</sup> siècle, un temps d'arrêt. En effet, ce n'est que vers 472, que Vichy, bien que déjà appelé, à cause de la vertu de ses eaux *Aquas Calidae Vici*, commença à s'éveiller. Ce fut saint Martin, évêque de Tours, qui contribua à cet éveil, lorsque, en visitant l'Arverne, il fonda dans le bourg aux « eaux chaudes », l'abbaye de Moutiers. Pendant quatre siècles les habitants de Vichy connurent une prospérité relative, mais vers 845, des hordes normandes pillèrent et brûlèrent la bourgade et le monastère.

Plus d'un siècle s'écoula avant que pût être réparé le désastre de cette invasion. Vers la fin du x<sup>e</sup> siècle, après les moines, maîtres absolus, Vichy fut mis en tutelle par divers seigneurs. Les ducs de Berry et d'Auvergne furent les plus âpres suzerains de cette époque. En 1372, Vichy devint la propriété seigneuriale des ducs de Bourbon, lesquels s'ingénièrent à fortifier la ville, avec tous les moyens en usage à cette époque, contre toute surprise des Anglais qui parcouraient la France. De ces fortifications il reste encore le donjon (vieille tour de l'Horloge), la chapelle (église Saint-Blaise) et la rue de la Porte-de-France.

Ces travaux de défense avaient fait de Vichy une cité militaire, sentinelle vigilante à la lisière de la fertile Limagne allongée sur la rive gauche de l'Allier.

Le duc **Louis II de Bourbon** fit plus encore pour Vichy. Les fortifications élevées, il fonda le couvent des Célestins; et comme les moines avaient pu apprécier l'efficacité, les vertus curatives des eaux de Vichy, ils s'adonnèrent à la médecine, soignant avec science et charité de nombreux malades, ce qui n'était pas fait pour amoindrir leur célébrité et leur influence.

De cette époque date véritablement le renom de Vichy. La Faculté et notamment **M. Jean Banc**, docteur en médecine à « Molins » en Bourbonnais, par son livre que l'on peut consulter à la bibliothèque de Moulins et dont le titre est : *Des merveilles des eaux minérales*, contribuèrent à rendre populaire la petite cité thermale et à vulgariser ses eaux.

Les sources, à cette époque, n'étaient point captées; l'eau sortait du sol en bouillonnant, se répandait dans les prairies, formant, çà et là, de petits lacs où les bestiaux — qui ne s'en portaient pas plus mal, au contraire — venaient gloutonnement se désaltérer.

**Les Duclos, Nicolas de Nicolai, Claude Fouet**, médecins appréciés du Grand Roi, furent les admirateurs des eaux de Vichy, et, malgré les données plutôt restreintes de la science à cette époque, leurs diagnostics sur celles-ci contribuèrent à en étendre la renommée.

Aussi Louis XIV, tout en accordant sa bienveillance au couvent des Célestins, acheva-t-il la construction de l'hospice de Vichy, dont les fondations avaient été commencées dès le début du siècle.

Après bien des agitations, depuis l'époque du Moyen Age en passant par les guerres de religion, Vichy, en 1676, eut la visite de la célèbre **marquise de Sévigné**, qui souffrait d'un rhumatisme. Vichy dut l'emporter sur Bourbon-l'Archambault, choisi tout d'abord par la « divine marquise ». Celle-ci, par les adorables lettres qu'elle écrivit à sa fille, Mme de Grignan, sur Vichy, fut la cause initiale de la célébrité de cette ville d'eau. De ce moment, le nombre des baigneurs s'accrut d'une façon relativement importante bien que l'on mit alors sept jours, en chaise de poste, pour venir de Paris à Vichy. Aujourd'hui le trajet se fait en 5 heures. On peut voir, sur la pl. Sévigné (p. 26) la maison qu'habita celle qui a su intéresser le Grand Roi aux sources minérales de Vichy. L'une de ses lettres retrace d'une façon pittoresque, la vie que l'on menait alors à Vichy. « On va à six heures à la fontaine : tout le monde s'y trouve, on boit et on fait une fort vilaine mine ; car, imaginez-vous qu'elles sont bouillantes et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend les eaux, on parle confidemment de la manière dont on les rend, il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin, on dine ; après diner on va chez quelqu'un : c'était aujourd'hui chez moi. Mme de Brissac a joué à l'ombre avec Saint-Herem et Plancy ; le chanoine et moi, nous lisions l'*Arioste*... A cinq heures on va se promener dans des pays délicieux ; à sept heures on soupe légèrement. On se couche à dix. »

Maïs il est encore d'autres bienfaitrices auxquelles Vichy doit particulièrement son essor. En 1775, Mmes *Adélaïde* et *Victoire*, tantes du roi Louis XVI, vinrent faire une cure à Vichy. De retour à Paris, ravies de leur « saison », enthousiastes, admiratives, elles louèrent sans restriction, la vertu des sources qu'elles proclamèrent « miraculeuses ». Elles promirent d'y revenir et firent tant et si bien auprès du roi, leur neveu, qu'elles le décidèrent à confier à l'architecte Janson, la construction d'un établissement thermal. *Louis XVI* approuva les plans et fit commencer les travaux qui furent interrompus par la Révolution de 1789. Plus tard, *Napoléon I<sup>er</sup>* signa un décret qui en ordonnait la reprise. La chute de l'Empire arrêta de nouveaux les projets, et ce ne fut qu'en 1814 que la *duchesse d'Angoulême* vint poser la première pierre de l'établissement thermal. Vichy était dès lors définitivement créé.

En 1853, l'Etat concéda à MM. Leboze, Callou et Cie, le droit d'exploitation de ses sources. Ce fut, pour Vichy, la marche rapide vers une ère de plus en plus florissante. *Napoléon III* fit, vers 1865, plusieurs séjours à Vichy et contribua à embellir la ville en créant les nouveaux parcs.

Vint la guerre de 1870-71. Deux ans après, nos désastres atténués, la foule des visiteurs devint de plus en plus considérable. Sur des artères nouvellement percées, s'élevèrent comme par enchantement des hôtels de tous genres, des villas de tous styles. Et Vichy, dont la renommée devint mondiale, grandit et contribua à s'embellir.

En 1897, le bail de la Compagnie Fermière fut renouvelé pour 30 ans, il imposa à cette Société un programme de travaux englobant les Parcs. L'Etablissement thermal, les Bains, le Casino, le tout entièrement achevé en 1903. Ce bail, renouvelé en 1927, proroge la concession jusqu'en 1970, il impose à la Compagnie de nouveaux travaux très importants dont la construction d'un nouvel Etablissement de 2<sup>e</sup> classe ; l'aménagement de nouveaux services dans l'Etablissement de 1<sup>re</sup> classe, la reconstruction et l'élargissement du pont sur l'Allier, se trouvent déjà réalisés.

Parallèlement avec la Compagnie Fermière, d'importants travaux d'assainissement et d'hygiène ont été exécutés par la Ville. Elle a réalisé aussi l'édification du nouvel Hôtel des Postes, le transfert et la construction du Marché couvert, l'aménagement d'un aéroport spacieux, etc.

Ainsi Vichy continue à se tenir à la tête des stations thermales du monde entier par son luxe, son hygiène, ses hôtels si modernes et si variés, et les agréments de toutes sortes qui en ont fait la Reine des Villes d'eaux.

**Statistique.** — Voici, basé sur des documents officiels, un aperçu de la prospérité croissante de Vichy.

En 1831, Vichy reçoit 987 baigneurs ; — 1841, 2.573 ; — 1852, 6.823.

En 1853, la *Compagnie* actuelle devient fermière de l'Etat. Alors, la progression s'accroît considérablement :

En 1862, 17.401 baigneurs ; — 1872, 25.524 ; — 1892, 42.702 ; — 1900, 58.000 ; — 1905, 84.129 ; — 1912, 96.433 ; — 1913, 108.963 ; — 1921, 110.217 ; — 1929, 129.700 ; — 1933, 133.500 ; — 1937, 138.500 ; — 1938, 148.000.

## SITUATION - CLIMAT - ASPECT GÉNÉRAL

**Vichy**, à 259 m. d'alt., est le plus important ch.-l. de canton de l'arrondissement de La Palisse, ville dont il est éloigné de 24 kil. Sa distance avec Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux a été indiquée p. 3. Sa population est de 25.000 hab. Pendant l'été, en juillet et août, elle est de 50.000.

On a reproché à la ville de Vichy d'être un peu encaissée ; elle est plutôt très abritée par plusieurs collines, du haut desquelles on peut admirer le beau spectacle de la ville claire et brillante au milieu de la verte campagne environnante.

Il suffit, en effet, de gravir même à demi la Montagne-Verte ou la Côte-Saint-Amand pour éprouver une impression de calme et de sérénité que procure le tableau que l'on a sous les yeux.

Un homme de lettres a déclaré être revenu à Vichy uniquement pour revoir, à l'entrée de la nuit, le panorama que l'on découvre des deux côtés du Pont de l'Allier : « J'ai vu, dit-il, les paysages de la Hollande, si indolument pensifs et rêveurs, j'ai vu les paysages romains, aucun ne m'a parlé avec une éloquence plus originale que celui-là le langage de la mélancolie ».

Le climat de Vichy est excellent, généralement sec et tempéré (la moyenne annuelle est de 13°, la hauteur barométrique moyenne de 755 millim.) il n'y a jamais d'épidémie. Les hivers sont normaux, les printemps et les automnes ordinairement bons. Grâce au voisinage de la rivière, et surtout grâce aux parcs très boisés, on a, par les plus grandes chaleurs, des brises rafraîchissantes, et les nuits estivales sont bonnes.

En visitant Vichy, on est frappé de l'animation et du mouvement qui règnent dans la cité. Le service de la voirie, très ordonné, permet d'évoluer agréablement dans les artères. Partout des hôtels splendides, de coquettes villas, des théâtres et des music-halls somptueux, de luxueux magasins qui n'ont rien à envier à ceux de Paris et où l'on peut trouver tout ce qui est nécessaire à la vie matérielle, mondaine et sportive, comme aussi de quoi satisfaire toutes les fantaisies, en objets de luxe et d'art.

Au point de vue de l'hygiène, Vichy occupe en France une des premières places. La presque totalité des maisons est dotée du tout-à-l'égout. Un réseau d'égouts se ramifiant à un plan d'ensemble enveloppe toute la ville, ce qui permet l'évacuation rapide des eaux usées sans aucune stagnation.

Vichy est pourvue d'une canalisation qui, partout, distribue l'eau en pression, même aux derniers étages des maisons situées aux points les plus élevés de la ville. L'arrosage est considérable, grâce à un immense réservoir placé sur une colline. L'eau s'y trouve en quantité suffisante pour permettre de satisfaire à tous les besoins et d'envisager sans crainte les années de sécheresse.

### VISITE DE LA VILLE (plan p. 35).

Vichy peut se diviser en deux parties: l'une, avoisinant la gare et qui n'a pas de physionomie particulière, est plutôt le centre du commerce local; l'autre, qui comprend les parcs, les sources, les établissements thermaux, les théâtres, les music-halls et les grands hôtels. Cette dernière partie est délimitée à l'O. par de superbes quais qui engignent l'Allier sur une longueur de plus d'un kilomètre.

En sortant de la gare (plan H. 5, 6), on est sur la **place de la Gare** (autobus des Hôtels et voitures de place se tiennent à la disposition des voyageurs. A g. agence Duchemin pour enlèvement et livraison des bagages à domicile; bureau du Syndicat des Hôteliers et Consigne).

De la place, quatre grandes artères conduisent en ville: le **boul. Gambetta**, la **r. de Paris**, l'**av. P.-Doumer**, l'**av. des Célestins**. Deux sont surtout fréquentées: l'**av. P.-Doumer** qui aboutit aux **rues G.-Clemenceau et Maréchal-Foch** (ancienne r. de Nîmes) et à la **pl. Victor-Hugo** (plan E, 7), près du vieux parc; la **r. de Paris**, qui va jusqu'à la **pl. des Quatre-Chemins** (plan E, 5).

La **r. de Paris**, très animée, est bordée d'hôtels, d'agences et de magasins; à dr. se trouve la succursale de la Banque de France.

On arrive à la **pl. des Quatre-Chemins**, très fréquentée; à dr., la **r. Jean-Jaurès** qui conduit au **Concours Hippique** (plan G. 2 et p. 14), à g., la **r. G.-Clemenceau** avec de beaux cafés et de luxueux magasins; on y trouve immédiatement à g. l'**Elysée-Palacé** (v. p. 25).

La *rue Lucas* fait suite à la rue de Paris ; immédiatement, à dr., l'**Hôpital militaire**, où sont envoyés en traitement les officiers, sous-officiers et soldats de toutes armes, et principalement ceux de nos colonies. Une aile du bâtiment sert de caserne à une section d'infirmiers militaires. En face, à g., galerie d'exposition d'objets artistiques, utilisée aussi comme sortie de dégagement du *Casino des Fleurs*, et un peu plus loin la *source Prunelle*.

Continuant à suivre la *r. Lucas*, on atteint la *r. Président-Wilson*, qui longe le **Parc des Sources**, à l'angle de laquelle se trouve le *Palais des Sources* ou **Palmarium**, construit sur l'emplacement du vieil établissement thermal. Immédiatement après le *Palmarium*, rue Lucas, on voit à dr. le grand **Etablissement thermal de 1<sup>re</sup> classe** (descrip. p. 29, tarifs p. 6).

A dr. de la rue Lucas, dans l'*av. Thermale* (anc. rue de l'Etablissement) et à la suite de l'Etablissement de 1<sup>re</sup> classe se trouve le *nouvel Etablissement de 2<sup>e</sup> classe* appelé **Bains Caillou**, du nom de l'un des premiers concessionnaires des sources (1853) et dont les descendants contribuèrent beaucoup à la prospérité de Vichy. Inauguré le 21 mai 1933 par M. le Président de la République, l'édifice occupe un terrain d'une superficie d'environ 5.000 m<sup>2</sup> compris entre l'avenue Thermale, les rues de la Grande-Grille, Louis-Blanc et Caillou (plan D-4). — (Description p. 33, tarifs, p. 8).

Face à l'*Etablissement Caillou*, à l'intersection de l'*av. Thermale* et de l'*av. Victoria* est installée la **Chaudière** constituée par quatre énormes chaudières, affectées au chauffage de l'eau des bains et douches nécessaires à tous les Etablissements thermaux, et à l'évaporation des eaux minérales pour l'extraction du Sel de Vichy.

Dans l'angle opposé, située à la même intersection se trouve la **Pastillerie**, lieu de fabrication des pastilles blanches universellement connues sous le nom de « Pastilles de Vichy-Etat » composées de sel extrait des eaux thermales, ainsi que les sucres d'orge ou caramels justement renommés pour la pureté de leur fabrication et leurs propriétés digestives.

La *Pastillerie* peut être visitée tous les jours de 14 à 17 heures, dimanches et fêtes exceptés.

Revenu *r. Lucas* on a, en face de l'Etablissement de 1<sup>re</sup> classe, l'*ancien Etablissement de 2<sup>e</sup> classe* dont l'entrée principale a été conservée : elle donne accès à une vaste galerie dite « *Galerie Napoléon* ». Le reste de l'emplacement a servi à l'installation des gargarisoirs et à l'agrandissement du Parc.

La rue Lucas se termine *boul. des Etats-Unis, aux Nouveaux Parcs.*

Le **Palmarium** est une légère et vaste construction en fer forgé et en briques émaillées ; le toit complètement vitré est supporté par d'élégants piliers réunis par des arceaux artistiquement travaillés en forme de charbons et de feuillage. Au-dessus des arceaux, de petites parois en bois verni incrusté de cabochons aux couleurs variées. Tout cela est du plus gracieux effet.

Sous l'abri du **Palmarium** se trouvent *trois sources* (appartenant à l'Etat) qui ont été centralisées là pour la commodité du traitement : *Lucas, Chomel et Grande Grille*. En pénétrant dans le Palais des Sources, on a à dr. la **Source Chomel** et à g. les **Sources Lucas et Grande Grille** : elles jaillissent de bassins élégants auprès desquels se tiennent les *donneuses d'eau* (ourboire) ; une enceinte de marbre demi-circulaire aux portes très ouvragées sépare celles-ci de ceux qui boivent les eaux. La **source Lucas** se trouvait autrefois près de l'Hôpital militaire, elle doit son nom au baron Lucas, médecin inspecteur des eaux minérales de Vichy de 1801 à 1833 qui en fit l'acquisition pour le compte de l'Etat. La **Source Chomel** fut découverte, en 1775, par un intendant des Eaux de Vichy, le docteur Chomel, de là son nom. La **Grande Grille**, une des plus connues, est ainsi nommée parce qu'une grande grille de fer autrefois la protégeait du bétail très friand de son eau. Sa vasque est, de toutes, la plus artistement ornée ; elle est en porphyre ; ses garnitures et ses robinets, en cuivre, sont toujours étincelants, une sorte de coupole de cristal la recouvre.

De chaque côté du Palais des Sources partent *des galeries couvertes* qui longeant de chaque côté l'**ancien parc** permettent au baigneur de se promener à l'abri et de se rendre à couvert du **Palmarium** au **Casino**. Ces galeries en fer forgé avec feuillage découpé, soutenues par de jolies colonnettes aux chapiteaux très ouvragés, sont construites dans le même esprit que le **Palmarium**, près duquel une **Pergola** moderne offre aux promeneurs un agréable repos.

On peut aussi gagner le Casino par l'allée bitumée centrale du *vieux parc*, où sous les arbres centenaires on trouvera une fraîcheur exquise, au milieu de parterres de fleurs rares.

A dr. et à g. de l'allée centrale se trouvent deux petits pavillons : dans celui de dr., on vend les produits de la Compagnie Fermière, pastilles, sels, sucre d'orge, etc., dans celui de g., des verres gradués, de la cristallerie et des objets de souvenirs ; un peu plus loin, près de la galerie couverte de dr., le petit et gracieux pavillon de la **source du Parc** découverte en 1844. A la même hauteur, près de la galerie couverte de g., celui de la **Source Mesdames** (de Mmes Adélaïde et Victoire, tantes de Louis XVI) qui est amenée de Cusset (3 km.) par un système de tuyauterie.

A g. de l'allée centrale, au milieu de beaux arbres donnant de frais ombrages, le **Kiosque de musique** où se donne la plus grande partie des concerts de jour; un peu plus loin, édifié dans le parc même, la **Restauration**, café-restaurant préféré de la colonie mondaine (orchestre en matinée, cinéma en soirée, billards, etc.) Devant soi le **Casino**, on est en plein centre thermal.

Le **Casino** (plan D, 7). Bel établissement Renaissance construit en 1865 et complètement transformé en 1902. C'est le véritable centre élégant et mondain et c'est en même temps le rendez-vous des familles. Son théâtre (opéra et comédie), qui possède une scène des plus vastes, voit pendant la saison, en plus de sa *troupe* fixe, défilier une ou deux fois par semaine de *grandes tournées* qui y donnent les dernières nouveautés. Le Casino est entièrement ouvert du 15 mai au 30 septembre; il ne l'est que partiellement du 1<sup>er</sup> au 15 mai et du 1<sup>er</sup> au 15 octobre.

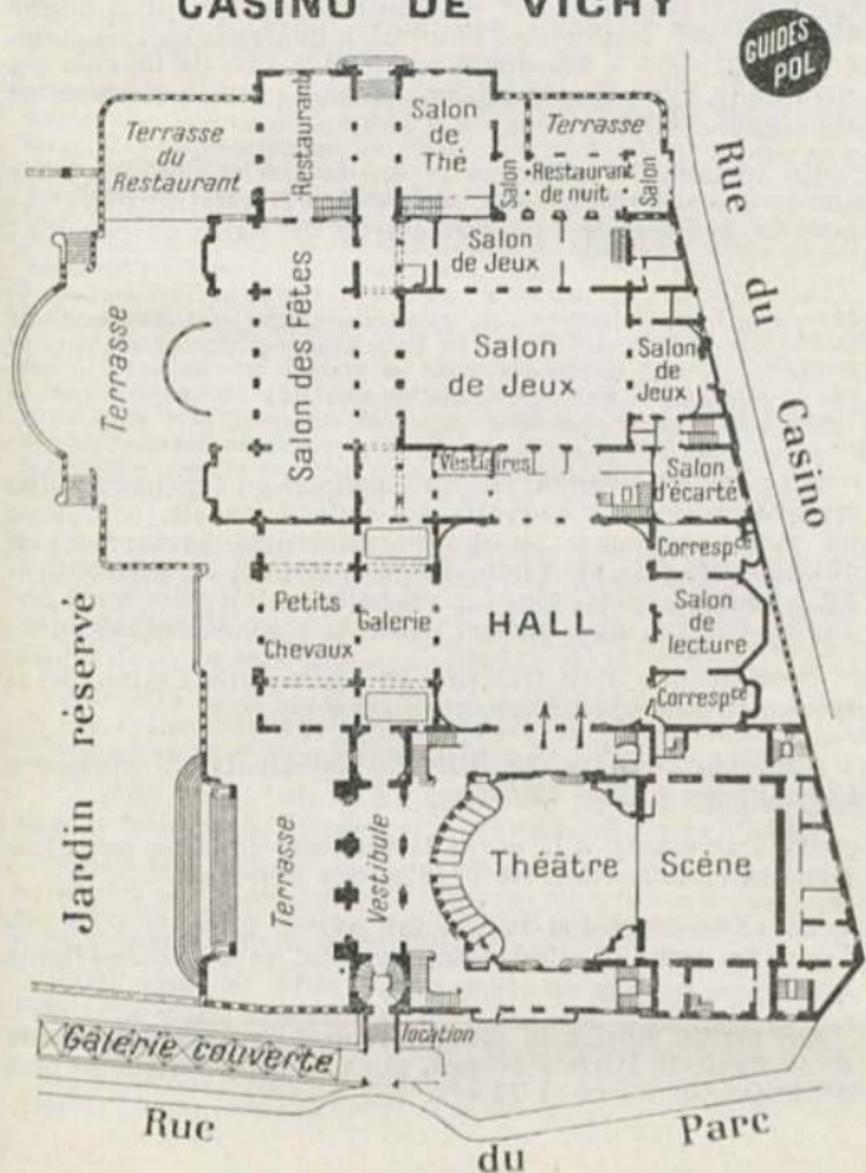
Une sorte de terrasse bordée de balustres, ornée de plantes exotiques et où aboutissent de larges escaliers, entoure le Casino. Une entrée se trouve à l'O. rue du Parc, à l'extrémité S. de la galerie couverte de g.; une deuxième entrée au N., la plus importante, sert rarement. L'entrée la plus fréquentée est à l'E. en face la *Restauration*, dans une allée du Parc aboutissant rue du Casino. Du porche, un vestibule conduit à une vaste galerie avec mosaïques qui elle-même aboutit à l'entrée du **Grand Hall** ou Atrium (à g.), centre du Casino, très éclairé, avec des glaces multiples, des peintures aux douces tonalités, et un beau parquet de Hongrie. Ce Hall tient lieu, à la fois, de promenoir, de salle de gala et de foyer pour le théâtre. Le soir, l'éclairage en est original: le plafond est garni de rosaces formées d'un assemblage de cabochons roses et topazes, des rampes électriques agissant par réflexion diffusent agréablement la lumière. Aux angles du Hall, de petits salons ont été ménagés. Au fond, un *salon de lecture*, style Louis XIV, avec une cheminée, copie de celle du salon de Diane à Versailles. A g. et à dr., trois *salons de correspondance* traités dans le même style.

Revenant dans le Hall et tournant le dos au salon de correspondance, on a à g. le théâtre et à dr. les *salons du Cercle*, où l'on ne peut pénétrer qu'après avoir obtenu son inscription sur les registres. La *salle des jeux* aux énormes lustres, aux murailles et au plafond très ornements, est éclairée par de grandes baies pratiquées tout en haut des parois au-dessus des portes. Plus loin, le *restaurant* avec *véranda* donnant sur la terrasse, au milieu de la verdure. A g. on peut regagner le vestibule d'où l'on pénètre dans la partie du Casino qui touche le Parc.

Là s'ouvre la *Salle des Fêtes*, très luxueuse et artistique avec de belles peintures; on y donne chaque semaine des concerts et des bals très fréquentés. Elle est complétée par une spacieuse *véranda* continuée elle-même au dehors par une vaste marquise en forme de rotonde, embellie par des fleurs et de la verdure, et le soir, par de luxueuses guirlandes de lampes électriques. A la suite de la salle des Fêtes s'ouvre la *salle de la Boule*. Regagnant la terrasse circulaire, on peut visiter le théâtre (v. p. 9). Il possède quatre entrées; la principale est au N. dans la belle et riche façade donnant sur le Parc; on y accède par un large péristyle et par de belles grilles en fer forgé. Un couloir entoure le rez-de-chaussée de trois côtés et permet d'accéder facilement à g. dans le grand Hall.

La salle de spectacle (plan p. 10) rappelle celle du théâtre Sarah Bernhardt de Paris. Ses peintures sont fines et ses proportions harmonieuses. Aucune colonne, aucun arceau pour gêner la vue du spectateur qui, de toutes les places, voit bien la scène. Celle-ci (de 22 mètres sur 15) a trois étages de sous-sois machinés comme ceux de l'Opéra. En arrière et sur les côtés de la scène sont installés les magasins de décors et de meubles, la direction, la régie et le foyer des artistes. Cette salle de spectacle peut contenir de 1.500 à 1.600 personnes.

## CASINO DE VICHY



Passant entre le Casino et la Restauration et franchissant la *rue du Casino*, on entre dans un petit parc, prolongation en quelque sorte de l'ancien parc. Au centre, un *kiosque de musique* où l'orchestre du Casino donne des concerts le matin. Ce petit parc (plan D. 7) est limité au S. par un demi-cercle de constructions où aboutit la galerie couverte de g. et qui abrite de beaux magasins. Au centre de cet hémicycle, on trouve un hall spacieux garni de chaises, sorte de salon de repos. Au fond, le « **Génie des Eaux** » de Carrier-Belleuse, superbe statue enlevée à l'ancien casino. C'est là, l'emplacement de l'*ancien hôpital* qui a donné son nom à la source de l'Hôpital, à quelques mètres de là. L'*Hôpital civil* a été édifié en 1889 à l'E. de la ville au delà de la ligne du ch. de fer, sur une petite proéminence dominant Vichy.

En sortant du hall vers la dr. on gagne par une allée couverte le pavillon de la **source de l'Hôpital** (à l'Etat — plan D 7), près de l'Etablissement de bains de ce nom :

La construction qui recouvre l'allée, ainsi que le pavillon sont établis dans le goût du *Palmarium*, des galeries couvertes et autres pavillons ou kiosques de la Compagnie, en fer forgé avec feuillages admirablement travaillés, colonnes légères soutenant les arceaux très élégants. Le bassin, en surélévation du sol, est vaste et permet le service des eaux à quantité de personnes à la fois.

On peut, en revenant rue du Casino et en tournant à dr., franchir la galerie couverte à l'endroit où elle se relève en voûte gracieuse au-dessus de la rue, traverser en obliquant à g. la **pl. Victor-Hugo** (plan. E. 7), à dr. le Crédit Lyonnais, plus loin, à g. la belle installation de la Société Générale, et s'engager dans la **r. du Maréchal-Foch**.

C'est là que l'on trouve à droite le **Petit Casino**. Etablissement de spectacles, avec salle de jeux.

Au n° 2, *Oratoire Israélite* de construction gracieuse inauguré en juillet 1933.

On arrive ainsi à la **pl. de la Victoire**, dominée par l'imposante construction de l'Hôtel des Célestins.

La **r. du Maréchal-Pétain** fait suite., à dr. le *Parc des Célestins*, puis l'*Etablissement thermal de 3<sup>e</sup> classe* (Bains Lardy).

On arrive ainsi à la route d'Abrest, passant au-dessus de la ligne de Paris à Nîmes, pour continuer en direction d'Abrest, St-Yorre et Thiers.

La ligne traversée, prendre immédiatement à gauche le *boulevard de l'Hôpital*, sur la droite l'**Hôpital civil** (v. p. 28) puis revenir **r. Maréchal-Foch** par la **r. Maréchal-Joffre**, en repassant au-dessus des lignes S. N. C. F. au moyen du nouveau pont reliant le *boulevard de l'Hôpital* à cette dernière. Reprenant la **rue Georges-Clemenceau**, on arrive de suite à dr. à l'**église St-Louis** (pl. E, 7) (style roman, avec deux flèches ; à l'intér., au maître-autel, la Cène, en bois sculpté). A g. les **r. Royale** et **Burnol** (magasins de luxe), conduisent à la **r. du Président-Wilson** et à l'ancien parc. De même la **r. Sornin** où se trouve l'entrée du **Casino des Fleurs** (plan E-5.6 N° 11).

Le **Casino des Fleurs** possède une salle de théâtre luxueusement aménagée, on y joue la comédie avec le concours des meilleurs artistes parisiens. Une autre scène est aménagée dans le jardin transformé en un vaste patio de style oriental, ombragé de palmiers et pourvu d'un plafond mobile qui met les spectateurs à l'abri de la pluie ou du soleil. On donne généralement une opérette en matinée et des attractions variées de music-hall en soirée. Un bar américain et de splendides salons de jeux complètent l'organisation de cet établissement.

A dr. de la **r. Georges-Clemenceau**, face à la **r. Sornin**, se trouve l'**Elysée Palace**.

La façade de cet établissement est occupée par la Brasserie, la plus vaste et la plus fréquentée de Vichy. A l'intérieur, salle coquettement décorée pouvant contenir 8 à 900 personnes, où passent les somptueuses revues des grandes tournées avec les vedettes de music-hall parisiens. Une salle attenante est réservée au jeu de la Boule.

On revient ainsi au *Carrefour des Quatre-Chemins*. En continuant tout droit on gagne par la **r. Jean-Jaurès**, la **pl. du Catalpa**, où se trouve le **nouveau marché couvert**. A l'extrémité de la **r. Jean-Jaurès**, on trouve à dr. l'**Hippodrome du Concours Hippique** (plan G-2).

Ce concours dure une quinzaine de jours ; il a lieu chaque année vers fin juin et comporte la présentation la plus importante de chevaux de selle, il est suivi par des missions officielles des nations étrangères.

Au-delà du Sichon et à l'extrémité de la **r. Louis-Blanc** se trouve le **Stade Municipal** situé en bordure de l'Allier.

Ce stade peut contenir plus de 10.000 personnes. La pelouse centrale est affectée au *football* ; une piste elliptique, réservée aux *courses à pied* entoure cette pelouse ; enfin une piste cycliste en ciment avec relèvement de 30 % aux contours en fait un vélodrome parfait.

Par l'*Allée des Ailes* qui fait suite on se rend au pont de **Boutiron** et à l'**Aérodrome**, situé à 3 km. de là, sur la rive dr. de l'Allier.

Il comporte un terrain de 700 sur 900 m., un vaste hangar, des dépôts d'huile, d'essence, etc., un atelier de réparations.

La partie centrale de Vichy parcourue, on visite l'*ancien Vichy* établi sur une légère éminence. Cette partie de la ville est circonscrite par la rue de la source de l'Hôpital, la rue Mar.-Foch, l'av. des Célestins, et les Parcs en bordure de l'Allier.

Les rues en sont plus étroites et bien moins animées. Partant de la source de l'Hôpital, de l'extrémité g. de la *pl. Rosalie* (plan D. 7-8), on laisse à dr. l'av. *Aristide-Briand* et l'on entre dans le **vieux Vichy**, par la *r. Porte-de France* ou par le *pass. Sandrier*, dans la *rue Château-Franc* on a à dr., la **Tour de l'Horloge**, ancien donjon du xvi<sup>e</sup> s. restauré (belle vue de la plateforme, pour y monter s'adresser au sacristain de l'église N.-D. des Malades ; pourboire)

La *r.* de la Tour, que l'on croise un peu plus loin, conduit à g. à la petite *pl. de la Vieille-Eglise* où se trouve l'église **St-Blaise** (Vierge Noire, fête le 15 août). Comme la Tour de l'Horloge, cette église est un reste du château de Louis II de Bourbon (v. l'histoire, p. 16).

A dr., la *r. de la Tour* mène à la *pl. Sévigné*, où l'on voit à g., le **Pavillon Sévigné**, ancienne maison de la marquise de Sévigné, qui a été complètement transformée et qui est devenue un hôtel ; cependant, la façade a gardé son caractère historique. Revenant en arrière, on prend à dr., la *r. Verrier*, où se trouve bientôt (à dr., au n<sup>o</sup> 3) la **maison du bailliage** (xvi<sup>e</sup> s.) avec sa tour carrée, dans laquelle a été installé le **Musée d'Art, d'Histoire et d'Archéologie**.

Inauguré en 1933, le **Musée** comprend la collection de toutes les curiosités de l'époque Gallo-romaine trouvées à Vichy (l'ancien *Aquae Calidae*) tous les documents et gravures se rapportant à l'histoire de Vichy et aux personnages célèbres qui y séjournèrent. Un musée de folklore bourbonnais a été adjoint en 1938.

Entrée boulevard des Etats-Unis. Ouvert tous les jours sauf le lundi.

Prix d'entrée 2 fr.

Encore à dr., par la *rue de la Laure* (à g., la rue de la Laure conduit à la *pl. d'Allier* où l'on peut voir une maison du xv<sup>e</sup> s.), on atteint le *boul. des Etats-Unis* et sitôt après, à g., l'entrée des Célestins dans un parc clos.

L'**Etablissement des Célestins** est ainsi appelé, parce qu'il a été construit sur l'emplacement de l'ancien couvent des Célestins fondé en 1411 par Louis II de Bourbon. Dès l'entrée, on est au pavillon où jaillit la source (Etat). Ce pavillon, cintré, très élégant et très artistique, aux gracieux portiques avec guirlandes retombantes d'un bel effet, abrite un large bassin très fréquenté des buveurs d'eau, l'eau de la source étant fraîche et des plus agréables à boire ; le *parc*, très ombré, s'étend, au N.-E., jusqu'à la rue du *Maréchal-Foch* : on y remarque une belle orangerie avec terrasse d'où la vue est très belle sur la Limagne et l'Auvergne.

La rue Lardy sépare, au S.-E., le *parc des Célestins* de l'*Etablissement thermal de 3<sup>e</sup> classe de la Cie Fermière* (Description p. 34; tarifs p. 8).

L'*av. de France* qui fait suite au *boul. des Etats-Unis*, longe les *Pares* à proximité de l'Allier, à l'entrée monument à l'aviateur *Eugène Gilbert*, par *Georges Dubois*). C'est dans cette partie qu'a été aménagé le *parc d'enfants*, comprenant une quantité de jeux de plein air, balançoire, escarpolettes, chevaux-bascules, etc., il est doté en outre d'un théâtre guignol.

On peut de là, s'engager dans les allées très ombragées des *parcs de l'Allier*. Ces parcs, en bordure de l'Allier, sur toute la longueur de la ville (2 kil. env.), furent créés, ainsi que les quais, par ordre de Napoléon III qui, vers 1865, fit quelques saisons à Vichy. De beaux arbres, des fleurs à profusion, des plantes de toutes provenances en font de magnifiques jardins anglais : des bassins, des pièces d'eau où s'ébattent des oiseaux aquatiques en augmentent encore l'agrément.

Poursuivant par les allées et par les quais, on voit à la traversée de l'*av. Aristide-Briand*, le *nouveau pont* sur l'Allier, reconstruit avec un tablier considérablement élargi en 1934, qui relie Vichy à l'arrondissement de Gannat ; au milieu du fleuve et en amont du pont, une petite île de forme allongée sur laquelle sont tirés les feux d'artifice pour les fêtes, les spectateurs se groupant sur les quais. Sur la rive g. le joli village de *Bellerive* (p. 51), plus loin au bord du *boul. des Etats-Unis* (à dr.) on aperçoit, dissimulés dans la verdure, les cinq chalets que fit construire Napoléon III.

On regagne alors la rue Lucas près de l'*Etablissement thermal* dont on aperçoit les hautes cheminées de briques émaillées et les brillantes coupôles, ou plus loin l'*av. des Cygnes* et l'*av. Victoria* (beaux platanes), qui se dirige vers la gare à travers toute la ville (O.-E.) ; dans le parcours des quais on a remarqué l'embarcadère du *canot automobile* faisant le service du Golf, ainsi que l'élégant « *Club-House* » du *Golf* lui-même sur la rive g. de l'Allier. Plus loin la *passerelle* et le *barrage* qui, durant la saison, arrête les eaux de l'Allier et forme un vaste lac où ont lieu les régates et les joutes.

On peut aussi, passant à nouveau devant la source des Célestins, suivre le *boul. des Etats-Unis* pour aboutir *square Aristide-Briand* devant le *Pont sur l'Allier*.

En obliquant à dr., pour couper l'*avenue Aristide-Briand* (à dr., au fond, le pavillon de la *source de l'Hôpital*) et entrer dans le *boul. de Russie* planté d'arbres, à une cen-

taine de mètres à dr., on a le *square des Nations* où a été élevé le **Monument aux Morts** de la guerre (1914-1918). C'est l'ancienne place de l'**Hôtel-de-Ville** où s'élevait l'**Hôtel de Ville** construit en 1861 par Napoléon III. Au N. du square des Nations, la *r. du Casino*, à dr., ramène en plein centre, pl. Victor-Hugo.

De la pl. *Victor-Hugo*, on peut aller visiter l'hôpital civil ; on prend au N.-E. l'av. **Président-Doumer**, on traverse la vaste **Esplanade de l'Hôtel-de-Ville**, à g. la *Gare routière*, point de départs de la plupart des services réguliers d'autocars et l'**Hôtel des Postes** ; à l'E., l'**Hôtel de Ville**.

On atteint ensuite la pl. de la Gare, et traversant les lignes du ch. de fer sur une passerelle, le *boul. de l'Hôpital* amène bientôt à l'**Hôpital civil**.

L'**Hôpital civil**, construit en 1889, domine la ville; il hospitalise les malades, les vieillards et les orphelins en même temps qu'il sert d'établissement thermal aux indigents. Les services en sont aménagés avec tout le confort désirable. La partie centrale est occupée par une *chapelle* romane que l'on peut visiter. Devant les portes de la chapelle un groupe allégorique en bronze montre la République protégeant un vieillard et un enfant. L'Hôpital, très riche, doit une partie de sa fortune au droit des pauvres prélevé sur la vente des eaux appartenant à l'Etat. Ce droit, qui lui fut conféré par lettres patentes de Louis XV, est de cinq centimes par litre ; or, la Compagnie Fermière vend près de 30 millions de bouteilles par an.

Revenu sur la pl. de la gare on pourra rentrer par la large et belle *avenue des Célestins* très ombragée, les rues du *Mar.-Pétain* puis du *Mar.-Foch*, à dr. et la pl. Victor-Hugo.

---

## LES ETABLISSEMENTS THERMAUX

### 1 GRAND ETABLISSEMENT (1<sup>re</sup> CLASSE)

(plan D, 5 ; — plans spéciaux pp. 30 et 32 ; — tarifs, p. 6)

L'Etablissement de 1<sup>re</sup> classe, modèle du genre, couvre une surface totale de plus de trois hectares, 32.000 mètres exactement, dont 10.000 mètres occupés par la construction. Il a 170 mètres de long sur 165 de large. Il est édifié dans le plus pur style oriental. On pénètre tout d'abord dans le **Hall Central** aux proportions monumentales, aux lignes élégantes, avec des balcons, des rampes en fer forgé; aux murailles de belles fresques genre Puy de Chavannes, du peintre Osbert. De vastes et profondes galeries éclairées par des plafonds de verres colorés, partent du hall : à g. celle des hommes, à dr. celle des femmes. Le même ordre existe dans tous les services. A g. également, à l'entrée de la galerie des hommes, le bureau des *renseignements* et celui des *interprètes*; de nombreux employés sont à la disposition des baigneurs.

**Les services** (v. la Notice médicale p. 38) — Les nombreux services de l'Etablissement sont dirigés par des médecins spécialistes, qui s'appliquent à faire exécuter strictement les ordonnances et les prescriptions des médecins consultants. Ils sont organisés selon toutes les règles de la science moderne; leur ensemble comprend (tarif p. 6) : 136 cabines de bains, dont 6 de luxe; 13 grandes douches avec vestiaires; 24 douches massages avec vestiaires et lits de repos; 36 douches ascendantes; 2 douches avec bains; 4 bains d'air chaud et 4 salles de massage; 4 bains de vapeur; 2 douches de vapeur; 1 série de salles pour lavages d'estomac et de vessie, douches nasales et auriculaires, bains d'acide carbonique; inhalations d'oxygène et d'acide carbonique; 2 bains de lumière (e balleur radiante et lumineuse de Dowsing); 2 bains de lumière incandescente; 2 grandes piscines chaudes, 3 froides et 8 piscines individuelles avec douches sous-marines; 1 institut de mécano-thérapie Zander; 1 service complet d'électrothérapie avec bains Schnée; 1 bain carbogazeux.

**Au rez-de-chaussée** (plan spécial p. 30). — Les *cabines de bains*, peintes de teintes douces, sont, pour la commodité et la sûreté du nettoyage, construites en berceaux, sans angles au parquet comme au plafond. Des radiateurs à vapeur émettent une chaleur très douce; un *vestiaire* précède le bain proprement dit dont le sépare une balustrade à hauteur d'appui. Tapis moelleux, fauteuils, sièges, table de toilette avec glace, pendoirs, en constituent l'ameublement. La baignoire est en fonte émaillée avec soubassement de faïence. La robinetterie en bronze distribue trois sortes d'eau, froide, chaude et minérale, avec un tuyau spécial pour le vidage. A signaler aussi les *cabines à douches* avec deux pièces communiquant de plain-pied.

**Au rez-de-chaussée**, comme aussi au premier étage, on a ménagé quatre *salons* de grandes dimensions (9 m. de long sur 5 de large), avec un mobilier en tissu de crin lavé antiseptiquement. De chaque côté, quatre *piscines individuelles* (1 m. 40 de profondeur avec siège au fond) à eau minérale courante avec douche *sous-marine*; deux *bains de luxe*, comprenant cabine de bain, salon et piscine à eau courante, avec un revêtement de faïence représentant des plantes aquatiques. Le linge

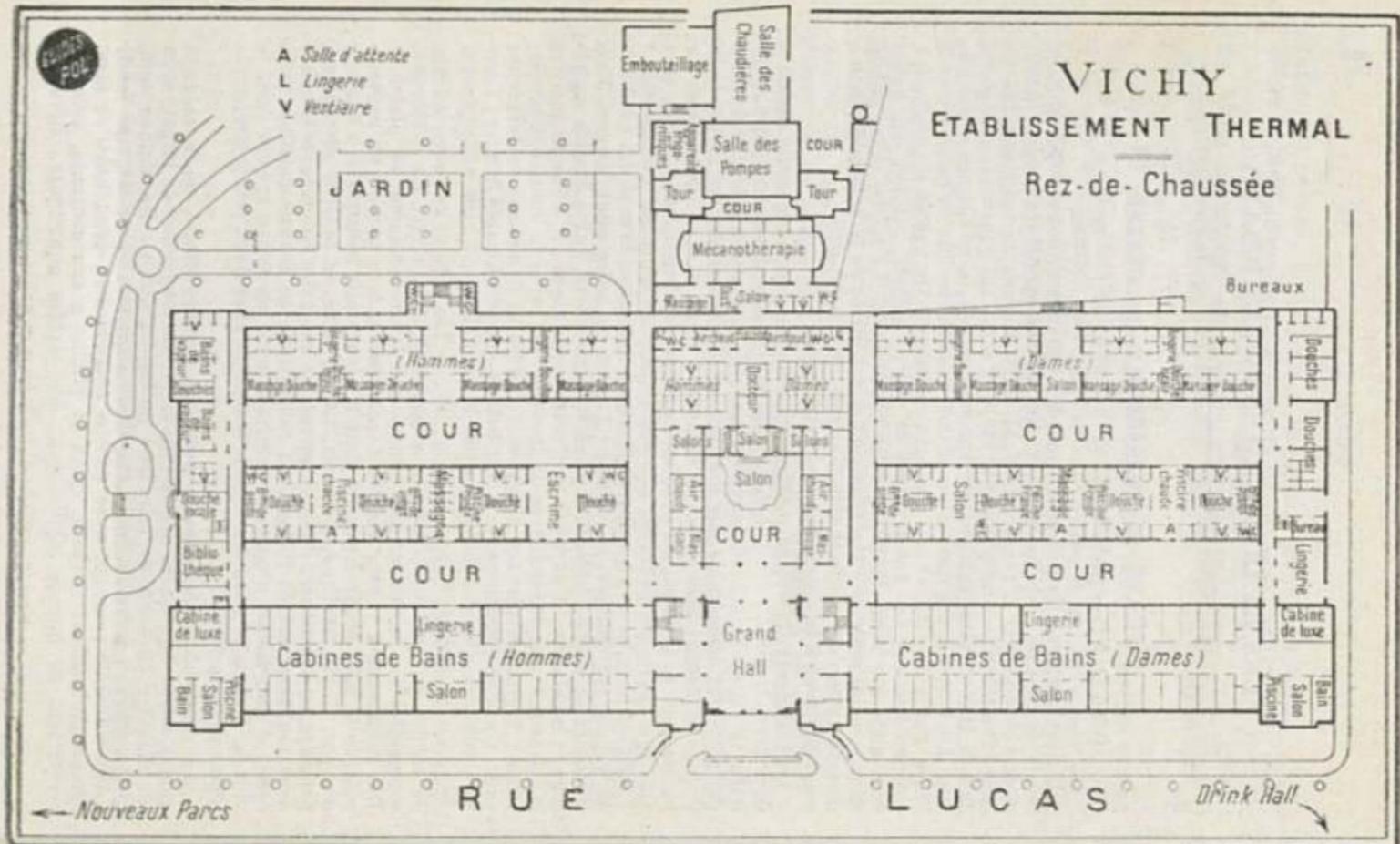


- A Salle d'attente
- L Lingerie
- V Vestiaire

# VICHY

## ETABLISSEMENT THERMAL

### Rez-de-Chaussée



← Nouveaux Parcs

RUE

LUCAS

Drink Hall

mouillé est évacué par un système fort ingénieux de chauffoirs avec trappes.

On trouve ensuite deux pavillons spéciaux, celui de l'hydrothérapie et celui des douches-massages de Vichy.

Le pavillon d'hydrothérapie comprend une salle de douche avec bain de pieds à eau courante, une autre avec douche en cercle et bain de siège à eau courante, une troisième avec piscine froide. Ces salles sont munies d'instruments qui permettent de modifier rapidement et à volonté la température de l'eau ; elles possèdent aussi dix vestiaires. Enfin, au milieu du pavillon, grande piscine de natation, à eau courante, et à température réglable instantanément.

Un Institut de massage avec lits suédois est annexé à l'hydrothérapie ainsi qu'une très belle salle d'armes avec douche.

Une vaste cour traversée, on pénètre dans le pavillon des douches-massages de Vichy par un beau vestibule et un salon. Il possède douze douches-massages avec vestiaires : dans chaque salle de massage un lit, sur lequel s'étend le malade.

Vient ensuite le bâtiment dit des Bains de vapeur et d'air chaud, ainsi composés : 1° salle de bains de vapeur et douches de vapeur avec cabine ; bains de vapeur en caisse avec lits de repos ; 2° bains d'air chaud ou caisse avec lits de repos.

Revenu dans le Hall central, en face la grande entrée, et dans l'axe du hall, on a le service d'hydrothérapie spéciale avec salon d'attente fort élégant, cabinet de consultation, et salle de douche fort jolie avec carreaux aux clairs reflets. Les galeries qui y donnent accès comportent un grand hall et une salle d'attente pouvant être chauffés.

Les vestiaires sont élégants : les portes y sont remplacées par des tentures. Piscine, bain d'air chaud à prendre avant la douche, douche ascendante assise ou couchée, vestiaire de luxe, ainsi se compose ce service.

A signaler encore le bain carbo-gazeux, les bains de lumière locaux et généraux, un autre bain d'air chaud avec lit de repos, le bain statique, le bain hydro-électrique et la salle de massage : tout cela très confortablement installé.

**La mécano-thérapie.** — Cette salle est supportée par des piliers hauts et légers et éclairée par des bales cintrées qui y versent partout une belle lumière. Les appareils qu'elle contient sont logiquement rangés et ordonnés suivant leurs usages. Au milieu, une pièce d'attente ; tout près, le cabinet du docteur et les salles de massage après les exercices.

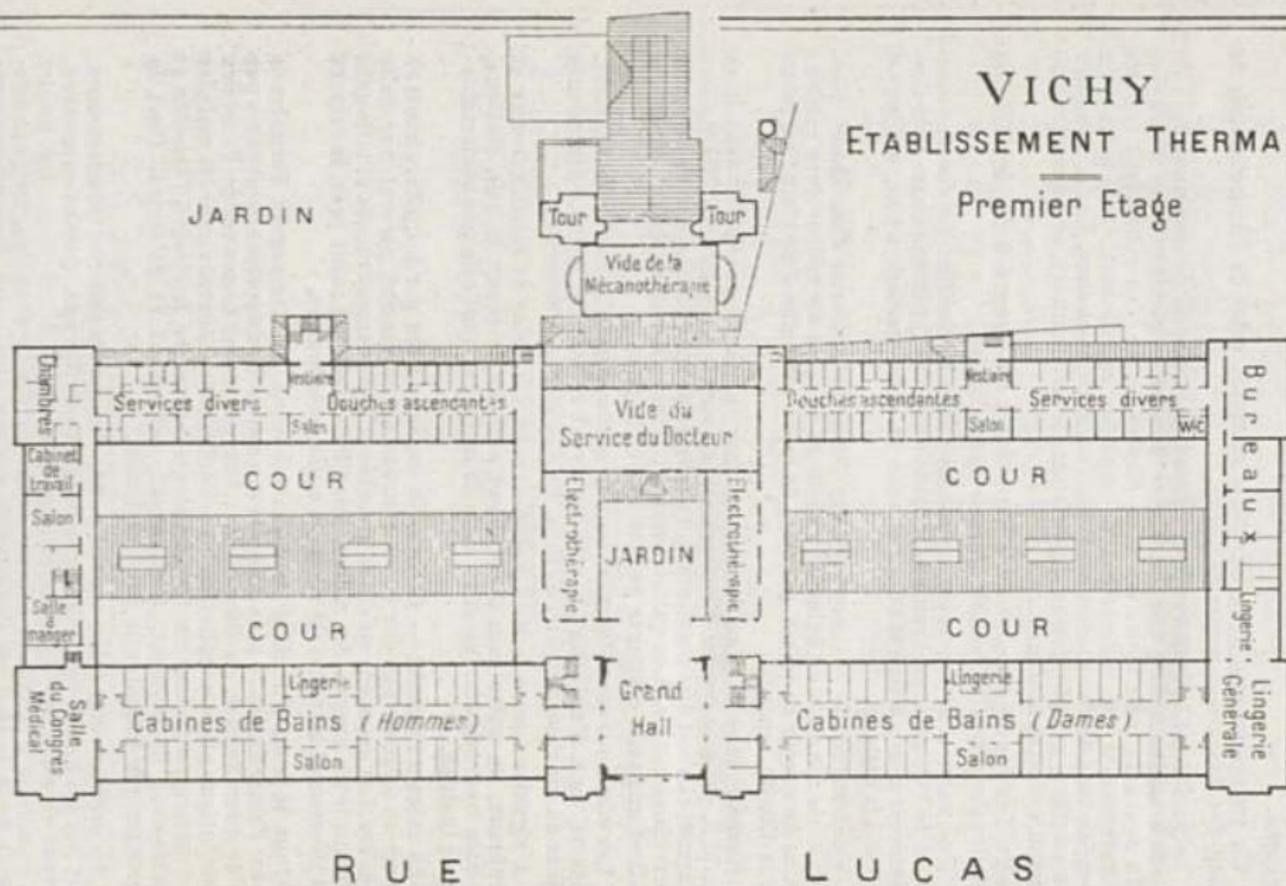
Sous le nom d'Institut de Mécano-thérapie, la Compagnie Fermière a réuni l'assortiment le plus complet des appareils de précision, inventés par le docteur Zander, de Stockholm ; leur propre est de donner de l'exercice sans fatigue ; ils assouplissent les articulations, exécutent pour les malades des mouvements dont on dose à volonté le nombre, la vitesse, l'étendue et l'intensité ; ils massent, frictionnent, échauffent et délassent. C'est la gymnastique scientifique par excellence.

Au premier étage (plan spécial p. 32). On monte soit par les ascenseurs, soit par de larges escaliers, avec bordures de fer aux dessins capricieux. Avant de s'engager dans les galeries disposées à dr. et à g. des paliers et parallèles à la façade comme celles du rez-de-chaussée, on peut examiner de là le Hall où l'animation est des plus vives. Les galeries semblent avoir une perspective sans fin, grâce aux glaces qui les terminent et aux verres irisés, alternativement, verts et bleus, qui garnissent les plafonds.

# VICHY

## ETABLISSEMENT THERMAL

### Premier Etage



On est bientôt à l'*Electrothérapie*. Une pièce d'attente précède le cabinet du docteur, dans lequel sont rassemblés les applications électriques les plus perfectionnées et notamment un bain à cellules système Schnée. De là, un promenoir conduit aux *douches ascendantes* qu'on prend assis ou couché. A l'aide d'un appareil extrêmement sensible et précis, le malade contrôle lui-même l'exécution de l'ordonnance; sans bouger, il voit quelles sont la pression et la température et dans quelle proportion il a absorbé l'eau. Ce service est alimenté, comme celui des *lavages d'estomac*, par quatre sortes d'eaux : froide, chaude, eau minérale ordinaire et eau minérale chauffée. A voir encore les *douches nasales et auriculaires*, les salles de *pulvérisation*, les quatre *bains d'acide carbonique*, *inhalation d'oxygène* et *inhalation d'acide carbonique*, dans l'installation desquels les marbres et les ferrures nickelées ont été employés à profusion. Là, comme au rez-de-chaussée, l'évacuation du linge mouillé s'opère au moyen de trappes.

**Dépendances et annexes.** — La visite des dépendances et des annexes de l'Etablissement thermal est intéressante à faire. On trouve, dans la *chaufferie*, douze pompes d'une grande puissance, qui peuvent distribuer dans tous les services, 640.000 litres d'eau à l'heure, six chaudières à vapeur, chacune de 90 mètres de surface de chauffe, une machine à vapeur à condensation de 60 chevaux. Les pompes refoulent l'eau minérale et l'eau douce dans dix réservoirs de plus de 100 mètres cubes de contenance étagés respectivement à 6, 12, 16, et 20 mètres de hauteur. Ces réservoirs sont placés dans deux *tours*, l'une exclusivement réservée à l'eau froide et l'autre à l'eau chaude, afin d'éviter l'échange de température par contact.

A côté de l'Etablissement thermal, il y a des *annexes* à signaler aux visiteurs. C'est toute une petite cité industrielle; dans les vastes bâtiments de la *Pâtisserie, avenue Thermale* (n° 24 du plan D-4; pour la visite qui se fait à des heures déterminées s'adresser au bureau p. 6), la Compagnie Fermière a réuni: l'usine pour l'extraction des *sels naturels* des eaux minérales, les ateliers de fabrication des *pastilles Vichy-Etat*, des paquets de *sel Vichy-Etat*, des *comprimés Vichy-Etat*, et enfin, les magasins d'approvisionnement de tous ces produits pour la vente au public.

Les services de l'*embouteillage* et de l'*emballage* des eaux se font dans les ateliers de la Compagnie fermière situés route de Cusset (plan H. I, 3-4) qui sont reliés à la ligne du ch. de fer par un embranchement spécial.

### ETABLISSEMENT DE 2<sup>e</sup> CLASSE

(plan D-4. — Tarifs p. 8)

Cet Etablissement comprend : 18 douches à percussion ; 20 douches de Vichy (massages sous l'eau) ; 154 cabines de bains dont 16 avec douche sous-marine et 12 avec douche vaginale ; 6 douches en hamac ; 12 bains carbo-gazeux ; 20 douches intestinales ; 2 bains de pieds ; 2 bains de siège ; 8 bains de vapeur ; 6 postes d'inhalation d'oxygène ; 2 bains de gaz des eaux de Vichy ; 8 lotions d'eau minérale des sources Lucas et Chomel ; 14 bains sulfureux et 1 salle d'exercices.

On a donné à l'édifice une architecture spéciale utilisant heureusement les effets donnés par les ombres et le soleil ; les façades latérales ont été découpées et présentent des saillies aux étages, la haute tour placée à droite du hall contient les grands réservoirs pour alimenter les services de douches.

L'installation intérieure, sans être aussi luxueuse que celle de l'Etablissement de 1<sup>re</sup> classe, est dotée de tout le confort moderne, le rez-de-chaussée est réservé aux dames, le premier étage aux hommes, le deuxième étage est mixte. Aux quatre coins du vaste hall d'entrée, est inscrit sur un panneau le détail des différents services par étage.

Les cabines de bains ou de douches sont installées le long de galeries spacieuses, éclairées par un plafond en verre. Un système de chauffage à l'air chaud assure dans toutes les galeries une température convenable.

Les cabines sont aménagées avec grand confort. La baignoire en fonte émaillée est placée dans une caisse rectangulaire, émaillée également, ce qui lui donne une ressemblance avec les baignoires en grès. Une robinetterie en bronze chromé distribue l'eau froide, l'eau chaude et l'eau minérale. Le plafond de la cabine, en forme de voûte, est muni d'un dispositif spécial pour l'évacuation des vapeurs et buées.

Tous les services : grandes douches à percussion, douches de Vichy, douches intestinales, bain carbo-gazeux, bains sulfureux, etc., sont conçus avec le même soin et comportent les mêmes perfectionnements.

L'organisation en a été réalisée de façon à réduire au strict minimum l'attente des baigneurs, grâce à un système de tableaux électriques indiquant au fur et à mesure aux guichets de service les cabines libres, afin que le personnel soit prévenu de l'arrivée des malades.

Les services de douches et de douches de Vichy ont été dotés de vestiaires particuliers en quantité largement suffisante.

Le rez-de-chaussée et le premier étage comportent deux salons de repos et une salle d'exercices.

Dans les sous-sols est centralisée la blanchisserie où est lavé le linge des établissements, dont les sous-sols sont reliés entre eux par un tunnel. Cette blanchisserie moderne comporte une série de barboteuses à grandes dimensions, 14essoreuses, 2 calendres de grandes dimensions pour repassage du linge uni et 2 séchoirs continus de conception nouvelle pour le linge qui ne peut être repassé. La production peut dépasser 35.000 pièces de linge par jour, soit environ 10 tonnes.

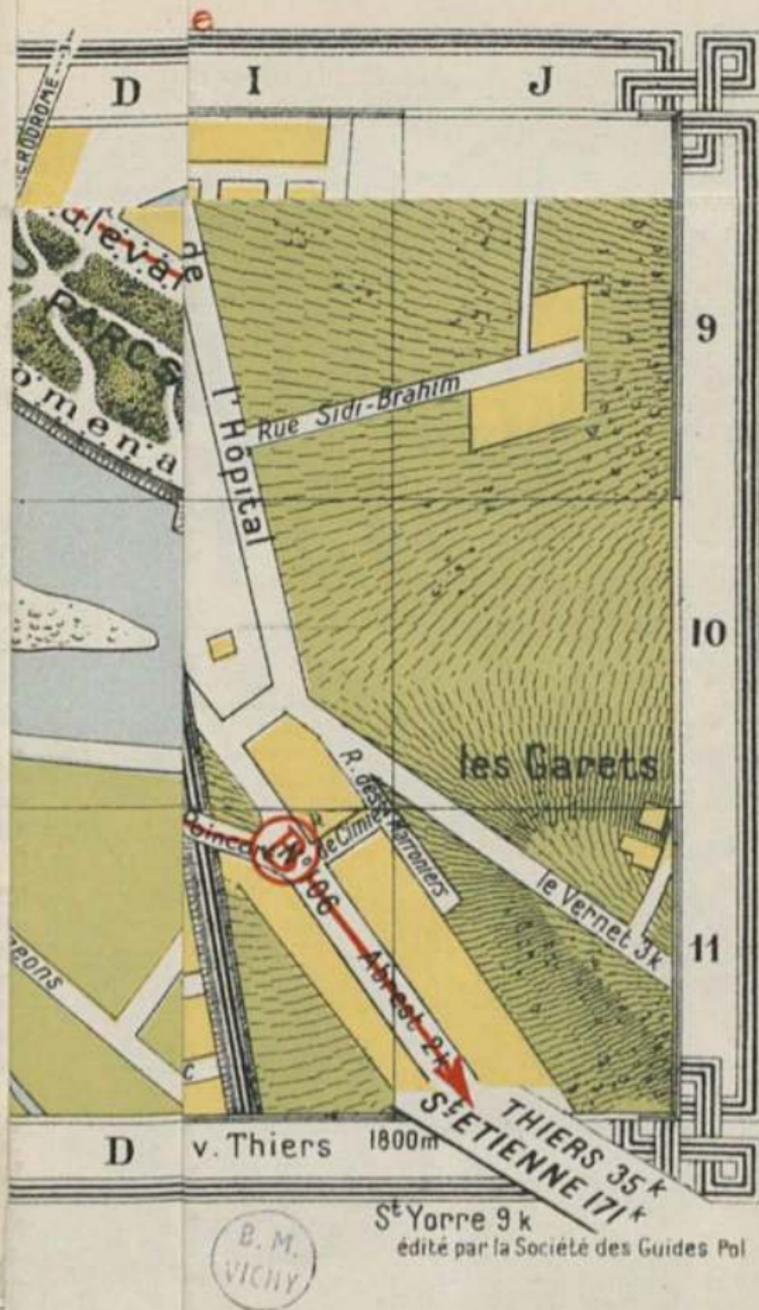
L'Etablissement **Callou** est réservé en principe aux baigneurs de seconde classe, mais il comporte aussi des installations qui restent ouvertes toute l'année et qui, en hiver, sont affectées aux baigneurs de première classe avec aménagement particulier.

### ETABLISSEMENT DE 3<sup>e</sup> CLASSE

(plan E.F.-9. — Tarifs p. 8)

La Compagnie Fermière possède encore un troisième Etablissement, qui occupe l'emplacement des anciens **Bains Lardy**, situé entre la r. Lardy et l'av. des Célestins avec entrée principale sur le boul. des Etats-Unis laquelle est précédée d'un petit square, tandis qu'une autre entrée à l'opposé, r. du Maréchal-Pétain, permet l'accès au petit parc de l'Etablissement.

Construit, comme celui de 2<sup>e</sup> classe, sur les plans de Ch. Letrosne, architecte, ce dernier Etablissement a été inauguré en 1937 par le Ministre de la Santé publique. Il comprend 126 cabines de bains, 10 salles de douches, 5 salons d'attente, des salles de repos, de toilette, etc. Conçu suivant des dispositions non encore réalisées et aménagé avec un grand souci d'hygiène et de commodité, il complète heureusement l'ensemble des possibilités thermales de Vichy.



et les résultats thérapeutiques ne peuvent être suffisants.  
 Aux malades qui ont la possibilité de se déplacer deux fois

# VICHY

Echelle de 1 à 7.000

AUTOBUS Services réguliers intermittents

## Légende

- Sens unique
- 1 Monument aux Morts CD7
  - 2 Banque de France F5
  - 4 Crédit Lyonnais E7
  - 5 Société Générale E7
  - 6 Perception, Recette Municipale, Pompiers, Salle des Fêtes G7
  - 7 Casino D7
  - 8 Petit Casino E7,8
  - 10 Commissariat du Gouvernement DES
  - 11 Casino des Fleurs E5,6
  - 12 Elysée-Palace E6
  - 13 Eglise St Blaise D8
  - 14 St Louis E7
  - 15 Etablissement Thermal (1<sup>re</sup> classe) D5
  - 16 Bains Callou (2<sup>e</sup> classe) D4
  - 18 Etablissement (3<sup>e</sup> classe) EF9
  - 19 Institut physiothérapique D4
  - 21 Hôtel de Ville G7
  - 22 Maison du Bailliage, Musée D9
  - 23 Palais des Sources (Drink Hall) D5
  - 24 Pâtisserie D4
  - 25 Postes et Télégraphes F6
  - 26 Restauration D7
  - 27 Temple protestant E5
  - 28 Tour de l'Horloge D8
  - 29 Syndicat d'initiative, Bureau S.N.C.F. et Sporting-Club D6
  - 30 Gare des Autocars F6
  - 31 Synagogue E8
- Sources —
- des Célestins E9
  - Chomel D5
  - Dubois EF8
  - Grande Grille D5
  - de l'Hôpital D7-8
  - Lardy F9
  - Lucas D5
  - Mesdames D5
  - du Parc D6
  - Prunelle E5
  - Garages



GANNAT 5k CLERMONT 58k

GUIDES POL

RANDAN 15k RIOM 42k

la Palisse 23k Cusset 2k MOULINS 68k LYON 160k PARIS 354k

# NOTICE MÉDICALE SUR VICHY

(LES EAUX, LA CURE)

Par le Docteur Paul VAUTHEY

*Ancien interne des Hôpitaux de Lyon.*

*Ancien Médecin de l'Hôpital thermal de Vichy.*

*Médecin Consultant à Vichy.*

---

Vichy, connue du temps des Romains qui utilisaient déjà ses eaux minérales, occupe actuellement le premier rang, non seulement des stations françaises, mais de toutes les stations thermales d'Europe, tant par la valeur et le nombre de ses sources, par l'action bienfaisante et l'efficacité de ses eaux, par l'importance de ses établissements thermaux, que par le nombre des buveurs et baigneurs qui la fréquentent chaque été, par l'élégance et la qualité de sa clientèle (plus de 140.000 étrangers par saison).

Sources les plus réputées, principaux établissements les plus complets et les mieux installés, casino, parcs sont la propriété de l'Etat ; l'exploitation en est confiée à une Compagnie fermière.

La saison commence dès le 1<sup>er</sup> mai, atteint son acmé en juillet et août, et se prolonge jusque fin octobre, notamment pour les malades qui ont besoin de faire une seconde cure la même année. Les mois les plus favorables pour la cure sont incontestablement juin et septembre ; en juillet et en août l'affluence est trop considérable, et les baigneurs se plaignent constamment de l'attente prolongée aux sources et aux établissements.

La cure habituelle de Vichy est de vingt à vingt-cinq jours en moyenne ; elle est rarement plus courte (quinze à seize jours chez les enfants et les personnes affaiblies), parfois plus longue (notamment chez les colonaux, — un mois, ou plus, avec quelques jours d'arrêt au milieu). Une seconde cure dans la même saison n'est, le plus ordinairement, que de dix à quatorze jours. Nous mettons les malades en garde contre la tentation qu'ils peuvent avoir de scinder leur cure ordinaire, en faisant dix ou douze jours au début de la saison, et dix ou douze jours à la fin. L'action de la cure, dans ces conditions, n'est pas assez profonde et les résultats thérapeutiques ne peuvent être suffisants. Aux malades qui ont la possibilité de se déplacer deux fois

pendant l'été, nous conseillons toujours la cure classique, habituelle, et efficace, de trois semaines, en mai ou juin, et une seconde cure de dix à quatorze jours en septembre-octobre, pour consolider et accentuer les bons résultats de la première. Nous n'avons toujours eu qu'à nous louer de cette manière de faire.

Le plus habituellement, les hépatiques, les dyspeptiques ont besoin d'une cure thermale pendant trois années consécutives; progressivement, à la suite de chaque cure ils ont constaté des améliorations remarquables; mais c'est ordinairement après la troisième qu'ils obtiennent la disparition des symptômes, crises et accès, de leur affection, et qu'ils retrouvent leur état de santé général à peu près le même qu'antérieurement. Cependant certaines catégories de malades réclament une série plus longue de cures; ainsi l'on voit à Vichy des arthritiques, diabétiques, uricémiques, etc., venir presque chaque année, durant dix, quinze ans et même davantage, faire pendant trois semaines provision de santé pour l'année entière.

Il en est de même pour les paludéens, les coloniaux entériques, les diarrhéiques chroniques, etc.

**SOURCES.** — Les sources minérales de Vichy et du bassin de Vichy forment deux groupes importants :

1° Les sources chaudes : Grande Grille, 41°5; Chomel, 43°; Hôpital, 33°; Boussange, 40°; Lucas, 22°; Dôme, 44°1, 60°5 et 66°;

2° Les sources froides (température moyenne de 11° à 16°), en tête desquelles se placent les sources universellement connues et réputées des Célestins (15°), puis le Parc, Mesdames, Lardy, Dubois, Prunelle, Larbaud, et environ cent cinquante sources, constituant ce qu'on appelle le « bassin de Vichy » et situées sur le territoire des communes voisines : à Saint-Yorre, Hauterive, Cusset, Abrest, Bramefant, Saint-Priest, Bellerive, la Tour, etc.

Presque toutes ces sources ont été forées, le forage ayant atteint les filons d'eau minérale à des profondeurs variables, mais les principales ont jailli naturellement, l'époque de leur apparition naturelle étant d'ailleurs inconnue; elles existaient déjà avant la conquête romaine; ce sont les sources dites « naturelles » (par opposition aux sources forées). Toutes les sources chaudes sont naturelles, sauf la source Boussange et les trois sources du Dôme, qui ont été forées il y a quelques années dans les environs de Vichy. Du groupe très nombreux des sources froides, seules les sources des Célestins sont naturelles. Toutes les sources naturelles de Vichy sont la propriété de l'Etat, qui possède également quelques sources forées (Boussange, Parc, Mesdames, Hauterive).

Une source *sulfureuse* intermittente, qui jaillit à Bellevue, n'est pas utilisée médicalement ; elle est une attraction et une promenade aux portes de Vichy.

**EAU MINÉRALE.** — L'eau de Vichy est d'origine profonde ; elle provient de la fusion des roches granitiques du centre de la terre.

Elle est le type des *eaux alcalines fortes*. C'est une *bicarbonatée sodique*, gazeuse par excès d'acide carbonique.

Elle est constituée par deux éléments chimiques dominants : la soude et l'acide carbonique ; tous les corps à fonction basique qu'elle renferme s'unissent à l'acide carbonique pour donner des bicarbonates ; tous les corps à fonction acide s'unissent à la soude pour former des sels de soude.

L'analyse y révèle, outre l'acide carbonique libre très abondant, les éléments chimiques principaux suivants : bicarbonates de soude (moyenne 5 gr. par litre), de potasse, de magnésie, de strontiane, de chaux, de protoxyde de fer (jusqu'à 28 milligr. par litre), de protoxyde de manganèse, — sulfate, phosphate, arséniate (2 et 3 milligr. par litre), borate de soude, — chlorure de sodium (55 centigr. par litre), — silice, lithine, etc.

On y a reconnu aussi, en très faibles quantités, d'autres éléments, tels que : acide sulfhydrique, — des métalloïdes (fluor, 15 à 18 milligr. par litre, brome, iode), — divers métaux, rubidium, strontium, baryum, cæsium, — et tout récemment l'analyse spectrographique des eaux y a révélé, d'une façon décisive, à l'état de traces, la présence de presque tous les métaux lourds : argent, arsenic, bismuth, cuivre, étain, gallium, germanium, glucinium, or, plomb, thallium, titane, tungstène, vanadium, zinc.

L'eau des sources de Vichy laisse dégager très abondamment des gaz, « gaz thermaux », qui sont constitués principalement par de l'acide carbonique libre (98 %), et par de l'azote et des gaz rares (argon, xénon, hélium, néon, crypton).

La minéralisation totale de l'eau de Vichy est en moyenne de 7 gr. par litre, soit la teneur du sang en sels, et la minéralisation du sérum physiologique. La composition de l'eau de toutes les sources n'est pas exactement la même ; elle varie de l'une à l'autre ; c'est une des raisons de la différenciation de chaque source et de son emploi dans tel ou tel cas particulier, à tel ou tel moment de la maladie ou de la cure. Cette variation de composition d'une source à l'autre se fait d'ailleurs dans des limites assez restreintes, ne dépassant pas 1 gr. dans la minéralisation totale, aussi la dominante chimique et physiologique reste à peu près la même dans l'ensemble pour toutes les sources de Vichy.

Mais il est important de noter, pour chaque source, la constance de la composition saline, démontrée par toutes les analyses successives depuis 1854, et par la plus complète de toutes faite à l'*Institut d'Hydrologie de Paris* en 1925.

Outre ces propriétés chimiques, l'eau de Vichy recèle diverses propriétés physiques, physico-chimiques et physico-dynamiques, dont l'importance est actuellement reconnue très grande. C'est d'abord l'*isotonie* (grâce à sa composition et à sa minéralisation analogues à celles du sang), qui peut faire considérer l'eau de Vichy comme un véritable sérum physiologique naturel, ce qu'ont bien démontré les expériences récentes d'injections d'eau de Vichy sous la peau, dans les tissus et dans les veines. Ce sont ensuite : l'*état naissant*, qui en fait, à la source même, un médicament doué de propriétés de *vitalité* remarquables, l'*état électrique*, la *radio-activité*, la *chaleur*, l'*état d'ionisation*, les *combinaisons des sels aux matières organiques*, la présence des *colloïdes*, le *pouvoir catalytique*, etc.

Les remarquables actions physico-dynamiques et biologiques des eaux de Vichy ont été révélées par les nombreuses recherches expérimentales et chimiques faites depuis une vingtaine d'années : action zymosthénique, — action agocytaire et anagocytaire, — action sur les phénomènes anaphylactiques, — sur l'équilibre acide-base, — sur les taux de l'acide urique du sang et des urines, — sur la formule d'Arneth, — sur l'hyperglycémie provoquée et l'acétonurie, — sur les mouvements des organes isolés du corps, — sur le métabolisme de l'acide ascorbique, etc., etc.

Voici maintenant le tableau de la composition des eaux de Vichy d'après la nouvelle notation chimique en ions :

ANALYSES DES PRINCIPALES SOURCES DE VICHY-ÉTAT  
(Résultats exprimés en ions et par litre)

		Célestins	Grande Grille	Hôpital	Chomel
Cathions...	Calcium .....	0,204	0,102	0,162	0,105
	Magnésium.....	0,019	0,013	0,013	0,013
	Sodium .....	1,696	1,885	1,850	1,899
	Strontium .....	—	traces	traces	traces
	Potassium .....	0,099	0,115	0,147	0,107
	Lithium .....	0,001	0,002	0,0027	0,0021
	Fer .....	traces	0,0014	0,0014	0,0007
Anions...	CO <sup>2</sup> combiné ....	1,621	2,329	2,422	2,345
	SO <sup>4</sup> .....	0,164	0,190	0,184	0,187
	Cl.....	0,233	0,349	0,349	0,352
	Si O <sup>3</sup> .....	0,037	0,078	0,078	0,079
	As <sup>3</sup> O <sup>4</sup> H.....	traces	traces	traces	traces
	Az <sup>3</sup> O <sup>5</sup> .....	0,007	—	—	—

**ETABLISSEMENTS THERMAUX.** — A côté des établissements de l'Etat, fonctionnaient autrefois plusieurs établissements thermaux privés, *établissement Lardy, établissement Larbaud, établissement du Hammam*. Mais, à part l'*Institut physio-thérapique du Docteur Berthomier* qui existe toujours, ils ont disparu peu à peu, à mesure que la **Compagnie fermière** édifiait successivement les **établissements actuels de 1<sup>re</sup> classe** (inauguré en 1903), de **2<sup>e</sup> classe** dits *Bains Callou* (en 1933), de **3<sup>e</sup> classe** (en 1937). Ces trois nouveaux établissements, propriété de l'Etat, luxueux, très vastes, merveilleusement installés d'après toutes les données modernes, qui consomment chaque jour des flots d'eau minérale, sont desservis par les principales sources, *Grande Grille, Chomel, Hôpital, Boussange, Dôme*. Tous les procédés anciens et modernes de la thérapeutique hydro-minérale et de la physiothérapie s'y trouvent réunis, s'adressant à toutes les catégories de malades qui font la cure de Vichy.

Les nombreux traitements appliqués dans ces établissements thermaux peuvent être groupés en :

1<sup>o</sup> Traitements utilisant l'eau minérale et les gaz thermaux qui s'en dégagent ; ils constituent le traitement spécial de Vichy, le traitement alcalin proprement dit. L'eau alcaline sert à donner des bains minéraux de toutes sortes, en baignoires ou en piscines individuelles, à eau dormante ou courante, avec ou sans douches sous-marines, — bains de piscine chauds ou froids, — bains de siège, à eau dormante ou courante, avec ou sans douches locales, périnéales, lombaires, latérales, — douches ascendantes, — douches vaginales, — lavages vésicaux, — lavages d'estomac, — gargarismes, pulvérisations pharyngées, irrigations nasales, — bains de pieds à eau dormante ou courante, — douches générales, — massages sous l'eau chaude, — douches en hamac. — Les traitements par les gaz thermaux recueillis au griffon des sources chaudes consistent en : bain général ou local, — douches cutanées locales, — inhalations, — douches nasales et pharyngées. — Les bains carbo-gazeux utilisent à la fois l'eau minérale et les gaz thermaux (98 % d'acide carbonique) ;

2<sup>o</sup> Traitements d'hydrothérapie générale, qui comprennent toute la série des grandes douches à percussion sous toutes leurs formes ;

3<sup>o</sup> Traitements adjuvants physiothérapiques, représentés par : massages (massage sec, massage vibratoire, massage sous l'eau chaude type Vichy, type Aix ; — le massage sous l'eau a pris une grande importance à Vichy, car il agit très favorablement sur la nutrition profonde et donne d'excellents résultats chez les arthritiques, diabétiques, obèses, goutteux, rhumatisants chroniques, etc.) ;

— bains de vapeur et d'air chaud, généraux ou locaux ;  
 — douches de vapeur ; — douche électrique d'air chaud ;  
 — bains de lumière ; — bains de chaleur radiante et lumineuse de Dowsing, généraux ou locaux.

Signalons tout particulièrement : 1<sup>o</sup> les traitements par applications directes des *Boues végéto-minérales de Vichy*, dont les effets thérapeutiques sont des plus remarquables. — 2<sup>o</sup> l'*Institut d'Electrothérapie*, qui s'est considérablement développé sous la savante direction du Docteur Aimard : galvanisation, faradisation, haute fréquence, bain de Schnée, fauteuil de Bergonié, rayons ultra-violets, infra-rouges, diathermie, ondes courtes, et une remarquable installation de radiographie et de radiothérapie. — 3<sup>o</sup> l'*Institut de Mécanothérapie*, le plus complet qui soit, dont est spécialement chargé le Docteur Haller.

**ACTION DES EAUX DE VICHY.** — L'eau de Vichy se boit très facilement, n'est pas désagréable, et ne provoque aucune sensation pénible ; au contraire elle amène une sensation de bien-être, par atténuation ou suppression des maux présents (ballonnement, lourdeur gastrique, aigreurs, ou douleurs) ; le plus souvent il y a quelques renvois gazeux d'acide carbonique, après l'ingestion d'une dose d'eau.

Dans l'estomac, l'eau détermine d'abord un décapage de la muqueuse, en dissolvant le mucus épais qui la tapisse, et dégage l'orifice des glandes sécrétoires ; les sels alcalins neutralisent les acides digestifs ou de fermentations trop abondants, et suppriment les aigreurs et brûlures ; la sécrétion du suc gastrique est régularisée, la digestion chimique se fait plus normalement, plus complètement et plus rapidement, les contractions de l'estomac sont réveillées, le spasme pylorique cesse, le passage dans l'intestin des matériaux alimentaires, mieux transformés et mieux élaborés, se fait en temps voulu, et il n'y a pas de résidus gastriques. Ces divers effets sont favorisés, et accrues, par l'acide carbonique mis en liberté dès que l'eau arrive dans l'estomac ; l'acide carbonique en effet calme les douleurs et le spasme du pylore, distend légèrement et momentanément les parois stomacales, excite les contractions gastriques, favorise et active le brassage des aliments et le passage dans l'intestin. A la suite de toutes ces actions locales, le buveur a une sensation de mieux être, sent son estomac plus complètement libre, sa digestion plus facile et plus rapide ; sa langue se dépouille, l'appétit reparaît ou s'accroît ; un certain temps après l'ingestion de l'eau, le buveur a la sensation parfois très marquée de la faim, et il est pressé de se mettre à table.

De plus, la fine précipitation des colloïdes de l'eau, qui

commence aussitôt après l'émergence, détermine sur les terminaisons nerveuses de l'estomac une réaction particulière, dont l'effet à distance sur le foie et les glandes endocrines est la régularisation de leur fonctionnement vers la normale.

De l'estomac, l'eau passe rapidement dans l'intestin, surtout si elle est bue à jeun, et elle y exerce les mêmes actions que sur l'estomac : action dissolvante sur le mucus, amélioration des sécrétions intestinales et action favorisante, action motrice sur les parois intestinales, — et, en plus, action saponifiante et émulsionnante des graisses, — d'où amélioration de la digestion intestinale, atténuation et suppression des troubles et symptômes intestinaux ; l'élaboration digestive du chyme est plus parfaite, et l'absorption plus facile, plus rapide, plus complète. L'amélioration de la digestion stomacale et la suppression des troubles gastriques avaient déjà sur la fonction intestinale une action très favorable en apportant dans l'intestin un chyme plus normal, par conséquent non irritant. Cette amélioration de la digestion gastro-intestinale, à laquelle contribuent les fonctions et sécrétions pancréatiques et hépatiques également améliorées, provoque un meilleur fonctionnement de la partie terminale de l'intestin, la suppression des diarrhées chroniques, et l'amélioration manifeste de certaines formes de constipation, et de l'entéro-colite muco-membraneuse. Enfin l'eau de Vichy agit favorablement sur la nutrition de tous les organes digestifs, et a une action modificatrice sur les lésions inflammatoires ou irritatives des muqueuses (gastrite, entérite).

L'absorption de l'eau et de ses constituants ne se fait probablement pas au niveau de l'estomac, mais presque uniquement dans l'intestin ; cette absorption doit être à peu près complète, à cause de la faible minéralisation de chaque dose d'eau ingérée, et de son état isotonique.

Ainsi absorbée, l'eau passe dans la circulation de la veine porte, et retentit sur tous les organes qui en sont tributaires, en régularisant leur circulation, favorisant ainsi, et aussi par l'alcalinisation du milieu, leur nutrition, améliorant leurs fonctions, ce qui explique les heureux résultats obtenus dans les engorgements chroniques des viscères abdominaux, la pléthore abdominale, et les affections dues aux troubles de cette circulation.

Cette action se fait sentir surtout sur le foie et le pancréas ; elle améliore et régularise toutes leurs fonctions, d'abord leur fonction de sécrétion intestinale (bile et suc pancréatique) favorisant ainsi le fonctionnement du tube digestif, et contribuant à une digestion et à une absorption intestinales plus normales, — et parallèlement toutes leurs

autres fonctions connues (sécrétion interne du pancréas, action antitoxique du foie, action de la cellule hépatique sur la formation de l'urée, etc.).

L'action sur la sécrétion biliaire et sur la bile est importante : augmentation de la sécrétion (action cholagogue) et de l'excrétion (action cholérétique) ; augmentation importante de la fluidification et de la réserve alcaline de la bile ; abaissement du taux de la cholestérine et maintien de son état de dissolution, raréfaction et disparition des calculins ; atténuation notable du microbisme biliaire, puis sa disparition, parallèlement à la diminution et à la disparition des leucocytes et des colonies microbiennes ; chasse biliaire importante, etc.

L'eau de Vichy combat ainsi tous les troubles morbides qui provoquent la formation des calculs biliaires et l'apparition des coliques hépatiques. Une fois la lithiase constituée, l'eau minérale agit directement, en calmant l'irritabilité des voies biliaires, en expulsant, sous la pression de la sécrétion augmentée, et la poussée plus forte de l'excrétion, les résidus et la boue biliaires, voire même les calculs plus volumineux, en dissolvant le mucus qui agglutine les concrétions de cholestérine, en évitant l'infection biliaire, et arrive à supprimer les crises hépatiques.

L'eau passe ensuite de la circulation porte dans la circulation générale, et atteint là son maximum d'action. D'abord elle provoque une élévation de la tension artérielle, plus ou moins marquée, plus ou moins prolongée, qui bien ôt s'abaisse progressivement, se régularise, et tend à se rapprocher de la normale. Elle maintient, rétablit ou augmente l'alcalinité du sang, condition indispensable à la vie et au bon fonctionnement des éléments qui le constituent, des tissus et des organes qu'il irrigue. Cette alcalinisation par la cure de Vichy ne va du reste jamais jusqu'à la fameuse cachexie alcaline de Trousseau, admise par certains jusqu'à ces dernières années, et qui déterminait des symptômes de dépression générale, d'anémie, de débilitation, redoutés encore actuellement de quelques malades. Or, cette alcalinisation du sang marche toujours de pair, à Vichy, avec une augmentation manifeste du nombre des globules rouges et du taux de l'hémoglobine ; ces faits ont été mis en évidence par de nombreuses expériences de laboratoire et par les examens cliniques chez les malades soumis à la cure de Vichy. Aussi l'eau de Vichy est-elle un reconstituant au lieu d'être un anémiant, et agit-elle très favorablement chez les chlorotiques, les anémiques, notamment les anémiques paludéens, les convalescents de maladies aiguës, surtout s'il y a concurremment des troubles digestifs. Enfin elle provoque des phases successives d'hyper et d'hypoleuco-

cytose en rapport avec une stimulation de la phagocytose, — l'augmentation des opsonines et de l'index opsonique.

Circulant avec le sang dans tout l'organisme, les éléments de l'eau de Vichy arrivent au contact des cellules organiques de tous les tissus, maintiennent ou ramènent la constitution chimique normale de toutes les humeurs et sécrétions de l'organisme, améliorent la nutrition profonde, l'action dynamique due aux propriétés physico-chimiques de l'eau minérale, et les réactions qu'elle provoque, y contribuent pour leur propre part. Le fonctionnement des éléments cellulaires des tissus est meilleur, les oxydations organiques sont plus parfaites, l'utilisation des matériaux d'apport, l'assimilation se rapprochent de la normale. La désassimilation d'autre part est meilleure, favorisée par la lixiviation des éléments cellulaires par les liquides alcalins, par la neutralisation des acidités résiduelles, par la réduction au minimum et l'état plus normal des déchets grâce à la perfection des mutations profondes. Et, en fin de compte, il y a stimulation des organes de sécrétion externe et d'élimination (peau, glandes sudoripares, sécrétion urinaire, respiration pulmonaire), amélioration de leurs fonctions, élimination des produits nocifs et désintoxication.

Ces actions profondes de l'eau de Vichy expliquent les excellents effets de la cure pour modifier la constitution arthritico-hépatique, héréditaire ou acquise, pour combattre les affections arthritiques et hépatiques elles-mêmes, maladies de la nutrition, diabète, obésité, gravelle, goutte, lithiase biliaire, lithiase rénale, rhumatisme chronique, etc. pour prévenir ou enrayer les diverses manifestations d'origine arthritico-hépatique, chocs anaphylactiques, migraines, urticaire, œdème de Quincke, asthme, etc. A la guérison de ces dernières contribue largement l'action antianaphylactique manifeste, action de désensibilisation, de l'eau de Vichy.

Toutes ces affections sont considérablement améliorées, par régularisation de tous les actes fonctionnels qui président à la nutrition, depuis la digestion jusqu'à l'élimination extérieure, par modification de la constitution chimique du sang, des humeurs et des sécrétions externes, *par amélioration de l'équilibre vago-sympathique et des sécrétions endocriniennes.*

Cette action favorable sur la nutrition retentit sur l'état général d'une manière incontestable et assez rapide; avant la fin de la cure la plupart des malades éprouvent une sensation de mieux être, avec stimulation de l'état général, ils ont plus d'entrain, plus de vigueur, et leur poids se rapproche du chiffre normal.

**En résumé** l'eau de Vichy en boisson détermine sur l'or-

ganisme, une **amélioration**, une **régularisation**, le **retour vers la normale** :

a) des organes de la nutrition et de leurs actes fonctionnels (tube digestif, glandes sécrétoires, digestives et autres, organes d'absorption),

b) de la constitution chimique du sérum sanguin (alcalinisation), du nombre des globules rouges et du taux de l'hémoglobine,

c) de l'activité organique et de la vitalité des éléments cellulaires et des glandes à sécrétion interne,

d) des échanges profonds au niveau des éléments cellulaires de tous les tissus (nutrition proprement dite, oxydations, assimilation et désassimilation),

e) des réactions de défense de l'organisme.

f) des organes de sécrétion externe et d'élimination, et de leurs actes fonctionnels (urine, sueur, bile, respiration pulmonaire).

Les applications externes d'eau minérale et des gaz thermaux, et tous les traitements de l'établissement thermal tendent aux mêmes buts, et par conséquent accentuent manifestement les effets ci-dessus décrits de l'eau prise en boisson ; ce sont des traitements adjuvants souvent indispensables, qui permettent parfois d'agir plus directement et plus efficacement sur des symptômes particuliers.

**INDICATIONS DES EAUX DE VICHY.** — A la suite de cet exposé de l'action des eaux, on se rend compte de la longue liste des affections qui sont très favorablement influencées par la cure, et pour lesquelles il est indiqué d'avoir recours au traitement hydrominéral alcalin de Vichy. Dans toutes ces affections en effet les résultats obtenus sont très remarquables.

Nous nous contentons d'énumérer les maladies qui doivent être soignées à Vichy :

Maladies du foie : insuffisance hépatique, cholémie familiale, ictères, angiocholites, cholécystites lithiasiques ou non, congestions chroniques de toutes natures, cirrhose courante avant la phase d'atrophie, cirrhose hypertrophique, cirrhose biliaire, hyper et hypohépatie, troubles d'origine hépatique héréditaire chez les enfants (intolérants alimentaires, petits inadaptés urbains, petits hépatiques inassimilateurs, acétonémiques avec crises de vomissements).

Maladies de l'estomac : hypo et hypersthénie, hyperchlorhydrie, syndrome pylorique, catarrhe, gastrite, notamment gastrite alcoolique, ulcus (en dehors des hémorragies), dyspepsies sensitivo-motrices, dyspepsies secondaires (arthritiques, chlorotiques, toxi-infectieuses, gastro-hépatiques, des pays chauds, des ptosiques, etc.).

Maladies de l'intestin : diarrhées chroniques, notamment

des pays chauds, dysenterie en dehors de la période aiguë, atonie gastro-intestinale, constipation, entéro-colite muco-membraneuse.

Maladies de la nutrition : affections arthritiques et arthritico-hépatiques, lithiase biliaire, lithiase rénale, gravelle, goutte, diabète, obésité, migraines, urticaire, œdème de Quincke, asthme, rhumatisme chronique.

Congestion hépatique et splénique d'origine paludéenne.

Engorgements chroniques des viscères abdominaux par troubles de la circulation porte, pléthore abdominale.

Entéroptose.

Intoxications chroniques (alimentaires, médicamenteuses, paludisme, alcoolisme, morphinisme, etc.).

Certaines albuminuries (digestives, diathésiques, goutteuses, diabétiques, calculeuses).

Chlorose et anémies, surtout avec troubles dyspeptiques.

Convalescence des maladies aiguës.

Dermatoses hépato-arthritiques (prurits, érythèmes, prurigos, acnés, certaines formes d'eczéma, etc.).

Affections cutanées d'origine gastro-intestinale et diathésique.

Névropathies et neurasthénies avec troubles digestifs primitifs ou secondaires.

Névralgies et névrites toxiques ou diathésiques.

Dysménorrhée. Métrites. Salpingites au début.

D'autres affections, non tributaires du traitement thermal proprement dit, c'est-à-dire de la cure alcaline, mais justiciables de traitements physiothérapiques (hydrothérapie, bain carbo-gazeux, boues végéto-minérales, électrothérapie, mécano-thérapie, etc.) trouvent aux établissements thermaux toutes ces installations modernes complètes, dont les excellents effets expliquent l'envoi de ces malades à Vichy.

**CONTRE-INDICATIONS.** — Ne doivent pas être envoyés à Vichy les malades atteints de :

Cancer ; phtisie ; affections avancées et mal compensées du cœur et des vaisseaux ; tendance aux congestions et hémorragies ; états cachectiques ; scléroses viscérales avancées (cirrhose atrophique, sclérose pancréatique, néphrite interstitielle) ; anasarque ; suppurations biliaires.

**LA CURE A VICHY.** — Le traitement à Vichy est, avant tout, une cure interne, *cure de boisson*. Les buveurs, munis de leur verre gradué, se présentent aux buvettes (qui sont gratuites), le plus habituellement entre 7 heures et 12 heures et de 15 heures  $\frac{1}{2}$  à 18 heures. Les quantités prescrites sont ordinairement bues par doses fractionnées, entre lesquelles les « *curistes* » se promènent dans le parc, sous les allées couvertes, ou se reposent sous le hall de chaque source ou sur la terrasse du Casino, en entendant les

concerts. Dans certaines affections, l'eau doit être bue à d'autres moments de la journée déterminés par l'examen du malade, les buvettes restant ouvertes, en pleine saison, jusqu'à dix heures du soir.

Toutes les sources de Vichy et du bassin de Vichy ne servent pas à la cure sur place. Les principales seulement sont utilisées et pourvues de buvettes ; ce sont à peu près uniquement les sources de l'Etat, les plus réputées et les plus fréquentées, parce qu'elles sont les plus actives et les plus efficaces ; leurs buvettes sont très joliment installées sous des pavillons ou des halls très artistiques :

1° **Grande Grille**, source naturelle, 70.000 l. par 24 heures, à 41°5 ; sa vasque est disposée de façon à bien montrer ce qu'est une source jaillissante de Vichy (l'ascension et le bouillonnement de l'eau, avec saccades plus ou moins fortes, sont dus à la pression du gaz carbonique qui existe en grande quantité dans l'eau de Vichy) ; son eau est la plus active, agissant profondément sur l'organisme, sur toutes les fonctions de nutrition générale, et plus spécialement sur le foie (peut-être en raison d'une dose un peu plus élevée de H.S.).

2° **Hôpital**, source naturelle, 60.000 l. par 24 h., à 33° ; elle a comme caractéristique d'être la plus alcalinisante, à la fois localement sur le tube digestif, et généralement sur le sang, sur les humeurs et les tissus de l'organisme, sur les sécrétions et excrétions ; elle agit en plus favorablement sur les lésions inflammatoires ou irritatives de la muqueuse du tube digestif (gastrite, entérite) et sur les diarrhées chroniques ; sur les coliques hépatiques et les affections douloureuses des voies biliaires.

3° **Chomel**, source naturelle, réunion du puits Chomel et du puits Carré, 140.000 l. par 24 h., à 43° ; sa caractéristique est d'être la plus chaude ; elle agit sur l'estomac, sur le foie et sur la nutrition profonde plus doucement, sans violence ni tendance congestive, ni réveil des crises aiguës ;

4° **Lucas**, source naturelle, 200.000 l. par 24 h., à 28° ; contient plus spécialement des sulfures alcalins pouvant agir favorablement sur certaines affections cutanées et sur les fermentations gazeuses intestinales.

5° **Célestins**, sources naturelles, 140.000 l. par 24 h., à 15° ; très fraîche, très gazeuse et pétillante, très agréable à boire ; elle s'élimine assez rapidement par les reins, augmente la quantité des urines, et grâce à sa forte proportion d'acide carbonique, peut relever l'acidité urinaire trop faible ; son action est stimulante, notamment sur la motricité intestinale ; elle est des plus efficaces dans l'uricémie, la gravelle urique, la goutte, l'albuminurie des diabétiques, etc.

6° **Mesdames**, source forée, 20.000 l. par 24 h., à 16° ; une des moins chargées en bicarbonate de soude, mais renfermant une plus forte dose d'arséniate de soude (3 milligr.) et de protoxyde de fer (26 milligr.) ce qui en fait sa caractéristique spéciale ;

7° **Pare**, source forée, 15.000 l. par 24 h., à 18° ; son sulfate de chaux un peu plus abondant augmenterait l'action diurétique habituelle de l'eau de Vichy en général.

D'autres sources, appartenant à des particuliers, ont aussi une buvette ; ce sont :

1° **Lardy**, source forée, froide, de même caractéristique que Mesdames (arséniate de soude 3 milligr. et protoxyde de fer 28 milligr.), et très favorable, comme elle, chez les anémiques, convalescents, paludéens ;

2° **Dubois**, source forée, sans autre particularité que d'être peut-être la plus froide (11 degrés) ;

3° Les trois sources du **Dôme**, sources forées jaillissantes, les plus chaudes de tout le bassin de Vichy 44°1, 60°5, 66° ; mais elles sont à trois kilomètres de Vichy, et très rares sont les buveurs qui les fréquentent.

Les multiples éléments constitutifs de l'eau de toutes ces sources, ses propriétés physiques et physico-dynamiques, ses effets complexes sur les organes principaux et les fonctions les plus importantes de la nutrition, expliquent l'activité des eaux de Vichy, qui parfois dépasse le but et fait qu'elles ne sont pas toujours inoffensives. Leurs effets curatifs ne sont obtenus que par une application judicieuse du traitement, qui doit tenir compte de très nombreux éléments, âge du malade, tempérament, état du cœur et des vaisseaux, durée, gravité et moment de la maladie, nombre des organes atteints, symptômes accessoires, etc. C'est pourquoi une cure de Vichy doit être surveillée et constamment guidée par l'examen du malade, l'étude de ses réactions fonctionnelles, l'état momentané de ses organes, de ses urines, etc. C'est pourquoi plusieurs malades, ayant apparemment la même affection, ne doivent pas faire exactement le même traitement, et cependant doivent obtenir à la fin de la cure des résultats parallèles. C'est pourquoi le choix des sources, les doses d'eau, les heures de boisson varient d'un malade à l'autre, et doivent être modifiés, parfois à plusieurs reprises, au cours d'une cure. C'est pourquoi aussi, d'une année à l'autre, le traitement change pour un même malade.

Du reste, si la dominante thérapeutique reste à peu près la même dans l'ensemble pour toutes les sources de Vichy, par le fait d'une constitution chimique, de propriétés physiques et physico-dynamiques, d'une action physiologique générale communes, il n'en est pas moins vrai qu'il faut reconnaître une différenciation d'une source à l'autre,

en raison des variations, même faibles, de la minéralisation totale, de la prédominance de tel ou tel élément chimique, de telle ou telle propriété, physico-chimique, etc. ; cette différenciation existe peut-être seulement dans les détails, néanmoins il en résulte des qualités particulières, une caractéristique spéciale à chaque source, comme nous l'avons indiqué en énumérant les sources utilisées en boisson, et en conséquence une différence dans leur manière d'être vis-à-vis du malade et dans leurs actions thérapeutiques. C'est là, encore, une des raisons qui font préférer une source à sa voisine, chez tel ou tel malade, dans tel ou tel cas particulier, à tel ou tel moment de la maladie et de la cure. Ce fait complique encore l'emploi thérapeutique de l'eau de Vichy et les prescriptions du traitement, et rend inutile ou même dangereuse une cure dirigée par le malade lui-même, qui est du reste journellement étonné de ne pas boire à la même source que son voisin de table ou « un ami ayant la même maladie ».

Toutes ces considérations expliquent aussi l'impossibilité pour le médecin-consultant à Vichy de faire ses prescriptions pour toute la durée d'une cure, et de fixer une fois pour toutes le traitement hydrominéral pour chaque maladie, en disant par exemple, comme autrefois : source Hôpital pour l'estomac, Grande Grille pour le foie, Célestins pour les reins, etc.

Il ne faut également pas perdre de vue que les eaux de Vichy, très actives, peuvent donner lieu sur place, malgré la surveillance du médecin-consultant, à des incidents ou des accidents, qui, bien que peu graves ordinairement, obligent à ralentir, ou arrêter momentanément la cure. Ainsi, sur l'estomac, il faut craindre une alcalinisation trop grande chez les hypochlorhydriques, ou au contraire une excitation sécrétoire exagérée chez les hyperchlorhydriques, ce qui va à l'encontre du résultat cherché et aggrave les symptômes antérieurs. De même l'eau de Vichy, prise aux repas pendant la cure, a pour effet de diminuer ou d'annihiler l'acidité du milieu gastrique et par conséquent son emploi, sauf chez les hyperchlorhydriques, retarde ou arrête la digestion. L'absorption de l'eau et son passage dans la circulation sanguine déterminent une élévation, variable de la tension artérielle, qui, chez certaines personnes peut provoquer quelques malaises, vertiges, bourdonnements d'oreilles, un peu de congestion céphalique. Citons aussi le réveil, pendant la cure, des crises douloureuses des maladies qui ont amené le sujet à Vichy (coliques hépatiques, coliques néphrétiques, accès goutteux, etc.).

Quelquefois ces accidents peuvent être plus accentués, lorsque les eaux sont ingérées inconsidérément et à doses trop élevées.

Les eaux de Vichy doivent donc être surveillées et la cure de boisson suivie de près, d'autant plus que celle-ci est habituellement accompagnée d'un traitement annexe, balnéothérapique, hydrothérapique et physiothérapique, dont les effets viennent accentuer l'action de l'eau minérale. Ce traitement externe doit être également réglé, et proportionné au malade et à la maladie, progressivement augmenté par l'association de plusieurs pratiques (douche après le bain, douche sous-marine dans le bain, massage et bains d'air chaud, etc., etc.), ou diminué, ou momentanément suspendu.

Comme complément indispensable à tout bon traitement thermal, les malades ont besoin de **distractions**, principalement **associées aux exercices physiques** au grand air. A Vichy, les baigneurs ont à leur disposition les bords de l'Allier et de grands parcs pour promenades à pied, des tennis, golf, tir au pigeon, escrime, canotage, de belles routes plates pour bicyclette, de belles promenades en montagnes pour courses en automobile. Pour d'autres moments de la journée, Vichy offre les concerts dans les parcs, le Casino, et, comme attractions, concours hippique, courses de chevaux, aérodrome avec une semaine d'aviation, batailles de fleurs, régates, etc.

**RÉGIME ALIMENTAIRE.** — Presque tous les malades qui font la cure de Vichy doivent se soumettre à un régime plus ou moins sévère, et actuellement ils ont toute facilité pour le suivre. Longtemps on a reproché aux médecins des villes d'eaux françaises de se désintéresser de cette question, qui a son importance dans de nombreuses affections, notamment du tube digestif et de la nutrition. Ce reproche était injustifié, car les médecins thermaux, à Vichy en particulier, ont toujours recommandé à leurs malades un régime approprié à leur état, et déjà en 1854, dans la première édition des « Lettres médicales sur Vichy » Durand-Fardel père avait réservé un chapitre (Lettre XV) au « Régime à suivre à Vichy ».

Depuis un certain nombre d'années déjà, les malades ont toutes facilités pour suivre leur régime : les hôtels présentent, à côté du menu ordinaire, des menus pour dyspeptiques, hépatiques, diabétiques, régime hypoazoté, etc. A Vichy notamment, les hôtels se conforment aux conseils donnés par la Société des Sciences médicales de Vichy, qui a établi des feuilles de régime bien accueillies par les malades. De plus, après entente avec la Compagnie fermière et le Syndicat des Hôteliers, la Société des Sciences médicales a organisé un Service de Diététique, dirigé par Mme le Docteur Sautel, qui, sur demande, s'occupe de surveiller les régimes dans les hôtels, et d'établir chaque jour les menus de régime particuliers pour les malades à surveiller de plus près.

**MAISONS DE CURE POUR ENFANTS.** — D'année en année, Vichy reçoit, en vue de la cure thermale, un nombre de plus en plus considérable d'enfants de tout âge, qui retirent du traitement des résultats souvent inattendus, surtout les si nombreux hépato-arthritiques héréditaires. La cure redresse les viciations fonctionnelles dues à une hérédité parfois chargée. Mais les parents ne peuvent pas toujours rester trois semaines à Vichy pendant la cure de leurs enfants, et, de ce fait, beaucoup de ceux-ci sont privés des bienfaits d'une saison thermale. Aussi deux maisons de cure pour enfants des deux sexes de 4 à 16 ans ont été créées à Vichy, où les enfants, pensionnaires, sont merveilleusement soignés et surveillés. L'une est la *Maison de Cure du Château de la Rama*, à Bellerive, près Vichy, l'autre est la *Maison de cure de l'Union des Femmes de France*, à Vichy, 27, boulevard des Etats-Unis. Chaque enfant est soigné médicalement par le médecin-consultant de Vichy que sa famille connaît déjà ou auquel il est recommandé, et tous sont conduits aux sources et aux établissements thermaux par les infirmières de la Maison de Cure.

**PARC D'ENFANTS.** — La *Compagnie fermière* a créé un Parc d'éducation physique pour enfants, avec jeux surveillés, dirigé par des professeurs diplômés, sous le contrôle médical. Une garderie d'enfants plus petits est adjointe à ce parc.

**HOPITAL THERMAL CIVIL.** — Du 15 mai au 30 septembre chaque année, les indigents de toute la France y sont reçus, par saisons de 21 jours, pour leur cure thermale. (Envoyer au Directeur une demande d'admission avec un certificat médical.) Le service médical y est fait par les Médecins de l'Hôpital Thermal civil.

Les indigents logés en ville, ainsi que les fonctionnaires à petits traitements et les autorisés ministériels ont droit à la gratuité du traitement thermal, et doivent s'adresser aux bureaux de M. le Commissaire du gouvernement, 11, rue Lucas.

**HOPITAL THERMAL MILITAIRE.** — Il reçoit les militaires, marins, coloniaux, etc., par séries de 21 jours, pendant toute la saison, à partir du 1<sup>er</sup> mai.

**BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES.** — La Société des Sciences médicales de Vichy possède une bibliothèque, avec salle de lecture et de correspondance, qu'elle ouvre gracieusement aux médecins et étudiants en médecine français et étrangers.

Les médecins français et étrangers, et leur famille, reçoivent de la Compagnie fermière, les avantages suivants : traitement thermal gratuit, entrée au Casino et au théâtre.

## PROMENADES ET EXCURSIONS

(Cartes, pp. 56, 64, 72)



### 1<sup>re</sup> BELLERIVE-SUR-ALLIER (carte p. 56).

A l'O. — Dist. 1 km. 5. — Promenade à faire à pied ou à bicyclette.

Quittant Vichy par l'imposant *Pont* sur l'Allier (à dr. terrains du Sporting-Club, tennis, golf, etc.), on suit la *route de Gannat* laissant à g. celle d'Hauterive, et on trouve bientôt (1 km.) à g. à l'angle de l'*av. de Russie*, une **source intermittente**. C'est un puits artésien de 115 m. de profondeur surmonté d'un gracieux monument dans une promenade publique ombragée, la source jaillit toutes les *sept* heures env. et la gerbe d'eau atteint de cinq à six mètres de hauteur. Les heures de jaillissement sont affichées en maints endroits de Vichy. L'eau est blanche, visqueuse ; elle commence à apparaître en un écoulement assez lent qui dure 1/4 d'h. environ ; puis des bonds se produisent brusquement. Leur impétuosité diminue progressivement et le phénomène qui dure une heure, se termine par quelques soubresauts de la source, produits comme avec effort.

1 km. 5. **Bellerive**, joli village fréquenté par les baigneurs, belle vue du sommet de la tour de l'église.

On peut visiter par la même occasion, à 1 km. 2 au N., la *source Boussange* (à l'Etat) ; elle est située au croisement des routes de Gannat et de Charmeil (plan p. 52) en contre-bas de la chaussée, au lieu dit *Champ-de-Corne*.

### 2<sup>o</sup> PUY-GRENIER, alt. 357 m. (carte p. 56).

A l'O. — Dist. 8 km. — Voitures de place et automobiles, tarif p. 12.

Gagner Bellerive (v. ci-dessus 1<sup>o</sup>) et prendre à dr. la route de Gannat. On laisse à dr. le chemin de Charmeil et, passant successivement les ham. de *Beauregard* et de *Champ Roubeau*, on prend, toujours à dr., le chem. qui amène à (8 km.) *Vozelle*, ham. que domine au N.-O. **Puy-Grenier**, 357 m. Au sommet, joli parc à visiter ; vue très étendue sur les montagnes du Forez, les Monts Dore et les plaines fertiles de la Limagne. *Restaurant*. — On peut, par *Vendat* au N., gagner *Charmeil* au N.-E. et Vichy (v. 3<sup>o</sup>).

### 3<sup>o</sup> CHARMEIL (carte p. 56).

Au N.-O. — Dist. 6 km. — Voitures de place et automobiles, tarif p. 12.

Par l'itin. ci-dessus (2<sup>o</sup>) gagner le chem. de Charmeil que



l'on prend à dr. Ce chemin bordé d'arbres descend la vallée de l'Allier jusqu'à (6 km.) **Charmeil**, 294 h., joli vil. avec un *château* du XVIII<sup>e</sup> s., aujourd'hui converti en *hôtel-restaurant* (on vient souvent y déjeuner et y dîner de Vichy), au milieu de vieux arbres donnant de beaux ombrages. On trouve aussi plusieurs autres bons restaurants vers l'église.

On peut rentrer à Vichy par *Cusset* ; pour cela franchir l'Allier, sur le *pont* du Boutiron, monter une côte de 1500 m. env., d'où l'on découvre au N.-O. (g.) à 2 km. 5 *la Montagne Verte* (ci-dessous, 4<sup>o</sup>) ; on descend ensuite à Cusset (p. 54). Du sommet de la côte, on peut aussi descendre directement à Vichy en se dirigeant du côté du cimetière et entrer en ville par le *ch. de Creuzier* et la *r. Jean-Jaurès*.

#### 4<sup>o</sup> LA MONTAGNE VERTE, alt. 396 m. (carte p. 56).

Au N. — Dist. 4 km. — A pied, 2 h. all. et ret. — Recommandé. Beau panorama ; bonne route pour autos et cycles. Automobiles et voitures de place, tarif p. 12.

Quittant Vichy par la *r. Jean-Jaurès* et le *ch. de Creuzier*, on laisse à g. le ham. de *Crotte*, tandis que la route monte jusqu'à *Chante-Crelet* et atteint (2 km. 5), *Pinasson* à la croisée du chemin qui, de *Charmeil*, rejoint Cusset par le pont de Boutiron. 3 km. 200, la *Chaume-Guinard*, ham. ; on prend le second chemin à dr., qui conduit à

4 km. env. *la Montagne Verte*, alt. 396 m. ; celle-ci doit son nom au petit parc bien ombragé qui la couvre (entrée pay.). Au sommet, on trouve un *café-restaurant* (les personnes qui y déjeunent ou y dînent sont dispensées du droit d'entrée). Tout près, sur un belvédère, un puissant télescope permet d'examiner en détail l'immense panorama que l'on découvre : c'est à l'E. et au S.-E., les sommets du Forez, le *Montoncel*, le *Ré de Sol* et l'énorme dent de scie qu'on appelle le *Rocher de Saint-Vincent* ; à l'O. et au S.-O. les monts d'Auvergne, le *Puy de Dôme* (1.465 m.), le *Puy de Sancy* (1.886 m.), la plus haute montagne du centre de la France ; enfin, l'immense plaine boisée qui s'étend du côté du Cher et de Moulins. Par un temps clair, on peut apercevoir la cathédrale de Bourges.

De retour à Pinasson, on peut rentrer soit à l'O. par *Charmeil* (v. 3<sup>o</sup>), soit au S.-E. par Cusset.

#### 5<sup>o</sup> CREUZIER-LE-VIEUX ET LE CHATEAU DE LAUZET.

Au N. — Dist. 5 km. — Peu intéressant. — Carte p. 56.

Suivre jusqu'au ham. de *Chaume-Guinard* l'itin. de la *Montagne-Verte* dont on laisse la route à dr., en continuant au N. Passer le ham. des *Guinard*.

5 km. **Creuzier-le-Vieux**, 1.146 h. Restes du château de Lauzet (xiv<sup>e</sup> s.) comprenant un corps de bâtiment et une tour tout auprès l'église. — On peut rentrer à Vichy par le *Passant du Boutiron* (Fobinson-Restaurant), Charmeil et Bellerive.

### 6° CUSSET (carte p. 56).

A l'E.-N.-E. — Dist. 3 km. — Autobus : dép. à côté de l'église, pl<sup>e</sup> du Chevalier-de-la-Barre (plan E, 7), tous les 1/4 d'h., trajet, 15 min.

Dès que l'on a traversé le pont passant au dessus des voies de la S. N. C. F., on se trouve devant la gare d'expédition des eaux minérales. On y fait aussi diverses manipulations, lavage, rinçage, stérilisation, etc. On peut visiter : intéressant ; plus loin à g., *allées de Mesdames*, dont les filles de Louis XV firent planter les peupliers, près des allées le pavillon de la *source des Dames* ; l'usine à gaz, La route, ombragée de beaux arbres, passe non loin du Sichon qu'elle traverse pour entrer par l'*av. de la République* à :

**3 km. Cusset**, 9.026 hab., , , . Tribunal de commerce ; chef-lieu de canton.

**Hôtels** : du *Globe*, pl. de la Halle, 32 chambres, , chauff. cent. garage, Tél. 37-25 à Vichy ; — du *Parc*, route de Vichy, 24 chambres, , Tél. 39-12 à Vichy ; — de la *Perle*, 5, c. Tracy, 10 chamb.,  Tél. 37-26 à Vichy.

**Ch. de fer du centre** : Vichy à Roanne, v. p. 67. Gare à 5 min. de la pl. du Centenaire de la République, par la r. de Beaulieu.

Bien placée avec le Jolan au N. et le Sichon au S., cette petite ville a été célèbre dans l'histoire ; Louis XI en avait fait une place forte de premier ordre. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une vieille tour ronde convertie en prison. A la place des fortifications on a ouvert de belles promenades plantées de platanes. Cusset se modifie et s'embellit continuellement ; on ne trouve plus guère de vieilles maisons. Mais les rues étroites et pavées sont tortueuses.

En arrivant à Cusset, à g. de l'*av. de la République*, ancien *Etablissement thermal Sainte-Marie* (fermé), coquette construction au milieu d'un petit parc. Il existe aussi d'autres sources exploitées directement par leur propriétaire.

De la *pl. du Centenaire-de-la-République* où l'on se trouve (statue de la République au milieu d'un petit square) on peut se rendre en 5 min. par la r. de Beaulieu à la gare des ch. de fer du centre (Sur cette ligne, v. p. 67).

À dr. de la pl. du Centenaire, l'*Hôtel-Dieu* et sa chapelle.

Suivant le *cours Tracy*, on rencontre, à dr., le *Bureau des Postes et Télégraphes*. On arrive au *cours Arloing*, qui fait suite au précédent. A dr., le *Reposoir Arloing*, hospice de vieillards.

Le cours aboutit à la *pl. de la République* où l'on voit la *statue de Cornil*. A dr., le *cours Lafayette* avec, à son extrémité, la *place Félix Cornil (monument aux Morts, par Raymond Rivoire)*.

Prendre la r. de Valmy qui conduit à la *pl. Victor-Hugo*. L'*égl. St-Saturnin*, romane, rebâtie de 1865 à 1870, renferme de beaux vitraux. Sur cette pl. on voit également quelques *vieilles maisons* et une *ancienne abbaye de Bénédictins* où se trouvent actuellement le tribunal de commerce, le théâtre et la mairie.

Quelques belles portes et fenêtres anciennes sont à voir aussi dans les *rues du 29-Juillet et de la Goutte*.

De la pl. Victor-Hugo, prendre la r. *Saturnin-Arloing*, puis la r. *des Députés* (à g.), enfin, la r. *de la Révolution* qui ramène à la pl. du Centenaire.

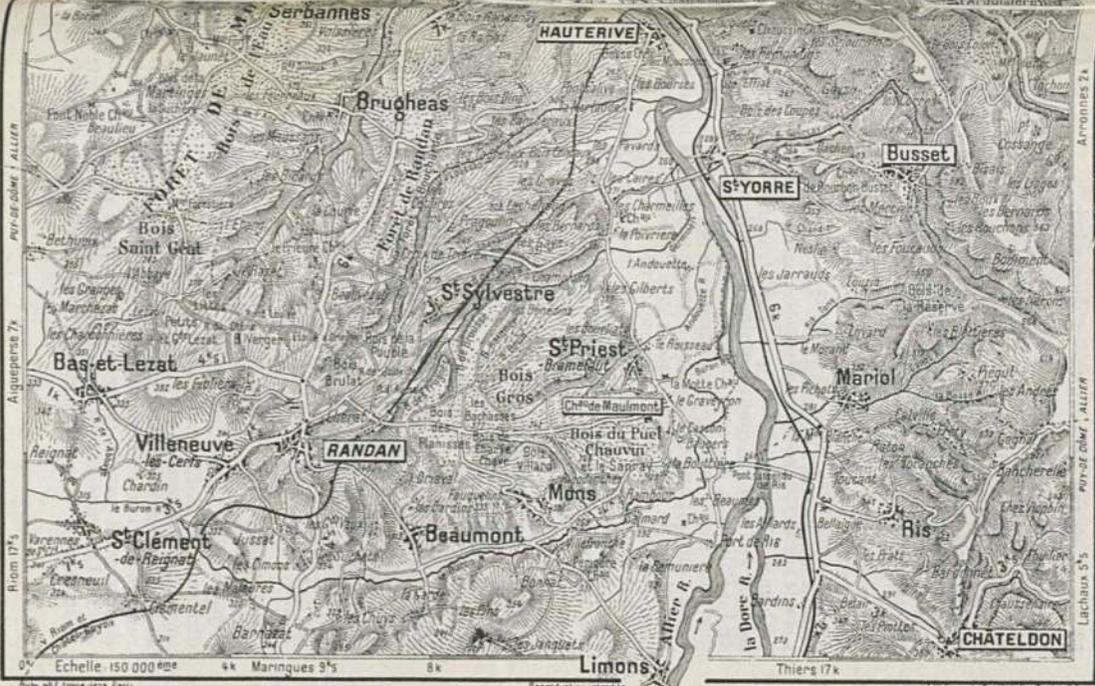
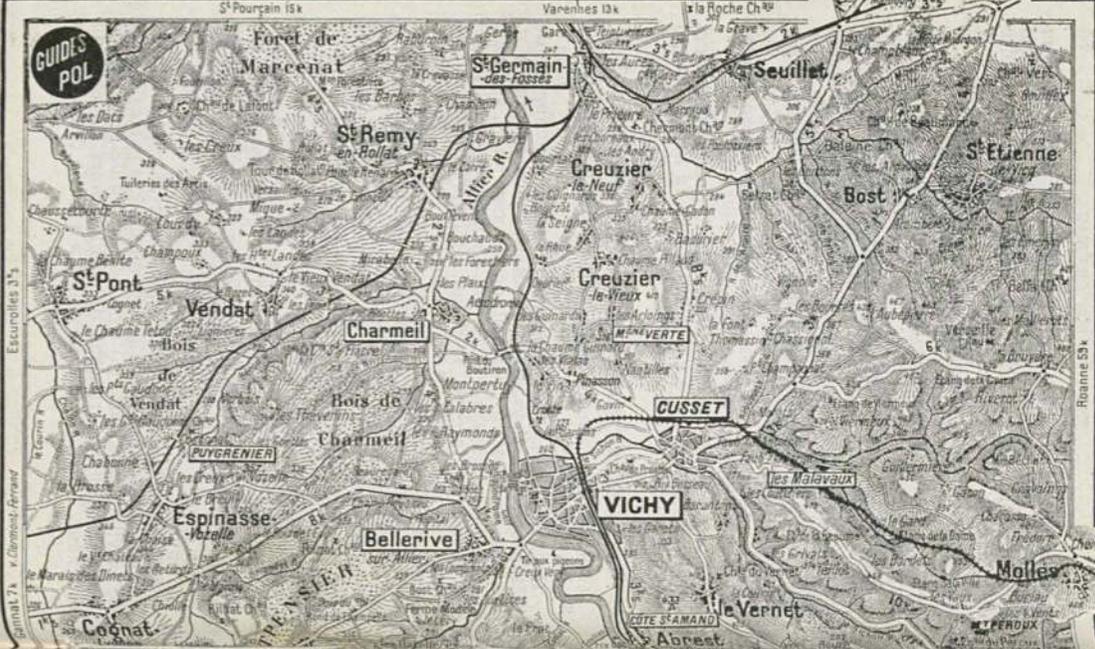
#### 7° BILLY ET SON CHATEAU (cartes pp. 56 et 72).

Au N. — Dist., 15 km. —  jusqu'à St-Germain-des-Fossés : De St-Germain-des-Fossés à Billy, 4 km. à pied.

Gagner (3 km.) *Cusset* (p. 54); on passe auprès de l'Etablissement thermal Sainte-Marie, puis laissant à g. la route de Cusset à Charmeil, on s'engage au N. sur celle de Saint-Germain-des-Fossés qui, d'abord resserrée, s'élargit bientôt et franchit le Jolan, affluent du Sichon; la route, un peu accidentée, traverse le ham. de Crépin, passe au pied des côtes de Creuzier-le-Vieux et de Creuzier-le-Neuf, au milieu de petits vignobles. Elle contourne le *château de Charmont*, résidence des princes de Lucinge, et passe bientôt sur la ligne de Vichy. Elle traverse ensuite le bourg de *Saint-Germain-des-Fossés*, construit presque entièrement le long de la route, franchit le ruisseau du Mourgon, et passe au-dessous du ch. de fer, ligne Paris.

Bientôt l'on aperçoit la masse imposante des ruines du *château de Billy*, couronnant le petit monticule sur lequel est perchée cette petite commune. Ce vieux château féodal (XIII<sup>e</sup> s.), dont les murs délabrés disparaissent en partie sous le lierre et la mousse, forme à lui seul un joli tableau.

Billy était, au XV<sup>e</sup> s., une ville importante et fortifiée; de l'enceinte extérieure il ne reste plus que la porte d'entrée de la ville (rue Chabotin) avec son cintre de 8 mètres de haut, et quelques tronçons de vieilles tours du côté du couchant. *La citadelle* a eu moins à souffrir des atteintes



Cremont-Ferrand 31<sup>h</sup>s

Riom 17<sup>h</sup>s

Aigueperse 7<sup>h</sup>

Puy-de-l'èbe 1 ALLIER

Limoges 7<sup>h</sup> v. Clermont-Ferrand

Escurolles 3<sup>h</sup>s

Roanne 8<sup>h</sup>

Roanne 8<sup>h</sup>

1k

Lachaux 5<sup>h</sup>s

roy-de-l'èbe 1 ALLIER

Arconnes 2<sup>h</sup>

St Just-le-Chevalier 3<sup>h</sup>s

Muret de l'Allier 1<sup>h</sup>

Roanne 8<sup>h</sup>

Roanne 8<sup>h</sup>

Roanne 8<sup>h</sup>

1k

du temps et des hommes : les murs de ses cinq grosses tours existent encore, mais leurs escaliers sont démolis. Les oubliettes seraient encore en assez bon état si des débris de toutes sortes ne les comblaient à demi. La vue est très belle du château.

Pour le retour, on peut traverser l'Allier sur le pont de Billy et revenir sur l'autre rive par Marcenat, Saint-Rémy en Rollat, Charmeil et Bellerive (p. 51).

### 8° LES MALAVAUX (carte p. 56).

A l'E. — Dist. 7 km. —  DU CENTRE (v. p. 67). Arr. aux Malavaux. Trajet 25 min. Environ 3 dép. par jour. — AUTOB. jusqu'à Cusset. De là à pied, 4 km. — Voit. de place et automobiles, tarif p. 12.

Gagner Cusset (p. 54) que l'on traverse et dont on sort par le faubourg Saint-Antoine en bordure de la route de La Palisse. A dr. après un bois, les *Justices* (alt. 479 m.) que surmontait autrefois un gibet ; à g., le château de *Genat* (source) ; un peu plus loin à dr., une tuilerie et bientôt le pont sur le Jolan. On laisse à g. la route de La Palisse pour remonter la rive g. du ruisseau. Cette sorte de gorge devient sauvage, et de gros blocs de granit se dressent le long du chemin ; on passe deux fois le ruisseau sur des ponts récemment construits. Ce site pittoresque donne une impression de solitude qu'explique son nom (Malavaux, val maudit).

**7 km. Les Malavaux, restaurant.** Près de là, à 400 m. env. se trouve le *plateau de la Couronne*, connu des archéologues qui y découvrirent, en 1878-79, à la suite de fouilles, les ruines d'un couvent de Templiers avec sa chapelle et ses cellules ; dans un petit bâtiment, on a réuni des bibelots trouvés : médailles, manuscrits, pierres gravées. Tout auprès, la petite *fontaine des Sarrasins*, d'où la vue est assez belle sur la région parcourue.

Par la ligne des **Ch. de fer du Centre** (p. 67) on passe, au sortir de Cusset, sur un pont en ciment armé qui franchit le *Jolan*. La voie s'accroche ensuite aux parois abruptes de la gorge et les suit à une grande hauteur sur près de 2 km.

### 9° L'ARDOISIÈRE, GLOZEL.

Au S.-E. — Voit. du place et automobiles, tarif p. 12.

Par Cusset 3 km. (p. 51), que l'on traverse en se dirigeant au S.-E. On trouve bientôt le cours du Sichon que l'on côtoie pendant toute cette excursion. Suivre d'abord sa rive dr. : la vallée très encaissée ménage des vues pittoresques ; beaux rochers au milieu des arbres, vertes prairies arrosées par le ruisseau tantôt calme et tantôt fougueux. On passe auprès d'un grand moulin qui marque le resserrement de la gorge, puis (5 km.), le village des *Grivats*

dans un beau site de plus en plus boisé. On passe deux fois le Sichon, et par une côte assez rapide, on arrive à (12 km.) l'**Ardoisière**, petit parc ombragé avec *restaurant*. — A 200 m. env., le *Gour Saillant*, sorte de rapides où gronde le Sichon, au milieu de rochers élevés et de grands arbres; le site très beau. On peut visiter aussi la *grotte*, carrière d'ardoise aujourd'hui abandonnée. L'Ardoisière est dominée au N. par le *Péroux*, alt. 499 m., où naguère s'élevait un manoir de Templiers, aujourd'hui en ruines et remplacé par des bâtiments de culture. Belle vue du sommet.

L'excursion de l'Ardoisière peut être avantageusement combinée avec celle de Bourbon-Busset (v. 12°); il vaut alors mieux la réserver pour le retour.

En continuant la route nat. 495 on atteint (21 km.) le hameau de **Glozel** devenu célèbre par les découvertes qu'y fit en 1924 la famille Fradin, consistant notamment en briques et galets gravés, dont l'authenticité a fait l'objet de controverses sensationnelles entre les archéologues.

#### 10° LA COTE SAINT-AMAND (carte p. 56).

Au S.-E. — Dist. 5 km. — Beau panorama. Route peu praticable aux autos et aux bicyclettes.

Sortir de Vichy par la route nation. n° 106 en direction de Thiers et prendre bientôt à g. (poteau indic.), un chemin sinueux montant à travers les vignes et les arbres fruitiers laissant à g. plusieurs autres chemins. La route carrossable, assez mauvaise dans sa dernière partie, amène tout près du point culminant, la **Côte Saint-Amand** (alt. 433 m.; — Du sommet, la vue, très belle, rappelle à peu de chose près le panorama de la Montagne Verte (p. 53); elle s'étend sur la partie S. de la vallée de l'Allier, les villages d'Abrest et d'Hauterive à l'O. et au delà la Limagne, les monts Dôme et les monts Dore, à l'E. les collines du Forez. — C'est près de la côte Saint-Amand qu'a été captée la source Larbaud.

Pour le retour, on peut au N.-E. gagner le *Vernet* (1 km. 600 env.), d'où au N. on atteint *Cusset* près Vichy.

#### 11° SAINT-YORRE (carte p. 56).

Au S.-S.-E. — Dist. 8 km. —  1<sup>re</sup> station de la ligne Vichy à Thiers, Trajet de 12 min. environ. — Voit. de place et automobiles, tarif p. 12. — Autocars, v. agences d'excursion p. 5.

On quitte Vichy par la route de Thiers, qui suit la ligne du ch. de fer, en laissant bientôt à g. le chemin de Cusset. La route, très ombragée par des platanes et des marronniers se poursuit non loin de l'Allier, laisse, à g., le chemin de la Côte-St-Amand (v. ci-dessus 10°). — 3 km. 5 *Abrest*, château. Le parcours devient un peu plus accidenté aux Dollots et à Coupe-Gorge, la route s'élève et offre, à dr., une belle vue du cours de l'Allier et du village d'Hauterive ; à g., les ruines du *château du Chaussin* ; on passe plusieurs ruisseaux, à g. encore, le *bois des Coupes* qu'on longe pour arriver après une montée assez forte, à :

**8 km. Saint-Yorre**, village de 2.463 hab., connu par ses nombreuses *sources* minérales utilisées surtout comme eaux de table et dont les principales sont : Larbaud Saint-Yorre, Guerrier, Richelieu, Robert, Léon, la Française, Lavergne, Chalet, etc.

L'Allier coule tout près des maisons de Saint-Yorre. Un *pont* permet de le franchir et de gagner Hauterive (ci-après 13°) pour revenir à Vichy. On peut aussi combiner cette excursion avec celle de Bourbon-Busset (ci-après 12°) en venant de Vichy par l'Ardoisière.

## 12° BOURBON-BUSSET (carte p. 56).

Au S.-E. — Dist. 13 km. par Saint-Yorre et 18 km. par l'Ardoisière — jusqu'à St-Yorre (v. ci-dessus 11°). De St-Yorre, 5 km. à *pied*. — Voit. de place et automobiles, tarif p. 12.

Gagner le village de Saint-Yorre (v. ci-dessus 11°). Quitter la route de Thiers près de l'église que l'on laisse à dr., pour prendre à g. la route de Busset. Elle traverse un ruisseau et monte par une côte rapide de 5 km. (7,5 %), au cours de laquelle la vue s'étend superbe en arrière sur la plaine de l'Allier et les monts du Forez, pour arriver à 489 m. d'alt., point où se trouve le village de **Busset**.

Ce village (1.075 hab.) n'a de remarquable que son **château** appartenant à M. le comte de Bourbon. (On ne visite pas.) La porte d'entrée du château donne sur la place publique plantée d'ormeaux. Elle est fortifiée et armée d'une herse et d'un pont-levis ; deux grosses tours crénelées flanquées de tourelles en poivrières la défendent, des douves, aujourd'hui à sec, autrefois remplies d'eau, complètent ces ouvrages. La porte franchie, on est dans la cour d'honneur devant le bâtiment principal ; ce dernier possède les quatre tours, de Riom, de l'Horloge, du Nord et de la Prison ; celle de Riom, la plus élevée, constitue un superbe bevédère sur la Limagne et les monts d'Auvergne (on voit bien le Puy de Dôme), celle de l'Horloge est attenante à la chapelle, aujourd'hui église paroissiale, qui elle-même contient

les tombeaux de la famille Bourbon-Busset. En avant du château, belle terrasse.

A l'intérieur quelques pièces sont intéressantes : la chambre de Henri IV avec grande cheminée, plaques et beaux chenets; la salle à manger avec beaux meubles du xv<sup>e</sup> s. en chêne, sièges recouverts de cuir rouge; le salon empire, la bibliothèque; le vestibule avec jolie boiserie; une galerie de tableaux avec quelques bonnes toiles; dans le salon à dr. de la cheminée, une toile de Greuze.

De Busset, il faut prendre au N.-E. une route qui, descendant quelque peu, remonte bientôt à la cote 507 m., où à g., on peut prendre un chemin qui, par le ham. des *Corres*, la cote 536 m. (vue magnifique et très étendue, avec le village de Busset comme premier plan), conduit au Vernet, puis à Cusset et à Vichy (15 km. env. de Busset). On peut aussi, au lieu de gagner à g. les *Corres*, continuer au N.-E. et descendre dans le vallon du Sichon, où l'on prend à g. le ch. de l'Ardoisière (p. 58) d'où, par Cusset, l'on rentre à Vichy (18 km. de Busset).

### 13° HAUTERIVE (carte p. 56).

Au S. — Dist. 6 km. — Belle route plate, promenade préférée des cyclistes. — On peut y aller en bateaux, location au pont de l'Allier, prix à débattre.

**Autobus Citroën.** — Ligne Vichy-Clermont par Randan, v. p. 11.

Comme pour aller à Bellerive (p. 51) on passe le pont de Vichy, mais laissant à dr. la route de Gannat et devant soi celle de Riom par Randan, on prend à g. un bon chemin qui, après avoir franchi les ruisseaux du *Bois Cantot* et des *Gouttes*, laissé à dr. le petit chemin des *Sources du Dôme* (p. 46), puis à dr. et à g. plusieurs sources, la Tour, Bayard, Griffon, du Hammam, Médecis, etc., arrive à :

**6 km. Hauterive;** là, il passe près du *restaurant des Sources* et de l'*Hôtel-pension des Promeneurs*, puis des deux églises (ancienne et nouvelle) et enfin, à l'*Etablissement d'Hauterive*. La source d'Hauterive (elle ne s'emploie qu'en boisson), jaillit au milieu d'un parc très agréable et très frais.

### 14° CHATEAU DE MAULMONT (carte p. 56).

Au S. — Dist. 15 km. — Pendant la saison services d'autocars. S'adr. aux agences d'excursions p. 5.

D'Hauterive (v. ci-dessus 13°) continuer au S.; à g. *château de Besse*, on traverse successivement les ham. des Bourses, de la Merlande, des Charmailles, on passe plusieurs petits affluents de l'Allier, à dr. *château de la Poivrière*, xv<sup>e</sup> s. — 11 km. *Saint-Priest*, 740 hab., et un

peu plus loin le *château de la Motte*. — 12 km. **Château de Maulmont** du XVII<sup>e</sup> s., rendez-vous de chasse des princes d'Orléans, élevé sur les ruines d'un ancien château de Templiers. (*On ne visite pas.*)

A l'intérieur, la salle à manger avec boiseries sculptées; la chambre du duc de Montpensier; les cuisines établies dans les restes de la Commanderie, enfin, le donjon qui offre un joli panorama.

Le retour peut s'effectuer en allant au S. chercher (3 km.) le pont suspendu *de Ris* (pile avec deux tourelles reliées par une arcade) près du confluent de l'Allier et de la Dore et, sans aller au village de Ris, en prenant à g. le long de l'Allier, la route N. 106 qui par (12 km.) *St-Yorre* regagne (20 km.) Vichy.

#### 15° RANDAN (carte p. 56).

Au S.-O. — Dist. 16 km. — Station de la S. N. C. F. (ligne Vichy à Clermont-Ferrand). — **Autocars**, s'adr. aux agences d'excursions, p. 5.

Du pont de l'Allier, laisser à dr. la route de Gannat, à g. le chemin d'Hauterive et prendre entre les deux la route de Riom. A g. *Bellerive* (p. 51) — 5 km. les ham. des Séchauds et du Bois-Randenay (orme géant). On remonte par une côte assez rapide la vallée du ruisseau *le Sarmon*, à dr., et on atteint à 352 m. d'alt. l'entrée de la *forêt Boucharde* ou de *Randan* (belle vue sur la vallée); on laisse à dr. le chemin de *Brugheas*, petit village pittoresque. — 13 km. *le Prieuré*, château à dr. — 12 km. *Beauvezet*, ham. A l'entrée, maison forestière.

**16 km. Randan**, alt. 410 m., chef-lieu de canton, 1.305 hab., beau village avec une église gothique du XV<sup>e</sup> s. récemment restaurée. — A g. le **château**. Construit au XVI<sup>e</sup> s., puis complètement modifié par M<sup>me</sup> Adélaïde. ce château a subi des additions et des remaniements jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> s. Après avoir appartenu à M<sup>me</sup> Adélaïde, puis au duc de Montpensier, il fut la propriété de Mme la comtesse de Paris. Il se compose d'un corps de logis et de deux pavillons carrés avançant sur la cour d'honneur; deux grosses tours rondes le flanquent du côté du parc. Malheureusement un incendie le détruisit en partie en 1925 avec les objets d'art qu'il contenait.

De Randan, en se dirigeant à l'E. et en traversant les bois des Planisses, des Bachasses, de Chave, on arrive au *château de Maulmont* (v. 14°, les itinér. de retour).

#### 16° EFFIAT (carte p. 72).

Au S.-O. — Dist. 17 km. — **Autom.** tarifs p. 12. — **Autocars**, s'adr. aux Agences d'excursions, p. 5.

Gagner Bellerive (p. 51). On traverse le village dans toute sa longueur ; prendre la Route N. 684, on trouve bientôt le ham. *des Compoints* à partir duquel on entre dans la *forêt de Montpensier* ou *Bois de l'eau*. — *Sarbannes*, village à g. de la route et, bientôt, *le Jaunet*, maison forestière à la croisée des chemins, de Cognat à dr. de Brugheas, à g. On sort de la forêt. Après le petit bois de la Suchère, on voit à dr. le château de Font-Noble. La route, qui jusqu'ici a monté assez fortement, redescend à partir de la cote 396 m. Belle vue au S.-O. sur la Limagne et au fond sur le Puy-de-Dôme.

17 km. Effiat, petit village rendu célèbre par la famille qui posséda le château.

Les d'Effiat furent connus dès le xvi<sup>e</sup> s. et à différents titres, mais le plus remarquable d'entre eux fut le chevalier de Cinq-Mars qui, accusé de conspiration contre Richelieu, fut, par les ordres de ce dernier, exécuté à Lyon le 16 septembre 1642. Le banquier Law posséda le château d'Effiat ; il appartient aujourd'hui à un particulier. — On peut visiter dans le château : le salon avec quelques beaux meubles et les portraits de plusieurs d'Effiat notamment de Cinq-Mars ; la salle des gardes ; la chapelle, aujourd'hui église paroissiale, avec des tombeaux de la famille. Les plus belles pièces du mobilier sont au musée de Cluny.

Cette excursion est à combiner avec la visite de Randan que l'on peut gagner en continuant au S.-O. par Montpensier jusqu'à Aigueperse, 1.684 hab.

Hôtel de Ville (statue du chancelier de l'Hôpital, par Debray) occupant l'ancien couvent des Ursulines (1650). Egl. Notre-Dame consacrée en 1259 et dont la nef date de 1870. Passion du xv<sup>e</sup> s. C'est dans cette égl. que se trouvait le saint Sébastien de Mantegna, actuellement au Louvre.

D'Aigueperse, par *Bas-et-Lezat*, on revient à Randan (v. p. le retour 14<sup>o</sup> et 15<sup>o</sup>).

17<sup>o</sup> GANNAT, EBREUIL, CHOUVIGNY, CHATEAUNEUF-les-BAINS. (cartes pp. 64 et 72).

Autocars : s'adr. aux Agences d'excursions, p. 5.

Par Bellerive suivre la Route N. 9 bis.

Celle-ci monte en forêt pour atteindre la cote 365 m., franchir bientôt le Béron, affluent de l'Allier, parcourir un plateau pour atteindre (11 km.) *Cognat-Lyonne* (vieille église), village qu'elle traverse et d'où l'on voit toute la belle plaine de la Limagne avec Gannat au milieu. — Dans les 7 km. qui séparent Cognat de Gannat, à remarquer plusieurs châteaux : à dr. le *château de Lyonne*, un peu plus loin à g. celui *des Cluseaux* près de la route d'Escurolles, enfin, à dr., peu après le ruisseau, la Toulaine, le *château de Fontorte*.



19 km. Gannat, 335 m. d'alt., ch.-lieu d'arr. de l'Allier ; 4.811 hab., ancienne ville forte, au pied d'une chaîne de petites collines qui limitent à l'E. la plaine de l'Allier.

Hôtels : de l'Agriculture, 4, pl. Rantian, 34 chamb., chauff. cent., garage, Tél. 0-17 ; — de France et Terminus, pl. de la Gare, 20 chamb., chauff. cent., garage, Tél. 0-04 ; — de la Gare, 8 chamb., chauff. cent., Tél. 0-42.

La route entre dans la ville par l'O., où se trouve aussi la gare, et se prolonge par l'av. de la Gare et l'av. de la République ; le Petit Cours leur succède avec la sous-préfecture, l'hôpital et le monument élevé aux victimes de la guerre de 1870-1871. A voir aussi sur la pl. Rantian, le Palais de Justice, le théâtre et le château à quatre tours du xv<sup>e</sup> s. ancienne demeure des Bourbons dont on a fait la prison

L'église Sainte-Croix, des xii<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> s. (style roman auvergnat), sur la pl. Hennequin, possède des parties intéressantes : un chapiteau de contrefort représentant l'adoration des Mages ; deux belles portes de côté, du xiii<sup>e</sup> s.

A l'intérieur, dans le chœur, un tableau attribué au Dominiquin. Les vitreaux sont anciens ; quelques-uns ont été peints par Jacques du Paroy, élève du Dominiquin ; dans la sacristie, un Christ d'ivoire ; on peut demander à monter au haut du clocher, d'où la vue est très belle.

Tout près de Sainte-Croix, voir en passant quelques vieilles maisons des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> s.

En dehors de la ville, le cimetière dans lequel se trouve la curieuse église, autrefois paroissiale, de Saint-Etienne, du xi<sup>e</sup> s. On peut aller encore à la chapelle de Sainte-Proculé (20 min.) dans une sorte de gorge étroite et pittoresque.

Par la Route N. 698 on gagne (10 km. à l'O.), Ebreuil (922 h.), joli ch.-lieu de canton sur la Sioule, avec les restes d'une ancienne abbaye de Bénédictins. De là, au N.-O. par Vieq (vieille église et château), puis à l'E., on va à Saint-Bonnet-de-Rochefort que l'on atteint également en se dirigeant au N.-E. par la rive g. de la Sioule.

La route N. 715 suit en remontant le cours de la Sioule, pour atteindre :

39 km. Chouigny, dominé par son vieux Château, puis on entre dans les Gorges de Chouigny.

La route coupe un cap rocheux. Dans la partie détachée, on peut atteindre le sommet par un escalier taillé dans le roc et muni d'un garde-fou. De là, belle vue sur les gorges.

Peu après, elle traverse un tunnel ; à l'entrée à g., nouveau belvédère avec vue sur la Sioule.

Cette même route passe du dép. de l'Allier à celui du Puy-de-Dôme et devient le Ch. I. C. 109 ; elle traverse, en

même temps que la Route N. 143 (*Riom à Montluçon*) le Pont de *Menat*. Remontant toujours le cours de la Sioule, on atteint *Lisseul* (14 km.), puis laissant à dr. le route de *Ayat*, on arrive à :

58 km. *Châteauneuf-les-Bains*, charmante petite station thermale, située au bord de la Sioule et au pied d'escarpements de roches cristallines.

### 18° LA PALISSE (cartes pp. 56 et 72).

Au N.-E. — , 27 km. par St-Germain-des-Fossés. La gare de la Palisse est à 2 km. de la ville où des voit. conduisent les voyageurs, par la route 24 km.

Pour aller à la Palisse, en auto, gagner Cusset (p. 54). De là, prendre la Route N. 106, puis 6 km. plus loin la 7 bis qui passe par le village de *Bost*, on laisse à dr. Saint-Étienne-de-Vicq, à g. deux châteaux dont celui de *Beaumont*, plus loin, à dr., le *château Vert*, puis également à dr., *Billezois*.

24 km. *La Palisse*, petite sous-préfecture de 3.234 hab., remarquable seulement par son *château féodal* qui domine la ville.

**Hôtels** : de *l'Ecu*, r. Nationale, 25 chamb., , chauff. cent., garage, Tél. 0-04 ; — de *France*, r. Nationale, 22 chamb., , garage, Tél. 16.

**Restaurant** : *Galland*, pl. République, Tél. 0-13.

**Ch. de fer** pour le *Mayet-de-Montagne*. Autorail en 40 min.

On arrive par l'*av. de la Gare* très longue, à la *rue Nationale* qui, par un pont, traverse la *Besbre* et aboutit à la *rue du Commerce*, où l'on trouve l'*église* moderne, joli style roman, et près d'elle, l'entrée fortifiée du château. Le *château* de La Palisse appartient depuis 1540, à la famille de Chabannes qui a fourni à la France des hommes de guerre de haute valeur. Le plus illustre membre de cette famille fut Jacques II de Chabannes, maréchal de France, tué à Pavie, et chansonné, sans raison, sous le nom de M. de La Palisse. Le château (on peut visiter en l'absence des propriétaires), possède de belles salles avec des meubles riches, mais la *chapelle* du xv<sup>e</sup> s., en style ogival flamboyant, est ce qu'il y a de plus intéressant à remarquer.

De La Palisse, une petite ligne de ch. de fer gagne le *Mayet-de-Montagne* (v. p. 68) et peut permettre de combiner la visite de La Palisse avec l'excursion au *Mayet-de-Montagne*. — 23 km. en 1 h. environ.

### 19° CHATELDON (carte p. 72).

Au S.-E. — Dist. 21 km. —  ligne de Thiers jusqu'à la station de *Ris-Châteldon*. De la gare au vill. de *Châteldon*, 5 km.

8 km. *Saint-Yorre* (p. 59). — Continuer au S.-E., par la Route N. 106, et laissant successivement à g. le village de *Mariol*, à dr. le pont suspendu et la gare de *Ris*, à g. le village de *Ris*, on prend à g. le ch. I. C. 59 qui (3 km.) conduit à **Châteldon**, ch. lieu de canton du Puy-de-Dôme, 1.568 hab., autrefois ville assez importante et centre de l'industrie de la coutellerie qui fut transportée à Thiers vers le XVI<sup>e</sup> s.; on y rencontre encore aujourd'hui quelques couteliers travaillant pour les usines de Thiers.

Ce village un peu triste, entouré de tous côtés par des collines élevées, dominé par son château, a conservé son architecture et son aspect anciens; ses rues sont étroites et mal pavées. On remarque: la *Maison Sergentale*, avec ses murs en saillie formés d'assemblages de poutrelles en croisillons et son toit pointu, le *Beffroi* ou *Tour de l'Horloge*, l'*Eglise*, vieux monument qui faisait autrefois partie d'un couvent des Cordeliers (v. la chaire du XVII<sup>e</sup> s.), enfin le *château féodal* qui a subi plusieurs restaurations importantes pour le rendre habitable. Son aspect extérieur et sa situation indiquent seuls le caractère du château; l'intérieur n'est pas en rapport avec l'extérieur.

Châteldon possède, dans la *vallée du Vauziron*, à dix minutes de la ville, plusieurs sources d'eaux minérales, vendues comme eaux de table et très digestives.

## 20° LA MONTAGNE BOURBONNAISE ET FORÉZIENNE. —

**Le Mayet-de-Montagne**; **Châtel-Montagne**, la Croix-du-Sud (1.031 m.); **Saint-Nicolas-des-Biefs**; **Laprugne**, le Puy de Montoncel (1.292 m.); **Ferrières**, le Rocher Saint-Vincent; **St-Just-en-Chevalet**; **St-Marcel-d'Urié** (cartes, pp. 56 et 72).

A l'E. et au S.-E. — ligne des ch. de fer du centre. Vichy à Roanne (gare: plan H, 2), 103 km.). Jusqu'au *Mayet-de-Montagne*, 25 km., *Ferrières*, 32 km.; *Lavoine-Laprugne*, 41 km.; *St-Priest-Laprugne*, 47 km.

**Voit. et Autom.** V. tarifs p. 12. — **Autocars.** Circuit de la Montagne Bourbonnaise, s'adr. aux Agences d'excursions, p. 5.

Partant de la gare, la ligne franchit le *Sichon* et atteint

**3 km.** — **Cusset.** (V. p. 54).

Après Cusset, la ligne franchit le *Jolan*; suit les pentes de la gorge des *Malavaux* (p. 58) et passe sous un *tunnel* donnant accès à une autre gorge que l'on traverse sur un *viaduc* de 45 m. d'ouverture. — 14 km. *Molles* (460 m. alt.)

sur un vaste plateau d'où la vue est très étendue ; elle domine les gorges de l'Ardoisière, s'étend au delà vers le château de Bourbon-Busset et au S.-E. sur la chaîne de l'Assise. — 19 km. *Le Pouthier-la-Chapelle* (450 m. alt.). *Hôtel : du Nord* (6 ch.). Centre d'excursions, pays de chasse. — La voie s'engage dans des ravins hérissés de blocs erratiques ; puis on aperçoit, à g., la ligne des ch. de fer économiques venant de la Palisse (p. 66) et dont le point terminus est au Mayet-de-Montagne.

**Par la route. DE VICHY AU MAYET-DE-MONTAGNE :** 26 km. On passe par — 3 km. *Cusset* (v. p. 54). Deux routes se présentent, l'une à l'E. passe par *les Vaux, Molles, Grands-Nauds* et *Pouthier*. L'autre, au S., de celle-ci suit une belle vallée et remonte le *Sichon*, puis un de ses affluents, en s'élevant graduellement en corniche sur une bonne partie du parcours. Elle passe par les *Gricais, l'Ardoisière* et *Arrones*. Là, à g. un ch. conduit directement au Mayet-de-Montagne ; un autre, plus long de 7 km. passe par *Glozel* et *Ferrières-sur-Sichon*.

25 km. — **Le Mayet-de-Montagne** (604 m. alt.). Ch.-l. de canton, 2.170 hab. Centre de ce qu'on peut appeler la *Montagne Bourbonnaise*, encadrée par la chaîne boisée qui sépare les vallées de la *Besbre* et du *Sichon*. Les massifs de la *Madeleine* et des *Bois-Noirs* sont à égale distance. En descendant de la gare deux avenues bordées de villas conduisent l'une au *Champ de Foire*, l'autre à la pl. du *Marché*. Sur cette dernière place se trouve l'église construite sur l'emplacement de l'ancienne chapelle seigneuriale. Derrière, la *Mairie*, occupant une partie du *Vieux Château féodal*.

**PROMENADES :** le *Rez-Plouzet* à quelques centaines de mètres du bourg, par la route de La Palisse. Du sommet, le panorama est très étendu sur les monts de la *Madeleine*, à l'E. Du côté du N.-O. on peut apercevoir, à 80 km., la cathédrale de *Moulins*. — Le *Roc-Chatelus*,  $\frac{1}{2}$  h. (alt., 614 m.), petit sommet rocheux couvert de genêts et de bruyères, à g. de la route, avant d'entrer dans le village. Au bord E. du sommet, *monument druidique* (pierres à sacrifices et sanctuaire lunaire consacré à *Bélisama*) composé de bassins et coupelles et d'une excavation moulant le corps d'un homme. On voit aussi d'autres débris de monuments. — Le *Châtelard* par le *chem. de Fumouse, les Têtes-Giraud* et *Mallet*. Un peu au-dessous de ce dernier vill., *oppidum gaulois de la Loge*. Par le Sud du plateau de *Mallet*, on gagne le sommet du *Châtelard* d'où l'on domine l'horizon : on aperçoit *Moulins*, à 100 km., *Bourges* à 150 km. et leurs cathédrales. De *Mallet*, au retour, en prenant la direction N.-E., on parvient aux *Monuments mégalithiques* du *Rez des Grands-Boles*, une centaine de blocs de 3 m. environ répartis sur plus de 2 hect. De là au *Mayet* par les *Effayes* (halte du ch. de f.) le *Chier, les Arbauds* où on atteint la route de *Ferrières* au *Mayet*. On peut encore revenir au *Mayet* par le *Buis* et l'*Epinglier*. — *Châtel-Montagne* (alt. 526 m.), à 5 km. 5 au N. en suivant le cours et les gorges sauvages de la *Besbre* (*Hôtel : des Touristes*). Village de 1.000 hab., remarquable par quelques vieilles maisons des *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* s. et surtout une égl. des *viii<sup>e</sup>* et *ix<sup>e</sup>* s. (style roman), mon. hist. Un calvaire situé au S. à 15 min. à peine du vill., présente un panorama remarquable (alt. 700 m.). A 800 m. du

Contours

bourg, vieux *château féodal* construit sur l'emplacement d'un camp romain dont on voit les murs d'enceinte. Au N.-E. sur la route d'Arfeuilles, le vill. de *Chargros* d'où l'on peut aller voir la *cascade du Barbenant* assez réduite depuis l'inondation de 1905. — *St-Nicolas-des-Biefs* (alt. 910 m.). À 18 km. Plusieurs *hôtels*. Curieux vill. perché comme un oiseau de proie dans son aire sur les confins de l'Allier et de la Loire d'où la vue est magnifique. Du Mayet à St-Nicolas, la route passe par (5 km.) *St-Clément* (alt., 490 m.) et monte ensuite sans discontinuer durant 13 km. De St-Nicolas on peut aller à la *Verrerie* (alt., 1.031 m.), un des points culminants des Monts de la Madeleine, vill. situé sur immense plateau nu d'où l'on découvre les monts du Beaujolais, du Lyonnais et par les temps très clairs, les Alpes du Dauphiné, de la Savoie et même le Mont Blanc surtout au soleil levant. De St-Nicolas, on peut encore monter à la *Croix du Sud* (1.031 m.) à 6 km. 5, également un des points culminants de la chaîne qui délimite le départem. de l'Allier de celui de la Loire. Au sommet (*restaurant*), panorama des plus étendus sur l'Allier, à l'O. et le Forez à l'E.

La ligne, après le Mayet, continue vers le massif de Montoncel.

### 32 km. — Ferrières-sur-Sichon. (1.266 hab.)

Petite station d'été sur les rives du *Sichon*. — A 1 km. du village, sur la route de Savoie, la *Grotte des Fées*, au bord du Sichon, stalactites aux formes bizarres ; la caverne, blottie dans les rochers, s'enfonce assez profondément dans la montagne. — A 1.500 m. environ, à dr., de la route, en venant du Mayet, on peut aller visiter les ruines du *château de Montgibert* (3 km. de Ferrières) envahies par le lierre et les ronces (alt. 600 m.). A l'intér. on distingue les restes du beffroi et d'une chapelle ogivale.

Remontant la vallée du Sichon, la voie ferrée se tient comme accrochée aux aspérités de la montagne, passe près de *Pierre-Ancize*, superbe rocher à pic, puis franchit, sur un grand viaduc, de plus de 60 m. d'ouverture, le ravin du Moulin Neuf. Elle parvient bientôt à la halte de *Mati-chard-Roc-St-Vincent*. Des éboulis, des fragments de roches sont épars sur une immense étendue. Un sentier conduit au sommet du plateau où se dresse la haute masse trachytique de Saint-Vincent, d'où la vue est magnifique.

### 41 km. — Lavoine-Laprugne.

De la station pour se rendre à Lavoine, tourner à dr. et passer le pont. On arrive bientôt au chem. de Montoncel qui conduit d'abord au vill. de *Lavoine* (455 hab.). A 2 km. du vill. on peut visiter les *gorges de la Besbre* (alt. 900 m.).

De Lavoine, il faut surtout faire l'ascension du *Montoncel* (1 h.). On passe par « *Chez Pion* », vill. dont l'histoire remonte à la plus haute antiquité. Le *Puy de Montoncel* (1.292 m.) est le point culminant du Bourbonnais, commencement de la chaîne qui sépare l'Allier de la Loire, beau sommet couvert d'incomparables forêts de sapins (forêt de l'Aisne) et qui donne naissance au Sichon, affluent de l'Allier et à la Besbre, affluent de la Loire. Vue splendide. On trouve sur les pentes de nombreux monuments mégalithiques.

Parc de Montoncel  
 à l'ouest de Lavoine

De la station de *Lavoine-Laprugne*, on se rend également à **Laprugne**, vill. situé entre les chaînes de la Madeleine et de Montoncel et par suite, centre important d'excursions. Station de cure d'air. Ascension de la *Pierre du Jour* (1.165 m.) au sommet de la plus haute cime de l'Assise. Cette pierre druidique est consacrée à la Légende de sainte Madeleine des Bois qui a donné son nom au Mont de la Madeleine.

La ligne s'élève ensuite jusqu'au *col de Beauvois* à l'intersection des vallées du Sichon et de la Besbre ; puis elle franchit la Besbre sur le *viaduc des Peus*. — 47 km. **St-Priest-Laprugne**. Le vill. est à 500 m. de la gare ; dans l'église, boiseries assez remarquables. Pays de chasse et de pêche. — La voie ferrée s'abaisse ensuite et atteint

#### 57 km. — St-Just-en-Chevalet.

Ville à 650 m. d'alt. au voisinage de grands bois de sapins, 1.665 hab. Sur une hauteur, le vieux bourg est surmonté des remparts de l'*ancien château féodal*, avec une chapelle gothique. On domine de là toute la vallée de l'Aix et, au loin, les *Bois Noirs*. Place du château, *fontaine de la Couche* (xii<sup>e</sup> s.). C'est un centre de séjour confortable, accueillant et très fréquenté.

PROMENADES : **Gorges du Ban**, en suivant la route de Montloup, en lacets sous de beaux sous-bois. — Le **Rocher St-Thomas** parmi les sapins des Bois-Noirs. — Les vill. de **Mataude**, les **Trèves**, la **Labourée**, par la route de Roanne d'où l'on découvre une perspective de 100 km. — Le **château de Contenson**, manoir gothique moderne (visite avec autorisation), à 2 km. S. au sommet d'une colline dominant l'Aix, dans un vaste parc. Cette visite peut se compléter par l'ascension du *Calvaire* ; de la dernière plateforme, très belle vue sur le Parc, l'Aix et le château de Trémolin.

Après St-Just, la voie ferrée s'écarte des rives de l'Aix, passe devant le château de Trémolin et franchit le ravin sur un viaduc de grande ampleur. On arrive à **Juré**, à l'embranchement des lignes *St-Germain-Laval-Balbigny* et *Crémeaux-Roanne*.

A 1.500 m. de la gare de Juré, **St-Marcel-d'Urfé**, à 650 m. d'alt., sur une colline dominant la rive g. de l'Aix, au versant E. des monts d'Urfé (927 m.).

PROMENADES : la *Chapelle de la Chirat*, du commencement du xvi<sup>e</sup> s. (Vierge en marbre du xv<sup>e</sup> s. mon. hist.). — Les **Cornes d'Urfé**, ruines du château, jadis importante forteresse sur un promontoire un peu au N. du point culminant du mont d'Urfé. On y parvient par de nombreux sentiers sous-bois. Le bâtiment principal est flanqué de quatre tours rondes d'un aspect imposant. A quelques mètres du corps principal, vestiges d'un fossé et d'un mur d'enceinte. On peut monter au sommet de la Grande Tour d'où l'on voit les Monts du Beaujolais jusqu'à Pierre-sur-Haute et le Mont d'Uzore ; par delà les Monts du Lyonnais, on aperçoit les Alpes. Cette courte et facile promenade est des plus recommandées.

Après Juré, la ligne de Roanne contourne la colline et atteint — 76 km. *St-Polgues* ; — 103 km. *Roanne*.

21° **THIERS** (plan, p. 75 ; carte, p. 72).

Au S.-E. — Dist. 36 km. — *Profil*, p. 74. — Autorail, trajet en 1 h. 15. — **Autocars**, s'adr. aux Agences d'excursion, p. 5. — **Autobus Citroën** (services quotidiens), v. p. 11.

**Par la route**, 35 km. On quitte Vichy par la route d'Abrest et la Nat. 106 qui suit la voie ferrée jusqu'à *Puy-Guillaume*. De là, elle s'en éloigne un peu pour la rejoindre avant l'arrivée à Thiers.

16 km. *Ris-Châteldon* (v. p. 67), station non loin du confluent de l'Allier et de la Dore, à partir de laquelle la voie du ch. de fer quitte la vallée de l'Allier, pour remonter celle de la Dore. — 21 km. *Puy-Guillaume* sur la Credogne. — 28 km. *Noalhat*. — 34 km. *Courty*, à l'embranchement de la ligne Clermont-Montbrison ; on remonte le vallon de l'Orson pour entrer bientôt dans la vallée de la Durole.

36 km. — **Thiers** (alt. 440 à 300 m.), ch.-l. d'arr., 16.181 h. La gare est située sur un plateau élevé dominant la ville ; on y trouve les autobus des hôtels.

**Hôtels** : de l'*Aigle d'Or et de Paris*, 8 et 10, r. de Lyon, 33 chamb., chauff. central, 1 , garage, Tél. 0-10. — *Nouvel et Grand Hôtel*, pl. de Belfort, 35 chamb., chauff. cent., , garage, Tél. 0-61. — *du Nord*, près la Gare, 12 chamb., chauff. cent.,  Tél. 2-01.

**ASPECT ET INDUSTRIE.** — Le caractère de la ville est des plus pittoresques. Les maisons, en pierres ou en bois, vieilles de plusieurs siècles, pour la plupart, et d'un bel aspect moyennageux, se groupent et s'étagent les unes au-dessus des autres, depuis la *Durole* jusqu'à la gare, sur un versant de vallée dont elles suivent les capricieuses ondulations. Elles semblent se soutenir mutuellement ; beaucoup possèdent des jardins en terrasse pleins de verdure. Les rues, très étroites et d'une forte pente, sont assez animées, comme celles des centres industriels : c'est là, en effet, l'un des centres de la **coutellerie** autrefois beaucoup plus florissante, mais qui, néanmoins, occupe encore plus de quinze mille ouvriers dans la région.

À part quelques grandes usines modernes cette industrie est fournie par de petits ateliers, forges et martinets dont la plupart font entendre leurs coups de marteau achevant de donner à la ville son caractère pittoresque.

Les deux autres centres de la coutellerie en France sont Châtelle-rault, qui fabrique surtout le couteau de table, et Nogent-en-Bassigny (Langres), la coutellerie fine. Thiers s'est spécialisé dans l'article bon marché ; on y trouve, cependant, des produits de luxe. C'est au xvi<sup>e</sup> si que cette industrie fut apportée à Thiers par des habitants de Châteldon. Cette dernière ville (p. 66) a presque complètement abandonné la coutellerie.

Thiers possède également une papeterie qui fabrique le papier pour les billets de banque et pour le timbre.

GUIDES  
POL.

Commentary v Montluçon v Sancergues

Commentary v Bourges

Commentary v Paris 350 v Moulins 37

Complète LA PALISSE



15k. Evras les Bains 15k

15k. Evras les Bains 15k

15k. Evras les Bains 15k

40 k. S-Pourçain

3k Points d'arrêt du kilométrage

la Chaise Dieu 3k

15k. Evras les Bains 15k

**NOTE HISTORIQUE :** Le fief de Thiers appartient aux vicomtes de la Maison du Forez et passa, par mariage, aux Dauphins d'Auvergne au XIII<sup>e</sup> s., puis, deux

cents ans plus tard, et de la même manière, aux ducs de Bourbon. Lorsque les biens de ces derniers furent confisqués par François I<sup>er</sup>, le fief fut donné au chancelier Duprat. Charles IX le donna, plus tard, au duc de Montpensier. Marie de Bourbon l'apporta en dot à Gaston d'Orléans; il appartient ensuite à la « Grande Mademoiselle » qui en fit don à Lauzun. Crozat, le receveur des finances, l'acheta à ce dernier.

Sortant de la gare, on suit la *r. de la Gare* (à dr., le *collège Audembron* de 1890), qui aboutit à la *pl. Belfort* (monument de la Mutualité). A g., la *r. des Grammonts* qui rencontre bientôt, à dr., la *r. Nationale* conduisant au centre de la ville, *pl. de la Mairie*. Sur cette place s'élève, au N., l'édifice récent de l'*Hôtel des Postes*; en face, l'*Hôtel de Ville* et la *Justice de Paix* occupant un ancien couvent d'Ursulines désaffecté à la Révolution. En contre-bas de la place, l'*ancien collège* fondé en 1603 et transformé en école communale. Enfin, à g. de l'entrée de l'av. Pierre-Guérin, la *Sous-Préfecture*.

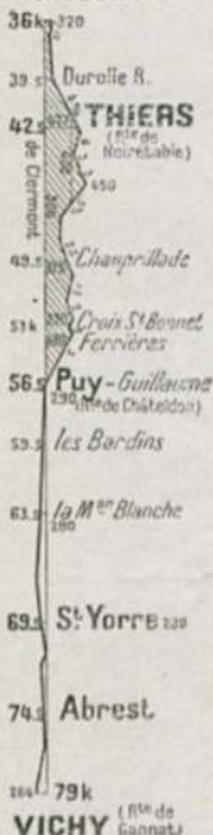
Deux rues, la *r. Alexandre-Dumas* ou la *r. du Bourg* conduisent à la *pl. du Piroux*, où s'élève le *château du Piroux*, maison de bois pittoresque, datant de 1423, qui fut l'habitation d'un riche bourgeois et servit de pied-à-terre aux sires de Bourbon.

Plusieurs rues partant de cette place sont fort intéressantes pour leurs maisons anciennes. Ce sont la *rue de la Coutellerie* (v. ci-après), la *rue Grenette*,

v. le n<sup>o</sup> 8) et la *r. du Piroux* où l'on voit, au n<sup>o</sup> 11, la *Maison des Sept Péchés Capitaux*, têtes de solives ornementées de sculptures primitives. Plus à l'E., la *r. Durolle* est bordée d'ateliers de coutellerie, de papeteries; on y voit, notamment, celle qui fabrique le papier timbré. Cette rue, l'une des plus pittoresques, descend vers la rivière d'où l'on a un beau coup d'œil sur la ville. On pourra effectuer le retour par ce chemin (v. ci-après).

S'engageant dans la *r. du Château*, on arrive à la *pl. du Palais*, où s'élève, au N., le *Tribunal civil* occupant l'emplacement de l'ancien château, résidence du Seigneur de Thiers (v. la note historique). Au S. de la place, l'*église St-Genès* du XI<sup>e</sup> s., belle construction romane plusieurs fois restaurée. Sous un porche du côté g., tombeau à arcatures du XIII<sup>e</sup> s. Les boiseries des fonts baptismaux

### Pont de Dore



VICHY

GARE à 500m.



et des orgues du xvii<sup>e</sup> s., ainsi que les chapiteaux des colonnes sont remarquables. Dans la 1<sup>re</sup> chap., à dr. en montant, restes, découverts en 1866, d'une belle *mosaïque* mérovingienne. Dans la chap. du St-Sacrement, à dr. du maître-autel, autel sculpté par Buchot, un artiste local, en 1685. Dans la chap. de la Ste Vierge, de l'autre côté, tableau portant cette inscription: les huguenots sont entrés céans le 2 janvier 1568.

Revenant à la pl. du Piroux, on prend, à g., la r. de la **Coutellerie**, où se trouvent encore presque à chaque rez-de-chaussée, de petits ateliers de coutellerie; nombreuses maisons anciennes. L'une d'elles, dont la façade est en bois sculpté, est particulièrement intéressante; on la désigne sous le nom de **Maison de l'Homme des Bois**.

On arrive à la pl. *Lafayette*.

Par les rues descendant en pente raide vers la Durolle que l'on franchit, on parvient à l'égl. du **Moûtier** ou *St-Symphorien*, de style roman, en majeure partie du xi<sup>e</sup> s. A l'int., les chapiteaux sont à remarquer. A côté de l'égl. ancienne *porte forifiée* avec deux tours du xv<sup>e</sup> s., reste d'abbaye transformés pour l'habitation.

De la pl. Lafayette, la r. du Quatre-Septembre conduit à l'égl. **St-Jean** du xii<sup>e</sup> s., restaurée au xv<sup>e</sup>. Vitraux intéressants. Tout à côté, le pittoresque *cimelière St-Jean* dominant la Durolle.

Pour le retour au centre de la ville, on peut descendre vers la Durolle que l'on franchit; suivre l'av. de la République jusqu'au pont de Seychalles et remonter la r. *Durolle* (v. plus haut). On a ainsi une vue d'ensemble sur l'aspect fort original de la ville. Enfin, la visite de Thiers peut se compléter par celle d'une des grandes fabriques de coutellerie; on assistera aux différentes phases par lesquelles passe la lame d'acier. Les principales usines sont établies dans cette **vallée de la Durolle** pleine d'ombrages et de verdure où le bruit des cascades de la rivière se mêle à celui des usines qu'elle fait mouvoir. Entre le vieux pont St-Jean (du xviii<sup>e</sup> s.) et le pont du Moûtiers, se trouve la cascade du *Creux-Saillant*.

---

**CLERMONT-  
-FERRAND**

0k (R<sup>10</sup> de Clermont)  
 13k (R<sup>10</sup> de Thiers)  
**Montferrand**  
 350

13k  
 15 (R<sup>10</sup> de Montluçon)  
**RIOM**  
 337

21 Morge R  
 22 **Chéix**  
 350

(R<sup>10</sup> de Randan)  
 30 **AIGUEPERSE**  
 360

PUY-DE-DÔME

36k  
 ALLIER  
 (R<sup>10</sup> de Moulins)  
 39k **GANNAT**  
 337

43 *Ponratier*  
 44 (R<sup>10</sup> d'Escourailles)

48k **Cognat**

56k (R<sup>10</sup> de Charmaiz)

58k (R<sup>10</sup> de Thiers)  
**VICHY**

**22<sup>o</sup> CLERMONT, LE PUY-DE-DOME.**

 Par *Riom*, 54 km. en 1 h.

**Autocars**, services quotidiens p. Clermont-Ferrand, v. p. 11.

**Autocars d'excursions**. s'adr. aux agences, p. 5.

**Par la route.** — **A. Par Gannat**, 60 km. La route accompagne d'assez près la voie ferrée dont elle évite seulement le détour de St-Germain-des-Fossés, coupant, à l'E., de Gannat par *Cognat-Lyonne* et *Bellerive*. — **B. Par Randan** (p. 62) et *Aigueperse* (p. 63), 61 km. — **C. Par Randan** (p. 62) et *Maringues* 58 km. On passe par *St-Denis*, puis *Maringues* (2.035 h.), ch.-l. de c. Petite ville industrielle avec une égl. des XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. ; château de Beissat, XVIII<sup>e</sup> s. — **D. Par Thiers**, 79 km. La route épouse presque constamment le tracé de la voie ferrée.

*Clermont et le Puy-de-Dôme*, v. le GUIDE POL : Clermont-Ferrand-Royat.

## CIRCUITS AUTOMOBILES

(Cartes, p. 56, 64 et 72.)

- 8 km. — De Vichy à la Côte St-Amand, par le Vernet.  
 8 km. — De Vichy à la Montagne Verte et retour.  
 10 km. — De Vichy à Creuzier-le-Vieux, par le chemin de la Montagne-Verte et retour.  
 14 km. — De Vichy aux Malavaux, par la route de Cusset et retour.  
 22 km. — De Vichy à Creuzier-le-Vieux, avec retour par Rhue, Bourtiron, Charmoil, Bellerive et le pont de l'Allier.  
 22 km. — De Vichy à Billy, par St-Germain-des-Fossés.  
 24 km. — De Vichy à l'Ardoisière, par Cusset et le village des Grivats et retour.  
 30 km. — De Vichy, par Abrest, St-Yorre, Busset, l'Ardoisière, la vallée du Sichon et retour à Vichy.  
 33 km. — De Vichy à l'Ardoisière, par Cusset et les Grivats, retour par Busset et St-Yorre.  
 33 km. — De Vichy à Randan, retour par le bois, le château de Maulmont et Hauterive.  
 35 km. — De Vichy, par la route de Cusset, Billy, forêt de Marcenat St-Rémy, Charmoil, Bellerive et Vichy.  
 40 km. — De Vichy, par Randan, Maulmont, Pont-de-Ris, St-Yorre et Vichy.  
 48 km. — De Vichy à Lapalisse, par St-Germain-des-Fossés ou route par Cusset et Bost et retour.  
 50 km. — De Vichy à Gannat et Pont de Rouzat et retour.  
 65 km. — De Vichy, par Chateldon, Lachaux, Ferrières, Glozel, l'Ardoisière, Cusset et Vichy.  
 80 km. — De Vichy à St-Gérard-le-Puy, retour par St-Pourçain.  
 92 km. — De Vichy à Thiers, par St-Yorre et Puy-Guillaume et retour.  
 100 km. — De Vichy à Aigueperse retour par St-Bonnet-de-Rochefort et Gannat.  
 100 km. — De Vichy à Chatel-Guyon, retour par Gannat.  
 105 km. — De Vichy à Sail-les-Bains, par Lapalisse et Montaiguet et retour.  
 114 km. — De Vichy à Moulins et retour.  
 120 km. — De Vichy à Clermont-Ferrand, par Randan et Pont-du-Château, retour par Riom et Gannat.  
 132 km. — De Vichy au Puy-de-Dôme et retour.  
 133 km. — De Vichy à Châteauneuf-les-Bains (v. p. 63 à 66), par Gannat, Ebreuil, Chouvigny et retour par Manzat, Riom, Aigueperse.  
 140 km. — De Vichy à St-Alban et retour.  
 145 km. — De Vichy à Royat, par Chatel-Guyon et la forêt de Montpensier et retour.  
 190 km. — De Vichy à Montluçon, par St-Pourçain et Montmarault, retour par Nérès-les-Bains, Pont-de-Menat, Combronde et Aigueperse et retour.  
 222 km. — De Vichy au Mont-Dore, par la Bourboule et retour.

Autres GUIDES POL à consulter sur ces régions : *Clermont-Ferrand-Royat* — *Le Mont-Dore-la-Bourboule* — *Le Puy-en-Velay*.

## TABLE ALPHABETIQUE

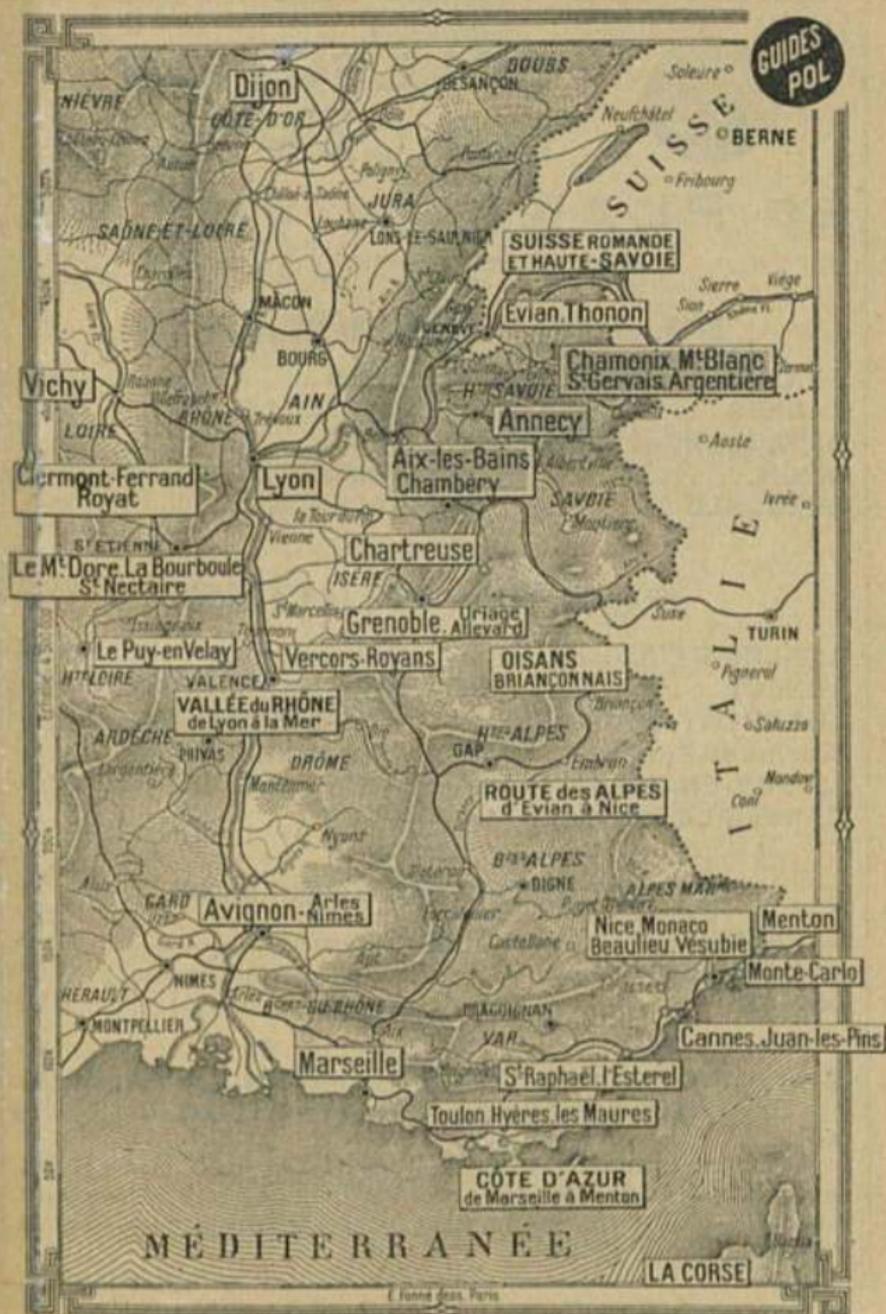
---

	Pages
Aigueperse .....	63
Bellerive-sur-Allier .....	51
Billy .....	55
Bourbon .....	60
Busset .....	60
Charmeil .....	51
Châteauneuf-les-Bains .....	66
Châtelard (Le) .....	68
Châteldon .....	66
Châtel-Montagne .....	67-68
Chouvigny .....	63-65
Clermont-Ferrand .....	77
Côte St-Amand .....	59
Creuzier le-Vieux .....	53-54
Cusset .....	54
Ebreuil .....	63-65
Effiat .....	63
Ferrières-sur-Sichon .....	67-69
Gannat .....	63-65
Glozel .....	58-59
Hauterive .....	61
Juré .....	70
La Palisse .....	66
Laprugne .....	70
L'Ardoisière .....	58-59
Lavoine .....	69
Mala vaux (Les) .....	58
Maulmont (Château) .....	61
Mayet-de-Montagne .....	67-68
Molles .....	67-68
Montagne-Verte .....	53
Pouthier-la-Chapelle .....	68
Puy-de-Dôme .....	77
Puy-Grenier .....	51
Randan .....	62
St-Just-en-Chevalet .....	67-70
St-Marcel-d'Urfé .....	67-70
St-Priest-Laprugne .....	70
St-Yorre .....	59-60
Thiers .....	71

# TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<b>Arrivée à Vichy, renseignements à l'arrivée.....</b>	<b>3</b>
<b>Renseignements pratiques par ordre alphabétique....</b>	<b>5</b>
Choix d'un médecin, p. 13; — Médecins consultants et spécialistes, p. 9; — La saison, p. 14; — Les fêtes et les sports, p. 14; — Notice historique, p. 16; — Situation, climat, aspect général, p. 18; — Hôtels, v. l'Annuaire à la fin du volume au mot Vichy.	
<b>Visite de la Ville.....</b>	<b>19</b>
Le Palmarium, p. 20; — L'Ancien Parc, p. 21; — Le Casino et son Théâtre, pp. 22 et 23; — Le Vieux Vichy, p. 26; — Les Célestins, p. 26; — Les Nouveaux Pares, p. 27; — L'Hôpital Civil, p. 28.	
<b>Les Etablissements thermaux.....</b>	<b>29</b>
— (tarifs).....	6
<b>Notice médicale sur Vichy.....</b>	<b>35</b>
<b>Promenades et excursions.....</b>	<b>51</b>
1° Bellerive-sur-Allier, p. 51; — 2° Puy-Grenier, p. 51; — 3° Charmeil, p. 51; — 4° La Montagne Verte, p. 53; — 5° Creuzier-le-Vieux et le château de Lauzet, p. 53; — 6° Cusset, p. 54; — 7° Billy et son château, p. 55; — 8° Les Malavaux, p. 58; — 9° L'Ardoisière, Glozel, p. 58; — 10° La Côte-Saint-Amand, p. 59; — 11° Saint-Yorre, p. 59; — 12° Bourbon-Busset, p. 60; — 13° Hauterive, p. 61; — 14° Château de Maulmont, p. 61; — 15° Randan, p. 62; — 16° Efflat, p. 62; — 17° Gannat, Ebreuil, Chou vigny, Châteauneuf-les-Bains, p. 63; — 18° La Palisse, p. 66; — 19° Châteldon, p. 66; — 20° La Montagne Bourbonnaise: le Mayet-de-Montagne, Châtel-Montagne, St-Nicolas-des-Biefs, Laprugne, Ferrières, St-Just-en-Chevallet, St-Marceld'Urfé, p. 67 à 71; — 21° Thiers, p. 71; — 22° Clermont, le Puy-de-Dôme, p. 77.	
<b>Circuits automobiles.....</b>	<b>78</b>
<b>Plan de Vichy (hors texte).....</b>	<b>35</b>
— de l'Hippodrome et du Jeu de golf.....	52
— du Casino.....	23
— du Théâtre du Casino.....	10
— de l'Etablissement thermal (rez-de-chaussée)....	30
— — — (premier étage).....	32
— de Thiers.....	75
<b>Carte des voies d'accès.....</b>	<b>4</b>
<b>Cartes géographiques :</b>	
— de Vichy et environs (150.000 <sup>me</sup> ).....	56
— de Gannat et environs (150.000 <sup>me</sup> ).....	64
— routière de l'Auvergne (550.000 <sup>me</sup> ).....	72
<b>Profils Vichy-Thiers.....</b>	<b>74</b>
— Vichy-Clermont.....	77

# Carte synoptique des Guides POL



Les hachures indiquent les Guides également en Anglais dont l'édition est parue. "1939"



# COLLECTION DES CARTES ET PLANS DE VILLES

## PLANS DE VILLES

AVIGNON .....	4 »	LYON .....	6 50
CANNES .....	5 »	MARSEILLE .....	6 50
CASABLANCA .....	8 »	NICE .....	6 »
DIJON .....	4 »	TOULON .....	8 »
GRENOBLE .....	4 »	VALENCE .....	4 »

## PLANS - GUIDES

AIX-LES-BAINS .....	2 »	MENTON et environs	3 50
ANNECY .....	2 50	MONACO, MONTE- CARLO, Beausoleil	5 »
CHAMBERY et env..	3 »	ST-RAPHAËL, L'ES- TÉREL, Les Maures	5 »
Clermont-Ferrand .	3 »	VICHY .....	2 »
LE PUY-EN-VELAY .	3 50		
MARSEILLE et rég..	7 »		

## CARTES ET PANORAMAS

LA CORSE, carte au 500.000 <sup>e</sup> en 5 couleurs .	3 »
MONT-BLANC, carte et panorama du massif avec graphique	5 »
OISANS	3 50

*En vente dans les librairies, kiosques,  
bibliothèques de gares, etc.*

La LIBRAIRIE CAFFIN, 80, Rue St-Lazare à Paris (IX<sup>e</sup>), se charge de l'envoi de tout exemplaire contre versement du montant, plus 1 fr. 50 pour le port recommandé (Chèques Postaux : Paris 422.00).

COLLECTION DES

GUIDES  
POL

FONDÉE EN 1896

# ANNUAIRE

## ALPHABÉTIQUE

Supplément aux "GUIDES POL"

Les Hôtels

RENSEIGNEMENTS  
— PRIX —

Afin de ne PAS SURCHARGER LE TEXTE des guides en y insérant des listes d'hôtels parfois longues nous donnons, dans la 2<sup>e</sup> partie des volumes, les noms d'un certain nombre d'entre eux.

Cette méthode présente aussi l'avantage de faciliter les RECHERCHES DES HOTELS, car leur nomenclature ci-après ne concerne pas seulement ceux de la région décrite dans le présent guide, mais s'étend à l'ensemble de notre collection.

En raison de l'instabilité actuelle des prix nous avons dû supprimer ceux que nous avons l'habitude de mentionner (tarif des repas, pensions, etc.). Nous procéderons à leur rétablissement dès qu'une stabilité relative le permettra.

Pour le même motif, nous avons dû suspendre momentanément la nomenclature des restaurants et garages.

La publicité, acceptée seulement de maisons de premier ordre, se distingue des autres mentions par le cadre qui l'entoure. Nos clients trouveront toujours dans ces Etablissements le meilleur accueil avec les tarifs les plus réduits en se recommandant du GUIDE POL.

**AIX-LES-BAINS** (Savoie) (Alt. 260), 12.889 h. Station estivale à 1.500 m. du Lac du Bourget, au pied du Revard (Sports d'hiver). *GUIDES POL: Aix-les-Bains, Chambéry, la Savoie; la route des Alpes* (Evian à Nice).

*Plan d'Aix-les-Bains, avec liste des rues.*

*SPLENDIDE-ROYAL-EXCELSIOR*, r. Georges-1<sup>er</sup>, 200 ch. — *GRAND HOTEL*, pl. du Revard, 180 ch. — *ASTORIA*, pl. des Thermes, 130 ch. — *EUROPE ET VILLA VICTORIA*, rue du Casino, 225 ch. — *SEVINGNE*, 1, rue Lamartine, 120 ch. — *BERGUES*, av. de la Gare, 60 ch. — *SUISSE*, pl. de la Gare, 40 ch. — *FLOREAL*, 16, av. Victoria, 30 ch. — *NEGOCIANTS*, square Alfred-Boucher, 30 ch. — *HELDER*, rue Franklin. — *BEAU-LIEU*, 29, av. de la Gare, 40 ch. — *CASINO*, 20, rue des Bains, 30 ch. — *REGENCE*, pl. de la Gare, 20 ch.

**Hôtel Lafayette** *Avenue de la Gare*  
— *TÉLÉPHONE 4-28* —

*MAI-OCTOBRE - Tout Confort - Pension de 30 à 55 Francs*

**AJACCIO** Chef-lieu du département de la Corse. (Alt. 18), 37.146 h. Station estivale et hivernale. Port sur la Méditerranée dans le golfe qui porte son nom. *GUIDE POL: La Corse* (1939), 20 fr. *Carte de la Corse*, 3 fr.

**GRAND HOTEL ET CONTINENTAL (Ajaccio)**

ouvert toute l'année. Tout confort.

Vue merveilleuse sur le Golfe et les montagnes.

*GRAND HOTEL D'AJACCIO ET CONTINENTAL*, cours Grandval, 100 ch. — *CYRNOS PALACE*, cours Grandval, 40 ch. — *DES ETRANGERS*, cours Grandval, 40 ch. — *SOLFERINO*, 40 ch. — *PROVENCE*, 21, cours Napoléon, 30 ch.

**ALLEVARD** (Isère) (Alt. 475), 2.601 h. Stat. therm. et de villég. au N.-E. de Grenoble 39 k. — *GUIDE POL: Grenoble-Uriage-Allevard*.

*SPLENDIDE*, 150 ch. — *ERMITAGE*, 60 ch. — *DU PARC*, 60 ch. — *TERMINUS*, 15 ch.

**ANNECY** (Hte-Savoie) (Alt. 448), 23.293 h. — Grand centre de tourisme. — *GUIDES POL: Annecy, son lac, sa région; la route des Alpes* (Evian à Nice); *Haute-Savoie et Suisse française*.

*IMPERIAL PALACE*, avenue du Pâquier. — *ANGLETERRE ET GRAND-HOTEL REUNIS*, 9, rue Royale. — *VERDUN*, 2, place du Théâtre. — *TERMINUS*, 43, rue Sommeiller. — *FRANCE*, 23, rue Sommeiller. — *COMMERCE ET POSTE*, 13, rue Royale.

## Touristes !

Ne quittez pas ANNECY sans visiter les célèbres **GORGES du FIER** et le **CHATEAU de MONTROTTIER**, à 10 minutes d'Annecy, gare de Lovagny-Gorges-au-Fier.

**ARGENTIÈRE** (Hte-Savoie) (Alt. 1.247), centre d'excursions, d'ascensions et de sports d'hiver, à 8 k. de Chamonix. — *GUIDES POL: Chamonix, Mont-Blanc, St-Gervais-les-Bains, Argentièrre; la Route des Alpes (Evian à Nice); Suisse franç., Hte-Savoie.*

## HOTEL de la COURONNE

Séjour d'été. — Equipé pour les sports d'hiver. — Face au Mont-Blanc et aux glaciers. — Jardins, Forêt de sapins. — Eau chaude et froide partout, Chambres avec bain. — Cuisine renommée. — Truites. Téléphone 2.

## HOTEL du GLACIER

Situation unique face à la chaîne du Mont-Blanc.  
Tennis 40×20. - Vaste parc. - C.A.F. - C.A.S. - T.C.F.  
Confort moderne.

**ARLES** (Bouches-du-Rhône) (Alt. 9), 29.165 h. Sur la rive g. du Rhône. Arènes, théâtre antique, église St-Trophime, Aliscamps, musées. — *GUIDES POL: Avignon, Arles, Nîmes et Vallée du Rhône (De Lyon à la Mer).*

*JULES CESAR*, boul. des Lices, 75 ch. — *HOTEL DE LA POSTE*, 1, r. Molière, 28 ch. — *HOTEL DU MIDI*, 65, r. Amédée-Pichot, 15 ch.

**AVIGNON** (Alt. 23), 59.472 h. Préfect. du dép. du Vaucluse. Anc. ville sur la rive g. du Rhône. Remparts du XVI<sup>e</sup> siècle; château des Papes; musée Calvet. — *GUIDES POL: Avignon, Arles, Nîmes et Vallée du Rhône (De Lyon à la Mer).*

*Plan de la Ville: 3 fr. 50.*

*DOMINION*, boul. Raspail, 100 ch. — *CRILLON*, 43, cours Jean-Jaurès 80 ch. — *EUROPE*, 12, pl. Crillon, 80 ch. — *ANGLETERRE*, 29, boul. Raspail, 30 ch. — *LOUVRE*, 23, r. St-Agricol, 35 ch. — *SAINT-YVES*, 4, r. Thiers, 40 ch. — *GRAND NOUVEL HOTEL*, 4, rue Molière, 30 ch. — *L'AUBERGE DE FRANCE*, 28, pl. G.-Clémentceau, 28 ch.

**BANDOL-SUR-MER** (Var) (Alt. 37), 2.621 h. Petit port de cabotage; stat. estivale et hivernale. — *GUIDES POL: Toulon-Hyères, les Maures et Côte d'Azur (De Marseille à Menton).*

### Hôtels :

*GRAND HOTEL DES BAINS*, 80 ch. — *SPLENDID*, baie de Renécros, 35 ch. — *BEAU RIVAGE*, boul. Victor-Hugo, 40 ch. — *GOLF-HOTEL*. — *LITTORAL*, quai Midi, 20 ch. — *LE PROVENÇAL ROSE-MARIE*, rue Ecoles, 22 ch. — *JETEE*, 11 ch.

**BASTIA** (Alt. 15 à 71). Sous-préf. de la Corse, 52.208 h. Ville commerçante et point de départ des excursions pour le Cap Corse et le tour de la Corse. — *GUIDE POL: La Corse (1939)*, 20 fr. *Carte de la Corse*, 3 fr.

*CORSOTEL*, pl. St-Nicolas, 72, ch. — *ILE-DE-BEAUTE*, rue de la Gare, 45 ch. — *GRAND HOTEL DE FRANCE*, 12, boul. Palais, 40 ch. — *UNIVERS*, 1, av. Carnot, 30 ch. — *EUROPE*, 3, av. de l'Opéra, 30 ch.

**BEAULIEU-SUR-MER** (Alpes-Maritimes). La plus abritée des stations de la Côte d'Azur. 2.524 h. — *GUIDES POL* : Nice, Monaco, les Alpes; Côte d'Azur (De Marseille à Menton).

*BEDFORD*, 108 ch. — *BOND'S HOTEL*, 45 ch. — *METROPOLE*, 70 ch. — *CARLTON*, av. Miss-Cavel.

**BEAULIEU-SUR-MER** **HOTEL PENSION DE LONDRES**  
Ouv. toute l'année. Elect. Ch. cent. Sall. deb. Eau et ch. et fr. d. l. chamb.  
Sit. élevée d. Gd Jardin 500 m d. l. mer. Téléph. 1-62 V. PIGNAT. Prop.

*RIVA-BELLA*, 20 ch. (6 av. sall. de b. priv.) 15 à 25 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. cent. 4 sall. de b. Pet. déj. 5 fr. Déj., dîn. 15 fr. Pens. compl. 35 à 45 fr. *Téléph* 201-69.

## HOTEL RIVA-BELLA

Ouvert toute l'année - Tout confort - Téléph 201-69

**BEAUSOLEIL** (Alpes-Maritimes), 11.826 h. Station climatique touchant à la Principauté de Monaco et particulièrement à Monte-Carlo. — *GUIDES POL* : Nice, Monaco, les Alpes; Côte d'Azur (De Marseille à Menton).

*RIVIERA-PALACE*, 200 ch. — *GALLIA*, pl. du Crédit Lyonnais.

**BONIFACIO** (Corse), 3.628 h. Citadelle bâtie à l'extrémité d'un promontoire d'une presque calcaire. Le port est situé à l'extrémité d'un goulet unique au monde. — *GUIDE POL* : La Corse, 20 fr. (édition 1939). *Carte de la Corse*, 3 fr.

### Hôtels :

*DE FRANCE*, 15 ch., 16 à 22 fr. Pet. déj. 4 fr., déj., dîn. (au Restaurant de La Pergola, même direction, voir ci-dessous). Pens. comp. 50 à 60 fr. *Téléph* 9.

*DES VOYAGEURS*, quai du Port, 12 ch., 12 à 15 fr. Pet. déj. 3 fr., déj., dîn., 14 fr. v. c. Gar. 5 voit., 5 fr. *Téléph* 16.

### Restaurant :

*LA PERGOLA*, déj., dîn. 22 fr. 50. *Téléph* 22.

## RESTAURANT de LA PERGOLA

Arrêt des cars S.N.C.F.

Téléph. 22

Direction : V. RAYBAUD.

Langouste à tous les repas. **et HOTEL de FRANCE** *Tél.* 9

**LES BOSSONS DE CHAMONIX** (Hte-Savoie). Alt. 1012 m. Stat. alp. dans une env. situat. — *GUIDES POL* : Chamonix, Mt-Blanc, St-Gervais-les-Bains, Argentière; La Route des Alpes (Evian à Nice); Suisse française et Haute-Savoie.

*AGUILLE DU MIDI*, 75 ch. — *PANORAMA*, 45 ch. — *FAMILLES ET TOURISTES*, 66 ch. — *PENSION DE LA GARE*, 44 ch.

**LA BOURBOULE** (Puy-de-Dôme), station therm. (Alt. 868), 3.097 h. Eaux arsenicales. Maladies de l'app. resp. et de la peau. — *GUIDE POL* : Le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Nectaire et région.

*VALLEE ET EUROPE*, pl. Jet-d'Eau, 35 ch. — *ETRANGERS*, pl. de la Victoire, 48 ch. — *TOURING*, 30 ch. — *VILLA BEAU SOLEIL*. — *CENTRAL*, 32 ch. — *VILLA DES PRINCES*, av. Guéneau-de-Mussy. — *HOTEL DE LYON ET BORDEAUX*, r. Cornudet.

**BOURG-D'OISANS (LE)** (Isère) (Alt. 719), 2.395 h. Très agréable centre de séjour et d'excursions pour les massifs des Grandes-Rousses et de l'Oisans. — *GUIDES POL*: *Massif de l'Oisans*; *Route des Alpes* (Evian à Nice).

**Hôtels :**

*GRAND HOTEL*, r. de la Gare, 40 ch. — *DES ALPES*, rte de Briançon, 25 ch. — *OBERLAND FRANÇAIS* (face gare), 30 ch. — *RAMEL*, r. Thiers, 22 ch. — *MILAN*, r. Sadi-Carnot, 30 ch.

**BRIANÇON** (Htes-Alpes), 7.543 h. aggl. (Alt. 1.321). Ville fortifiée très pittoresque au Sud-Est du massif de l'Oisans. Climat hivernal très doux. — *GUIDES POL*: *Massif de l'Oisans*; *La Route des Alpes*.

**Hôtels :**

*TERMINUS*, 115 ch. — *GRAND HOTEL*, av. de la République, 70 ch. — *NOUVEL HOTEL*, p. de la Poste, 36 ch. — *DU COUES*, r. de la République, 35 ch. — *DE LA PAIX*, r. Porte-Méane, 20 ch. — *PARIS*, 39, av. de la Gare, 10 ch.

**CALVI** (Corse). 2.824 h. Port situé sur la côte N.-O. de la Corse, à l'O. du golfe qui porte son nom. La ville est bâtie sur un promontoire rocheux très avancé dans la mer (alt. 81 m.). Ch. de fer Calvi à Bastia (121 km.) par Ile-Rousse, Ponte-Leccia et Casamozza. — *GUIDE POL*: *La Corse* (1939), 20 fr. *Carte de la Corse*, 3 fr.

**Hôtels :**

*CORSOTEL* (15 mars-1<sup>er</sup> oct.), 70 ch. (35 avec sall. de b. priv.) 30 à 70 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr., asc. Pet. déj. 8 fr. Déj., din. 28 fr. Pens. compl. 80 à 100 fr. Gar. 20 voit. (grat.).  20 et 21. Télégraphe *Corsotel*.

*GRAND HOTEL*, 40 ch. 16 à 40 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr., 3 sal. de b. Pet. déj. 5 fr. Déj., din. 18 fr. Pens. comp. 40, 50 fr. Gar. 10 voit. grat.  5. Télégraphe *Grand Hôtel*.

*NORD-SUD* (fin mars-fin oct.), 7 studios. Eau cour. ch. et fr. Salle de bain. Pet. déj. 5 fr. Déj., din. 25 fr. Pens. comp. 1 pers. 90 fr., 2 pers. 140 fr.  23.

<b>NORD-SUD</b>	<b>- CALVI -</b>
<b>- STUDIOS -</b>	<b>RESTAURANT</b>

*HOTEL-RESTAURANT MODERNE*, boul. Wilson, 35 ch. 20 à 25 fr. Eau cour. ch. et fr. Sall. de b. Pet. déj. 5 fr. Déj. din. 16 fr. 50. Pens. compl. 40 à 50 fr. Garage 3 voit. (grat.).  37.

*COLOMBANI*, 6 ch. 12 à 20 fr., eau cour., pet déj. 3 fr. 50. Déj., din. 15 fr. Pension complète 40 à 45 fr.

*LÆTITIA* (meublé), r. Joffre, 11 ch. de 20 à 30 fr. Eau cour. Sall. de b. Pet. déj. 3,50.

**Restaurants :**

*MODERNE*, boul. Wilson. Rep. 16,50 (vin comp.) et carte.  37.

*PETIT CAPOVAL* (mai-oct.) sur le Port. Rep. 20 fr. et carte.

*COLOMBANI*, Rep. 15 fr.

**CANNES** (Alpes-Maritimes), 49.302 h. (1936). Importante station estivale et hivernale sur la Côte d'Azur. — *GUIDES POL: Cannes, Grasse, Juan-les-Pins et Côte d'Azur* (De Marseille à Menton)

*Plan de la ville, avec liste alphabétique des rues, 4 fr.*

**PARC**, 150 ch. — **SPLENDID**, allées de la Liberté, 60 ch. — **BEAU-SEJOUR**, avenue Beau-Séjour, 130 ch. — **LE PAVILLON**, 99, rue G.-Clemenceau, 120 ch. — **SUISSE**, quartier du Cercle Nautique, 80 ch. — **ROYAL**, boulevard de la Croisette, 60 ch. — **SAVOY**, rue de la Plage, 85 ch. — **REGINA**, route d'Antibes, 60 ch. — **VICTORIA**, 100, r. d'Antibes 70 ch. — **ALEXANDRA**, boulevard Carnot, 50 ch. — **ILES BRITANNIQUES**, 9, boul. d'Alsace, 70 ch. — **NOAILLES**, 15, av. de Grasse, 30 ch. — **WESTMINSTER**, boul. d'Alsace, 35 ch. — **ETRANGERS**, pl. de la Gare 45 ch. — **INTERNATIONAL ET RICHELIEU**, 45, r. Maréchal Gallieni, 43 ch. — **CELTIC**, av. d'Antibes, 70 ch. — **WINDSOR**, av. Windsor, 52 ch. — **BALMORAL**, 50 ch. — **CAMPESTRA**, rue Campestra, 50 ch. — **CASTELFLOR**, pl. du Commt-Maria, 50 ch.

**CASSIS-SUR-MER** (Bouches-du-Rhône), 2.528 h. (Alt. 0 à 130). Petit port. Station estiv. et hiv. à 21 km. de Marseille. — *GUIDES POL: Marseille et sa région, Côte d'Azur* (De Marseille à Menton).

**PANORAMA**, 35 ch. — **PLAGE**, plage de Bestouan, 30 ch. — **LIAUTAUD**, av. Victor-Hugo, 16 ch. — **CENDRILLON**, p. Clemenceau, 12 ch. — **CA'ENDAT**, plage de Bestouan, 20 ch.

**CHAMBÉRY** (Savoie) 28.073 h., (Alt. 272). Lignes S.N.C.F. 1° Paris-Modane; 2° Lyon-Chambéry, 3° Valence-Grenoble-Chambéry. — *GUIDES POL: Aix-les-Bains, Chambéry et env.; la Route des Alpes* (Evian à Nice).

*Plan-guide de Chambéry et environs, 3 fr.*

**Hôtels :**

**FRANCE ET GRAND HOTEL**, 12, quai Nezin, 50 ch. — **DE LA PAIX ET TERMINUS**, 6, pl. de la Gare, 100 ch. — **COMMERCE**, 8, rue Vieille-Monnaie, 20 ch. — **CENTRAL**, rue Denfert-Rochereau 30 ch. — **HOTEL MODERNE**, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 45 ch. — **HOTEL DU LION-D'OR**, pl. de la Gare.

**CHAMONIX-MONT-BLANC** (Hte-Savoie) (Alt. 1.037), 4.633 h. Agréable petite ville dans une vallée grandiose au pied du Mont-Blanc. Station estivale et centre important de sports d'hiver. — *GUIDES POL: Chamonix, Saint-Gervais-les-Bains, Argentière; Suisse franç., Haute-Savoie; La Route des Alpes* (Evian à Nice); *Panorama de la chaîne du Mont-Blanc.*

**MAJESTIC**, 300 ch. — **SAVOY PALACE**, 100 ch. — **GRAND HOTEL**, 170 ch. — **BEAU RIVAGE**, 80 ch. — **CARLTON**, av. de la Gare, 60 ch. — **COUTTET ET PARC**, 100 ch. — **ALPES**, 140 ch. — **MONT-BLANC**, 100 ch. — **BEAU-SITE**, r. Nationale, 80 ch. — **METROPOLE ET VICTORIA**, r. Jh.-Vallot. — **UNIVERS**, pl. de la Gare, 70 ch. — **ROYAL ET SAUSSURE**, 61 ch. — **CLARET ET DE BELGIQUE**, rue D'Paccard, 55 ch. — **BELLEVUE**, 45 ch. — **BEAULIEU**, 70 ch. — **PARIS**, rue Nationale, 80 ch. — **CROIX-BLANCHE**, 62 ch. — **ETRANGERS** (des), pl. de la Gare, 50 ch. — **ALLOBROGES**, 80 ch.

**G<sup>D</sup> HOTEL BEAUSÉJOUR & RICHEMOND**

*Été et hiver - 110 lits - t. le confort - Vue unique*

**ALBERT-1<sup>er</sup> ET MILAN** (mai à oct. et déc. à mars). 35 ch. (3 av. sall. de b. priv.) 15 à 65 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. cent. 3 salles de b. Pet. déj. 6 fr. Déj. 18 fr. Dîner 20 fr. Pens. compl. 45 à 70 fr. Gar. 6 voit. 6 à 12 fr. Jardin-tennis. **Téléph.** 1-09. Télégr. *Hôtel Milan*.

## HOTEL ALBERT 1<sup>ER</sup> ET DE MILAN

à 100 m. à droite en sortant de la gare. - Tout confort, chambres avec bains - Situation privilégiée et tranquille à proximité patinoire et forêts. - Garages. - Tennis. - Jardins. - Prix modérés.

**MONTENVERS (du)**, à Montenvers-Mer de Glace (1<sup>er</sup> juin-30 sept.) 35 ch. 20 à 50 fr., eau cour. ch. et fr. Pet. déj. 8 fr. Déj., dîner 16, 22, 28 fr. Pens. compl. dep 60 fr. **Téléph.** 33, à Chamonix.

## HOTEL DU MONTENVERS Téléph. 33

Ouverture du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre

Vue splendide sur la mer de glace — Sa cuisine, sa cave, ses prix modérés

## HOTEL EUROPE

*Plein centre - Tout confort - 80 chambres - Prix modérés*

## HOTEL TERMINUS

Meublé — Plein centre — Téléphone 7

**LES TINES** Haute-Savoie) à 4 km. de Chamonix

## HOTEL DE LA MER DE GLACE Téléph. 60 à Chamonix

Entièrement neuf. Tout confort. Bon accueil. Cuisine réputée. Grand parc de sapins

**CLERMONT-FERRAND** (Puy-de-Dôme), 101.128 h. (Alt. 358). Cathédrale gothique. Industrie du caoutchouc (Maisons Michelin, Bergougnan). — **GUIDES POL:** *Clermont-Ferrand-Roye* — *Plan de la Ville* avec liste des rues, 3 fr.

**MAJESTIC**, 14 bis, pl. Gaillard, 110 ch. — **TERMINUS**, 80 ch. — **DU MIDI**, face gare, 50 ch. — **ALBERT-ELISABETH**, av. Albert-Elisabeth, 50 ch.

**CORTE** (Corse). 6.014 h. Ch.-l. d'arrond., gare ligne d'Ajaccio à Bastia. Ajaccio 89 km. Bastia 69 km. — **GUIDE POL:** *La Corse*.

**DE LA PAIX**, pl. Padoue, av. Santos-Manfrédé, 30 ch. — **PARC-HOTEL**. — **NORD ET EUROPE**, 22, cours Pao.i, 26 ch. — **BUFFET DE LA GARE**.

**DRAGUIGNAN** (Alt. 181). Préfecture du dép. du Var, 12.130 h. Station hivern. au climat doux, sain et régulier. — **GUIDES POL:** *Toulon-Hyères-les Maures et Côte d'Azur* (De Marseille à Menton).

**BERTIN**, 13-15, boul. Maréchal-Foch, 40 ch. — **MARGUERITE**, 27, rue Nationale, 30 ch. — **SEMERIA**, 12, av. Carnot, 20 ch. — **PARIS**, pl. de la Victoire, 18 ch.

**EVIAN-LES-BAINS** (Hte-Savoie), 3.502 h. (Alt. 374). Station estivale. En amphithéâtre sur la rive mérid. du Lac Léman. Sources minérales. — *GUIDES POL: Evian-Thonon-le Chablais; Suisse française, Haute-Savoie; La Route des Alpes* (Evian à Nice).

*AMBASSADEURS*, av. Général-Dupas, 70 ch. — *DU CHATELET*, 80 ch. — *BELLEVUE*, 60 ch. — *PLAGE*, 60 ch. — *BON SEJOUR*, 28 ch. — *SAVOY*, 80 ch. — *HELVETIA*, 12 ch. — *ETRANGERS*, 50 ch.

**GAP** (Hautes-Alpes), 13.600 h. (alt. 743). Station d'alt. et de sport d'hiver. — *GUIDE POL: Massif de l'Oisans*.

*GRAND HOTEL LOMBARD*, av. d'Embrun, 72 ch. — *DES ALPES*, 7, rue Carnot, 28 ch. — *UNIC*, r. Jean-Eymar, 17 ch. — *MODERNE*, 5, av. de Grenoble, 11 ch.

**GENÈVE** (Suisse) (Alt. 375), 177.497 h. — *GUIDE POL: Suisse Romande et Haute-Savoie*.

Les hôtels de Genève se trouvent mentionnés aux renseignements pratiques du guide *Suisse Romande et Haute-Savoie*.

**HOTEL STRASBOURG ET UNIVERS** — 10, rue Pradier

Situation tranquille à 2 min. de la gare - Tout confort

==== Pension dep. 8.50 - Chambres dep. 3.50 ====

**GRASSE** Ch.-lieu d'arrond. des Alpes-Maritimes, 20.481 h. (Alt. 333). Vieille ville en amphithéâtre à 17 km. de Cannes. Climat doux et sec. — *GUIDES POL: Cannes, Grasse, Antibes et Côte d'Azur* (De Marseille à Menton).

*PARC PALACE*, 150 ch. — *GRAND HOTEL*, av. Victoria, 120 ch. — *VICTORIA*, av. Riou-Banquet, 60 ch. — *DU COMMERCE*, 4, place Neuve, 20 ch. — *DES NEGOCIANTS*, 33, boul. Jeu-de-Ballon, 20 ch.

**GRENOBLE** (Isère). (Alt. 214), 95.806 h. Belle ville. Centre de tourisme et d'alpinisme. — *GUIDES POL: Grenoble, Uriège, Allevard; Massif de la Chartreuse; Massif du Vercors; Massif de l'Oisans; la Route des Alpes* (Evian à Nice).

*Plan de la Ville* avec la liste alphabétique des rues, 3 fr. 50.

**Hôtels :**

*MAJESTIC*, av. Félix-Viallet, 250 ch. — *MODERNE*, 4, r. Félix-Poulat, 180 ch. — *GRAND-HOTEL*, rue de la République, 100 ch. — *BRISTOL*, 9, av. Félix-Viallet, 60 ch. — *LOUVRE*, r. Clôt-Bey, 55 ch. — *NAPOLÉON ET SON AUBERGE*, 7, rue Montorge, 50 ch. — *LAKANAL*, 20, r. Lakanal, 30 ch. — *GLORIA*, 12, r. Aristide-Bergès, 30 ch. — *INTERNATIONAL*, 162, cours Berriat, 30 ch.

*SUISSE ET BORDEAUX*, 6, pl. de la Gare, 90 ch. de 25 à 70 fr., eau cour. ch. et fr., 10 sall. de b., chauff. centr. Asc. Pet. déj. 7 fr. Déj., dîner 18, 22, 30 fr. Pens. compl. de 65 à 110 fr. Gar. 200 m. 25 voit. *Trains* 10-72. Télégraphe *Suissohotel*.

**GRENOBLE - TERMINUS HOTEL**Entièrement remis à neuf. Recommandé aux familles. Appartem<sup>ts</sup> av. bains - Chambres de 20 à 60 fr. Place de la Gare. **Téléph** 18-80**GRENOBLE HOTEL DE L'EUROPE** **Téléph** 16-94Pl. Grenette - Confort mod. - Eau cour. chaude et froide d. t. les chambres - Ascens. - Autob. Restaurant — **POLLICAND** — Chambre avec bain, garage p. box.**HOUCHES (LES)** (Hte-Savoie), 870 h. (Alt. 980). Station estivale et de Sports d'hiver (Téléferique de Bel. vue). — **GUIDES POL: Chamonix, St-Gervais-les-Bains, Argentière; Suisse Romande et Haute-Savoie.****HOTEL DU MONT-BLANC** **Téléph.** 2

CHARLET, prop. - Estival - hivernal - Vue splend. sur la vallée Mont-Blanc - à 5 min. du Téléferique, à proximité du village - cuisine bourgeoise - Prix modérés

**DES ROCHES** (20 mai-fin sept. et 15 déc.-fin mars), 22 ch. de 12 à 25 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr. Sall. de b. Pet. déj. 5 fr. Déj., dîner 12, 18 fr. Pena comp. 35 à 50 fr. Gar. 6 voit. 4 fr. **Téléph** 11.**HYÈRES** (Var), 26,378 h. Importante stat. hivern. à 3 km. de la Méditerranée. Bains de mer en été. — **GUIDES POL: Côte d'Azur** (De Marseille à Menton) et *Toulon-Hyères, les Maures.***GOLF**, 225 ch. — **CHATEAUBRIAND**, boul. Chateaubriand, 120 ch. — **PALMIERS**, av. Beauregard, 110 ch. — **GRIMM'S PARK**, boul. des Palmiers, 85 ch. — **ILES D'OR**, av. des Iles-d'Or, 120 ch. — **METROPOLE**, 5, boul. d'Orient, 70 ch. — **CONTINENTAL**, 80 ch. — **AMBASADEURS**, 11, aven. des Iles-d'Or, 45 ch. — **BEAU-SEJOUR**, avenue Alp.-Denis, 40 ch. — **SAINTE-PAULS**, av. Godillot, 25 ch.**ILE ROUSSE** (Corse), 2.226 h. Port situé sur la côte N.-O. de la Corse, à 24 km. au N. de Calvi. Ch. de fer de Calvi à Bastia (ou Ajaccio) par Ponte-Leccia. — **GUIDE POL: La Corse**, 20 fr.

Carte de la Corse, 2 fr.

**NAPOLEON-BONAPARTE**, 150 ch. av. sall. de b. et **Téléph** 35 à 150 fr. Déj., dîner, 30 fr. Pens. compl. à partir de 50 fr. Gar. Autobus. Parc. 2 tennis. Golf 18 trous. Plage aménagée et réservée. Casino-dancing. **Téléph** 9. Télégraphe *Bonapartotel.***Ile Rousse (Corse) Hôtel NAPOLÉON BONAPARTE**Ouvert toute l'année -:- Tout confort -:- Tennis -:- Golf -:- Plage  
Prix modérés -:- Arrangement pour familles et séjours**SPLENDID**, 30 ch. (4 av. salle de b. privée) 20 à 35 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. cent. 5 salles de b. Pet. déj. 5 fr. Déj., dîner, 16 et 20 fr. Pens. compl. 50 à 65 fr. Gar. 10 voit. (grat.). **Téléph** 24. Télégraphe *Splendid.***LE GRILLON**, av. Paul-Doumer, 10 ch. 18 à 35 fr. Eau cour. 1 salle de b. Pet. déj. 4, 6 fr. Déj., dîner, 15 fr. Pens. comp. 40 à 45 fr. Garage. **Téléph** 49.

**JUAN-LES-PINS** (Alpes-Maritimes) (Comm. d'Antibes). Jolie station hivernale et estivale sur la plage de sable du Golfe Juan. — *GUIDES POL: Cannes; Côte d'Azur.*

*LE PROVENÇAL*, boul. Edouard-Baudoin, 250 ch. — *PIN DORE*, boul. Wilson, 100 ch. — *GRAND HOTEL*, aven. Guy-de-Maupassant, 100 ch. — *AMIRAUTE*, av. Amiral-Courbet, 40 ch. — *CARLTON*, boul. Baudoin, 60 ch. — *MIMOSAS*, 40 ch. — *WINDSOR*, 24, av. Amiral-Courbet, 20 ch.

**LAUSANNE** (Suisse). (A't. 494). Ville ancienne et très pittoresque à 150 m. au-dessus du Léman; Ouchy lui sert de port. — *GUIDE POL: Suisse Romande, Valais et Haute-Savoie.*

**Hôtels :**

*SAVOY*, 29, av. de Cour, 150 ch. — *BEAU-SEJOUR*, av. de la Gare et r. Beau-Séjour, 150 ch. — *ALEXANDRA GRAND-HOTEL*, 20, aven. de Rumine, 100 ch. — *MEURICE*, 61, av. d'Ouchy, 85 ch. — *MONT FLEURI*, 10, av. de l'Eglise-Anglaise, 60 ch. — *MODERN HOTEL JURA SIMPLON*, 27, av. de la Gare, 66 ch.

**LAVANDOU (LE)** (Var), 1.959 h. Charmante station hivernale et estivale sur la Côte des Maures, plage de sable fin. — *GUIDES POL: Toulon-Hyères, les Maures, Saint-Raphaël et Côte d'Azur* (De Marseille à Menton).

**Hôtels :**

*PROVENCE* (15 janv.-30 sept.). 50 ch. (20 av. sall. de b. priv.) 30 à 100 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr. 5 sal. de b. Pet. déj. 7 fr. Déj., dîner 25 à 30 fr. Pens. compl. 75 à 125 fr. *(Téléph)* 2. Parc pins parasols, tennis.

**LE "PROVENCE" Téléphone 2**

Hôtel 1<sup>er</sup> ordre, devant la plage - Excellent accueil - Séjour heureux

*GRAND HOTEL ET DE LA PLAGE*, pl. Ernest-Reyer, 50 ch. (10 av. salle de b. priv.). Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr. 3 sal. de b. *(Téléph)* 5.

*HOTEL DES ILES D'OR*, av. Ch.-Cazin, 20 ch., chauff. centr., eau cour., sall. de b., garage. *(Téléph)* 3 et 8.

**LYON** Préf. du Rhône. 570.622 h. 3<sup>e</sup> ville de France, située au confluent du Rhône et de la Saône, dominée par deux belles collines. Très beaux et nombreux monuments anciens et modernes. — *GUIDES POL: Lyon; Vallée du Rhône* (De Lyon à la Mer).

*Plan de la Ville avec liste des rues*, 6 fr.

**Hôtels :**

**LYON**

2 Hôtels  
2 Garages  
LES MIEUX AU  
MEILLEUR PRIX

**GRAND NOUVEL HOTEL**

11, rue Grôlée, 11 — (sur les quais du Rhône)  
200 ch., 60 b. - Restaurant réputé - Tél. Fr. 56-21

**GRAND HOTEL**

16, r. République (face Bourse) 120 ch., 55 b. - Tél. F. 56-11

*CARLTON*, 4, r. Jussieu, 120 ch. — *GRAND NOUVEL HOTEL*, 11, rue Grôlée, 200 ch. — *GRAND HOTEL*, 16, r. République, 120 ch. —

ROYAL, 20, pl. Bellecour, 120 ch. — TERMINUS (gare Perrache), 150  
chamb. — BRISTOL, 28, c. de Verdun, 150 ch — ANGLETERRE, 21,  
pl. Carnot, 100 ch. — BORDEAUX ET PARC, 1, r. du Béliet, 100 ch.

## G<sup>d</sup> HOTEL des BEAUX-ARTS

Grand garage moderne — (avec station service jour et nuit)

— BEAUX-ARTS, 75, r. de l'Hôtel-de-Ville, 80 ch. — RUSSIE, 4, rue  
Gasparin, 80 ch — GLOBE ET CECIL, 21, r. Gasparin, 90 ch. —  
CONTINENTAL, 17, p. Carnot, 75 ch. — ARCHERS, 13, rue des  
Archers (meublé), 80 ch. — CLARIDGE, 29, r. du Plat (meublé), 45 ch.  
— DE PARIS, 16, r. Platière, 40 ch. — REGINA, 21, r. Bât-d'Argent  
(meublé), 40 ch. — NORMANDIE, 3, r. du Béliet, 45 ch. — CITY, 21,  
cours de Verdun, 55 ch. — NATIONAL, 15, cours de Verdun, 50 ch. —  
PAIX, 47, r. de l'Hôtel-de-Ville, 50 ch. — MONT-BLANC, 24-26, c.  
de Verdun, 25 ch. — AZUR, 64, r. Victor-Hugo (meublé), 40 ch. —  
TERREAUX, 16, r. Lanterne, 70 ch. — JUTARD, 167, boul. de la  
Croix-Rousse, 24 ch. — CELTIC, 10, r. François-Vernay, 50 ch. —  
PHENIX, 7, quai de Bondy (meublé), 40 ch. — DES ETRANGERS, 5,  
r. Stella, 60 ch. — VICTORIA, 3, r. Delandine (meublé), 50 ch. —  
SPLENDID, 3, p. Jules-Ferry, 15 ch. — VERDUN, 82, r. de la Cha-  
rité, 40 ch. — PARIS ET DU NORD, 16, r. de la Platière, 35 ch. —  
HELDER, 38, r. de Marseille, 80 ch. — PASTEUR, 19, r. Pasteur (meu-  
blé), 50 ch. — BAYARD, 22, pl. Bellecour (meublé), 15 ch. — TER-  
MINUS BROTTAUX, 97, boul. des Belges, 22 ch.

LYON

73, rue Duquesne

Tél. Lafande 03-19

LA MÈRE FILLIOUX

Le Restaurant connu du Monde entier

## BRASSERIE RESTAURANT DE LA RÉGENCE

Place Bellecour — LYON

Sa cuisine lyonnaise réputée — Prix modérés — Tél. F. 25-38

**MARSEILLE** Préf. des Bouches-du-Rhône, 2<sup>e</sup> ville de France,  
914.232 h. (Alt. 48). A voir: La Canebière;  
Musées Borély, Longchamp, N.-D. de la Garde, les ports; le château  
d'If. — GUIDES POL: Marseille et sa région; Côte d'Azur (De Mar-  
seille à Menton).

Plan de la Ville avec liste des rues, 6 fr.

### Hôtels :

BEAUVAU, 4, r. Beauvau, 100 ch. (59 av. sall. de b. privée) 25 à  
75 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr. Pet. dej. 7 fr. Déj., dîn. 20 fr.  
Garage 100 m. Autobus gare et bateau. <sup>Téléph</sup> Dragon 08-49 et 46-98.

MARSEILLE

HOTEL BEAUVAU

<sup>Téléph</sup> Drag. 08-49

4, rue Beauvau. — Situation unique sur le Vieux-Port.

TOUT CONFORT. — PRIX MODERES

**LOUVRE ET PAIX**, 53, La Canebière, 175 ch. — **REGINA**, 3, pl. Sadi-Carnot, 250 ch. — **SPLENDIDE**, 61, boul. Dugommier, 175 ch. — **BORDEAUX ET D'ORIENT**, 41, boul. Dugommier, 125 ch. — **PARIS**, 11 à 15, rue Colbert, 125 ch. — **POSTES**, 2, rue Colbert, 140 ch. — **DES PRINCES**, 12, pl. de la Bourse, 100 ch. — **MEDITERRANEE**, 15, quai des Belges (meublé), 51 ch. — **COMMERCE ET NEGOCIANTS**, 27, cours Belzunce (meublé), 100 ch. — **VICTORY**, 25, boul. Dugommier (meublé), 30 ch. — **LAFAYETTE**, 9, Allées Léon-Gambetta (meublé), 40 ch. — **CORONA** (meublé), 12, rue des Feuillants, 40 ch. — **SAINT-FERREOL**, 13, rue Saint-Ferréol, 20 ch. — **ROYAL**, 29, boul. Dugommier (meublé), 30 ch. — **NATIONAL**, 15, rue Nationale (meublé), 30 ch. — **SAINT-LOUIS**, 2, rue des Récollettes, 50 ch. — **BRETEUIL**, 25-27, rue Breteuil, 31 ch. — **GRAND HOTEL IMBERT**, 12, boul. Louis-Salvator, 20 ch.

#### Restaurants recommandés :

**BRASSERIE DE TOULOUSE - RESTAURANT LUCULLUS**, 15, quai des Belges. Déj et dîner 35 fr. et carte. **Teleph** Drag. 07-31.

**BASSO**, 5, quai des Belges (carte). **Teleph** Dragon 12-90.

**ISNARD**, 4-6, rue Thubaneau (carte). **Teleph** Colbert 14-44.

**PASCAL**, 27, pl. Thiers Déj., dîner 18, 35 fr. et carte. **Teleph** Dragon 20-76.

**CHEZ MENELIK**, 6, quai Rive-Neuve (Carte). **Teleph** 46-37.

**MONT-VENTOUX**, 2, La Canebière et 1, quai des Belges, Déj., dîner 20 fr. et carte.

**CEYLON** Tea Room, Restaurant Indien, 2, r. Saint-Saëns, Déj., dîner 23 fr. **Teleph** Dragon 84-13.

**MÉGÈVE** (Hte-Savoie). (Alt. 1.101). 2.914 h. Station estivale agréable et très saine au milieu des sapins. — Station hivernale de premier ordre; champs de ski incomparables; 2 téléferiques (Rochebrune et Mont d'Arbois). — **GUIDES POL**: Chamonix, Mont Blanc, Saint-Gervais-les-Bains, Argentière; Suisse franç. et Hte-Savoie.

**NOUVEL HOTEL DU MONT-BLANC**, 45 ch. — **ALBERT-1<sup>er</sup>**, 36 ch. — **HERMITAGE**, route du Mont-d'Arbois, 35 ch. — **PARC**, 50 ch. — **EDELWEISS**, 27 ch. — **SAVOY**, 42 ch. — **SOLEIL D'OR**, 42 ch.

**MENTON** (Alpes-Maritimes). 21.703 h. Situé dans une admirable baie à l'abri des vents du nord. — **GUIDES POL**: Côte d'Azur (De Marseille à Menton).

*Plan-Guide de Menton et environs*, 3 fr. 50.

#### Hôtels :

**GRAND HOTEL DE PARIS**, 2, av. Félix-Faure et son restaurant « **LE PROVENÇAL** » au bord de la mer. — **VENISE ET CONTINENTAL**, 170 ch. — **ROYAL ET WESTMINSTER**, Promenade George-V, 120 ch. — **SUISSE ET MAJESTIC**, av. Boyer, 100 ch. — **ILES BRITANNIQUES**, 150 ch. — **REGINA**, 34, av. Félix-Faure, 100 ch. — **BRITANNIA ET BEAU-SITE**, 120 ch. — **CARLTON**, Promenade George-V, 60 ch. — **ANNONCIATA**, coll. de l'Annonciata, 60 ch. — **GALLIA**, av. de Sospel, 50 ch. — **PALAIS DES FLEURS** (Garavan), 35 ch. — **COTE-D'AZUR**, av. Edouard-VII, 30 ch. — **STELLA BELLA**, 10, av. Carnot, 30 ch. — **RICHELIEU**, 26-28, rue Partouneaux, 28 ch. — **PRINCESS**, avenue de la Madone, 50 ch. — **CLARIDGE'S CENTRAL**, 39, av. de Verdun, 35 ch. — **GLOBE**, 21, av. de Verdun, 30 ch. — **PENSION LIDO**, 15, Promenade St-Louis, 14 ch. — **FLANDRIA**, Promenade du Colonel-Leclerc, 30 ch. — **IDEAL**, av. de Sospel, 14 ch. — **LES SAPINS**, rue Maison-Russe, 14 ch. — **DE BELGIQUE**, av. de la Gare, 20 ch., **Teleph** 5-35.

**MONACO** Principauté, 2.037 h. (Alt. 65). Enclavée dans le dép. des Alpes-Maritimes. Ce minuscule Etat souverain a une superficie de 149 hect. 07, au pied de montagnes élevées qui l'abritent des vents du nord. — *GUIDES POL: Nice-Monaco, Vallées des Alpes; Côte d'Azur (De Marseille à Menton).*

*Plan-Guide de Monaco, Monte-Carlo, Beausoleil.*

**Hôtels :** v. à Monte-Carlo.

**MONT-DORE (LE)** (Puy-de-Dôme), 2.703 h. (Alt. 1.050). Station hydrominérale d'altitude. Maladies de la gorge et des voies respiratoires. — *GUIDE POL: Le Mont-Dore-La Bourboule-Saint-Nectaire.*

*HOTEL INTERNATIONAL-PALACE*, r. de l'Eglise, 120 ch. — *HOTEL ET VILLA THEVENIN*, 60 ch. — *HOTEL DE LONDRES*, rue Meynadier, 34 ch. — *NOUVEL HOTEL ET POSTE*, pl. Michel-Bertrand, 100 ch. — *SAINTE-GEORGES ET RESTAURATION*, r. Meynadier, 42 ch. — *CENTRAL HOTEL ET ANGLE*, 50 ch. — *NICE*, 12 ch.

**MONTE-CARLO** (Principauté de Monaco), 21.381 h. — Centre d'attraction et de plaisir de la Côte d'Azur. Grand Casino. Palm Beach, etc. — *GUIDES POL: Nice-Monaco, les Vallées des Alpes; Côte d'Azur (De Marseille à Menton).*

*Plan de Monaco, Monte-Carlo, Beausoleil.*

*PRINCE DE GALLES*, boul. Princess-Charlotte, 180 ch. — *BRISTOL ET MAJESTIC*, boul. Albert-1<sup>er</sup>, 200 ch. — *TERMINUS*, 2, boul. des Bas-Moulins, 120 ch. — *ROYAL HOTEL*, boul. Pereira, 100 ch. — *ALBION ET LITTORAL*, 38, boul. des Moulins, 65 ch. — *NOUVEL HOTEL DU LOUVRE*, 16, boul. des Moulins, 60 ch. — *ETRANGERS*, 15, rue Florestine, 70 ch. — *BEAU-SEJOUR*, 11 bis, rue Prince-Rainie, 75 ch. — *CONDAMINE*, 1, rue des Princes, 50 ch. — *HELVETIA ET ROMAIN*, 1 bis, rue Grimaldi, 35 ch. — *COTE-D'AZUR*, 27, boul. Charles-III, 45 ch. — *PENSION VILLA CHARLOTTE*, 3, av. Saint-Martin, 20 ch. — *CENTRAL*, 7, rue Florestine, 20 ch. — *ORIENT*, 6, rue Suffren-Raymond, 17 ch. — *PENSION RIVA*, 1, rue Florestine, 15 ch.

**MONTÉLIMAR** Anc. sous-préf. de la Drôme, 15.187 h. (Alt. 81). Située au confluent du Roubion et du Jabron. Importantes fabriques de nougat. — *GUIDE POL: Vallée du Rhône (De Lyon à la Mer).*

*RELAIS DE L'EMPEREUR*, 35 ch. — *DES PRINCES*, 143, Gde-Rue, 30 ch. — *CROIX-D'OR*, 154, Gde-Rue, 18 ch. — *LOUVRE*, 5, av. de la Gare, 16 ch.

**MONTGENÈVRE** (Hautes-Alpes), 350 h. (Alt. 1.860). Station d'altitude et de sports d'hiver à 11 k. de Briançon. — *GUIDES POL: Massif de VOISANS.*

*GRAND HOTEL*, 60 ch. — *DU COL*, 16 ch. — *CHALET HOTEL DES SKIEURS*, 16 ch.

**NAPOULE (LA)** (commune de Mandelieu) (Alpes-Maritimes). A 8 k. de Cannes. Bains de mer, belle plage. — *GUIDES POL: Cannes, Grasse, Antibes; Côte d'Azur.*

*BEAU-RIVAGE ET RESTAURANT RESERVE*, 20 ch. — *HOTEL DU PETIT SAVOY*, 10 ch.

**GUIDE POL** NICE, MONACO Edition nouv.  
- ET ENVIRONS - **15 FR.**

**NICE** (Alpes-Maritimes). Préfecture. 241.916 h. Reine des stations hivernales de a Côte d'Azur. Port de commerce. — *GUIDES POL: Nice, Monaco, la Vésuvie, les Alpes; Côte d'Azur* (de Marseille à Menton); *La Route des Alpes* (Evian à Nice).

Plan de la ville avec liste des rues, 5 fr.

#### Hôtels :

**NEGRESCO**, 37, Prom. des Anglais, 500 ch. — **RUHL**, 1, Prom. des Anglais, 300 ch. — **ANGLETERRE ET GRANDE-BRETAGNE**, Jardin du Roi-Albert-1<sup>er</sup>, 200 ch. — **METROPOLE**, 8, bd Victor-Hugo, 180 ch. — **PALMIERS**, 44, bd Victor-Hugo, 200 ch. — **WESTMINSTER**, 27-29, Prom. des Anglais, 160 ch. — **LUXEMBOURG**, 9, Prom. des Anglais, 150 ch. — **ATLANTIC-HOTEL**, 10,12-16, boul. Victor-Hugo, 200 ch. — **BEAU-RIVAGE**, 107, quai des Etats-Unis, 160 ch. — **TERMINUS**, 9, av. Thiers, 150 ch. — **WILLIAM'S**, 33, r. Hôtel-des-Postes, 150 ch. — **PARIS ET PRINCE DE GALLES**, 2 et 4, bd Carabacel, 130 ch. — **GALLIA**, 15, av. G.-Clemenceau, 125 ch. — **MEDITERRANEE**, 25, promenade des Anglais, 70 ch. — **DE LA PAIX**, 12, av. Félix-Faure, 120 ch. — **SPLENDID**, 50, beul. Victor-Hugo, 120 ch. — **MONTY**, 129 bis, Prom. des Anglais, 60 ch. — **PRINCES ET BELLEVUE**, quai des Etats-Unis, 70 ch. — **UNIVERS ET WAGRAM**, 2, r. Maréchal-Pétain, 90 ch. — **PLAGE**, 51, Prom. des Anglais, 80 ch. — **NICAEA**, 58, av. de la Victoire, 80 ch. — **ALBION**, 25, bd Dubouchage, 90 ch. — **BRICE**, 44, r. Maréchal-Joffre, 80 ch. — **LISBONNE**, 9-11, bd Victor-Hugo, 60 ch. — **BRISTOL ET BEAUSOLEIL**, 1, av. Notre-Dame, 60 ch. — **CONCORDIA**, 3, rue Eugène-Emmanuel, 50 ch. — **COLBERT**, 34, r. Lamartine, 30 ch.

## HOTEL DE FLORENCE

NICE, 3, rue Paul-Déroulède — Tél. 846.87

Situation tranquille en plein centre - Tout confort - Garage

**FRANK** (meublé), 31, rue Paganini (près gare), 80 ch. (5 av. sall. de b. priv.) de 15 à 50 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. cent. Asc. Pet. déj. 3 et 6 fr. Garage 60 voit. 6 à 10 fr. **Téléph** 836-77. **Télégr.** Frank.

**NICE HOTEL DES NATIONS** Face gare P.-L.-M.

Tous confort - Restaur. indép. - Jardin plein midi

Chamb. de 12 à 35 fr. Pens. dep. 32 fr. **Téléph** 830-58 - GAUCHET, pr.

#### Restaurants :

**CASINO DE LA JETEE**, Promenade des Anglais. **Téléph** 879-81 à 83. — **ALFIERI**, 4, r. Masséna. **Téléph** 824-05. — **LE CANETON**, 15, r. Alexandre-Mari. — **BUFFET DE LA GARE**, av. Thiers. **Téléph** 813-27. — **LA PERGOLA**, 71, qu. des Etats-Unis. — **HOSTELLERIE DE L'AIGLE D'OR**, pl. St-François. — **AU MAS DE PROVENCE**, 29, r. de Dijon. — **STERN**, 4, r. de France. **Téléph** 801-57. — **AU PETIT TROU NORMAND**, 8, r. d'Italie. — **POZNANSKI**, 1, r. Longchamp. — **BŒUF A LA MODE**, 3, r. Paul-Déroulède. — **BRASSERIE ODEON**, 64, av. de la Victoire. **Téléph** 822-10. — **BALLESTRA**, 55, r. Berlioz. **Téléph** 810-30. — **CANADA « Chez Jean »**, 8, rue Halévy. **Téléph** 874-63. — **LE**

**Téléph**  
844-18

**“Le CYRANO”** à proximité  
RESTAURANT de la mer

7 et 9, rue Croix-de-Marbre et 12, rue Halévy

CYRANO, 7 et 8, r. Croix-de-Marbre. **Teleph** 844-18. — **AU FILET MIGNON**, 36, r. Gloffredo — **FOCH**, 33, av. du Maréchal-Foch. — **GARNIER**, 1, r. Grimaldi. **Teleph** 803-74. — **AUX GOURMETS**, 12, r. Dante. — **CHEZ MARC**, 24, boul. Raimbaldi. — **DU MIDI**, 16, rue Alsace-Lorraine. — **MONTÉ-CARLO TAVERNE « Chez Maria »**, 6, r. Chauvin. — **DU COMMERCE**, 18 bis, rue Biscarra. — **DE STRASBOURG**, r. Assaliti. **Teleph** 842-01 — **CHEZ VETILLARD**, 32, rue de France. **Teleph** 842-59. — **AU VIEUX NORMAND**, 4, r. Paul-Déroulède. — **VITTORIA**, 3, r. Des-boutins. — **LE VICHY**, 14, r. Halévy. — **UNIC**, 8, r. Jacques-Serraire. **Teleph** 876-04.

#### Agences de locations :

**ALEXIS**, 7, boul. Victor-Hugo. — **BALLOT**, 21, av. de la Victoire. — **BERHEIM**, 32 rue Hôtel-des-Postes. — **LA CONFIANCE**, 1, place Gambetta. — **GOIFFON**, 5, rue Maréchal-Pétain. — **LABOR**, 12, aven. Félix Faure. — **MEDITERRANEE**, 45, rue Hôtel-des-Postes. — **OFFICE DE LA PAIX**, 11, rue d'Angleterre. — **METROPOLE**, Palais du Casino, place Masséna. — **SUISSE**, 21, av. de la Victoire.

**NIMES** (Gard), 93.758 h. (Alt. 39). Ch.-l. du Gard. Centre d'ex-curs. Monuments romains: Arènes, Maison Carrée; Jardin de la Fontaine; Porte d'Auguste; Musées. — **GUIDES POL: Avignon, Arles, Nîmes et env.; Vallée du Rhône** (De Lyon à la Mer).

**LUXEMBOURG**, 1, pl. Esplanade. — **CHEVAL BLANC ET ARENES**, 1, pl. Arènes, 60 ch. — **EUROPE ET PROVENCE**, 5, sq. Couronne, 35 ch. — **MIDI ET POSTE**, sq. Couronne, 40 ch. — **ROYAL HOTEL**, 1, pl. d'Assas, 30 ch. — **COLONIES**, 4, av. Feuchères, 25 ch.

**ORANGE** (Vaucluse), 12.946 h. (Alt. 46). Magnifiques monuments romains; théâtre antique; arc de triomphe. Ch. de fer Paris-Marseille. — **GUIDE POL: La Vallée du Rhône** (De Lyon à la Mer).

**DES PRINCES**, 45 ch. — **DU LOUVRE ET TERMINUS**, 40 ch. — **GLACIER**, 19 ch. — **MODERN HOTEL**, 12 ch.

**PARIS** (Seine), 2.829.746 h. (Alt. 60 m.). Pour la visite de la ville voir le **GUIDE POL: Paris**, volume de 416 pages avec les hôtels, restaurants, etc..., auquel est annexé un plan (échelle 1/18.000<sup>e</sup>) en 8 couleurs, la liste des rues avec repérage au plan. Prix: 18 fr.

**AZUR HOTEL** face gare de Lyon, 5, rue de Lyon, PARIS, XII<sup>e</sup>.  
Tout dernier confort. **Teleph** avec ville et province dans  
toutes les langues Diderot 88-35. 88-36. — Inter. Diderot 12.  
Adresse Télégraphique: AZUROTEL-PARIS. — Directeur, R. POUGET.

**PEIRA-CAVA** (commune de Lucéram) (Alpes-Maritimes). (Alt. 1.480 m.). Belles forêts de sapins. Station climatique et de sports d'hiver. A 41 k. de Nice. Service régulier de Nice par autocars. — **GUIDES POL: Nice, Monaco et Côte d'Azur**.

**GRAND HOTEL TRUCHI**. — **BARRALIS-MOUREY**, 35 ch. — **HOTEL BELLEVUE-VICTORIA**, 50 ch. — **GRAND HOTEL FARAUT**.

**PIANA** (Corse). Village de 1.157 h. (Alt. 435 m.) situé dans la partie S. du golfe de Porto, sur la route de Calvi à Ajaccio. Vue sur les Calanches (2 km.). — **GUIDE POL: La Corse**, 20 fr. Carte de la Corse, 3 fr.

**CORSOTEL**, 60 ch. — **CONTINENTAL**, 20 ch. — **DU GOLFE**, 15 ch.

**ROYAT-LES-BAINS** (Puy-de-Dôme), 2.566 h. (Alt. 450). Station balnéaire. A l'entrée du valon de la Tiretaine. 4 k. 500 de Clermont-Ferrand et 11 k. du sommet du Puy-de-Dôme. — *GUIDE POL: Clermont-Royat et environs.*

**Hôtels :**

*ROYAL SAINT-MART*, av. de la Gare, 80 ch. — *CENTRAL*, 40 ch. — *HOTEL VICTORIA*, 22, boul. Bazin, 44 ch.

**ST-GERVAIS-LES-BAINS** (Hte-Savoie), 2.775 h. Station thermale et climatérique, étagée de 600 à 900 m. d'altitude. Sports d'hiver au Col de Voza et le Prarion (Tram du Mt-Banc) et le Bettex-Mont d'Arbois (téléférique). — *GUIDES POL: Chamonix, St-Gervais-les-Bains, Argentière; La Route des Alpes (Evian à Nice); Suisse française et Haute-Savoie.*

*SPLENDID ET ROYAL-HOTEL*, 100 ch. Eau cour. Chauff. centr., asc. **Téléph** 9. Télégraphe *Royal*.

*BEAU RIVAGE*, 72 ch. Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr. 9 salles de b. Gar. 12 voit. **Téléph** 16.

*MODERN*, 80 ch. Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr. 6 salles de b. Gar. 4 voit. **Téléph** 22.

*NOUVEL HOTEL DE GENEVE*, 70 ch. Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr. 8 sall. de b. Garage 6 voit. **Téléph** 34.

*MONT-JOLY-PALACE*, 100 ch. Salle de b. Garage 20 voit., box 10. Télégraphe *Palace*. **Téléph** 8.

*GRAND-HOTEL*, 120 ch. Sall. de b. Garage 200 m., 20 voit., box 6. Télégraphe *Granôtel*. **Téléph** 5.

**ST-CERVAIS-LES-BAINS HOTEL DU MONT-BLANC**

Tout confort Situation unique. Parc. Jardin. Tennis.  
Véranda. Terrasse ombragée. Restaurant en plein air. Garage.

**ST-NECTAIRE** (Puy-de-Dôme), 1.036 h. (Alt. 760). Station thermale. Tempéraments lymphatiques, arthritiques, albuminurie. — *GUIDE POL: Le Mont-Dore-La Bourboule-St-Nectaire.*

*DU PARC*, 100 ch. — *DE PARIS*, 75 ch. — *THERMAL*, 50 ch. — *HOTEL DES THERMES ET HOTEL CENTRAL*, 60 ch. — *HOTEL DU PRE CATELAN*, 28 ch.

**HOTEL ET VILLA "LE CLOS"** — Bien situé —  
Ouvert toute l'année

Pension de famille. Cuisine réputée et spéciale pour régime. Pr. mod.

**ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE** (Isère) (Alt. 888). 714 h. Couvent de la Grande-Chartreuse. Station estivale et de sports d'hiver. — *GUIDES POL: Massif de la Chartreuse; La Route des Alpes (Evian à Nice).*

**ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE HOTEL DU GRAND SOM**

900 m. d'alt. près du Monastère de la Grande-Chartreuse. **Téléph** permanent  
à 3 adr. télég. *GRANSONTEL*. — Ouvert toute l'année. — Saison d'été. — Saison d'hiver

**ST-RAPHAËL** (Var). 9.635 h. Station hiv. et de bains de mer. (Alt. 8). Point de départ des excursions dans l'Estérel et dans les Maures. — *GUIDES POL: St-Raphaël, l'Estérel, les Maures; Côte d'Azur* (De Marseille à Menton).

*CONTINENTAL*, boul. Félix-Martin, 80 ch. — *DIANA*, 35 ch. — *MYRTES*, boul. des Myrtes, 20 ch. — *SELECT*, r. Jean-Aicard, 22 ch. — « *LA CIGALE* », boul. Félix-Martin, 20 ch. — *DE LA PLAGE*, 22, boul. Félix-Martin, 75 ch.

**SALLANCHES** (Hte-Savoie), 2.967 h. (A't. 579). Centre de villégiature en face de l'incomparable chaîne du Mont Blanc — *GUIDES POL: Chamonix, Saint-Gervais-les-Bains, Argentière; Suisse française, Haute-Savoie.*

*HOTEL DU MONT JOLY*, r. des Allobroges, 32 ch. — *HOTEL BEAU SEJOUR*, av. de la Gare, 40 ch. — *HOTEL DU MONT-BLANC*, r. du Mont-Blanc, 25 ch. — *BELVEDERE-HOTEL*, rte de Combloux. — *GRAND HOTEL*, av. de la Gare, 40 ch.

**SALLANCHES HOTEL DE PARIS** Téléph 42

Vue unique sur le Mont Blanc. — Cuisine réputée.

Eau cour. ch. et fr. - Gde terrasse ombragée. - E. CACCIA, Propr.

**SARTÈNE** (Corse). 6.174 h. Ch.-l. d'arrond. A 85 k. d'Ajaccio. — *GUIDE POL: La Corse.*

**Hôtels :**

*PROVENCE*, cours Ste-Anne, 16 ch. Gar. 10 voit. Téléph 3.

*CESAR ET DE L'UNIVERS* (meublé), cours Ste-Anne, 10 ch. Téléph 2.

**Restaurants :**

*LE PRINTEMPS*, cours Ste-Anne. — *LUCHINI*, cours Ste-Anne.

**Garage :**

*FARINELLI*, 6 voitures.

**SERVOZ - GORGES DE LA DIOSAZ** (Hte-Savoie) 440 habit. (Alt. 812 m.). Station climatique située au confluent de l'Arve et de la Diosaz où se trouve la fameuse Gorge qui fait l'admiration des touristes. — *GUIDES POL: Chamonix, St-Gervais-les-Bains et région; Suisse Romande et Haute-Savoie.*

*HOTEL DES ALPES*. — *LES GLACIERS*. — *DES GORGES DE LA DIOSAZ*. — *BELLEVUE*. — *HOSTELLERIE DES CASCADES* (Délivrance des billets d'entrée aux Gorges).

**SIXT** (Hte-Savoie), 671 h. (Alt. 765). Centre d'excursions et site remarquable à 7 k. du Cirque du Fer à Cheval. — *GUIDES POL: Evian, Thonon, le Chablais; Haute-Savoie, Suisse française.*

*TENNEVERGE* (du), 25 ch. Eau cour. ch. et fr. Chauff. cent. 2 salles de b. Garage 7 voitures. Téléph 4.

*FER A CHEVAL ET ABBAYE*, 52 ch. Eau cour. ch. et fr. Chauff. cent. 6 salles de b. Garage 8 voitures. Téléph 1.

**TARASCON** (Bouches-du-Rhône), 7.875 h. (Alt. 17), sur le Rhône, en face de Beaucaire, château du roi René (xv<sup>e</sup> siècle). — *GUIDES POL: Avignon, Arles, Nîmes et env.; Vallée du Rhône* (De Lyon à la Mer).

*TERMINUS*, 24 ch., Téléph 36. — *EMPEREURS*, 26 ch., Téléph 77. — *LOUVRE ET POSTE*, 20 ch., Téléph 58. — *REINE-JEANNE*, 10 ch.

**THONES** (Hte-Savoie), 2.537 h. (Alt. 626). Station estivale pittoresque au confluent du Fier et du Nom. — *GUIDES POL: Annecy, son lac, sa région; Suisse française et Hte-Savoie.*

Sur la route du  
Col des Aravis

au milieu de la verdure et des fleurs  
**HOTEL DE LA PAIX**

T. confort - eau courante d. t. l. chambres - Grand Parc - Garage  
Cuisine saine et variée - English Spoken - Talar swenska - **Téléph** 18

**THONON-LES-BAINS** (Hte-Savoie). (Alt. 453). Station therma.e. 12.183 h. Dans une belle situation sur une terrasse dominant le Léman. — *GUIDES POL: Evian-Thonon; Haute-Savoie, Suisse Française.*

**GRAND HOTEL DU PARC**, 200 ch., **Téléph** 42. — **DES BAINS**, **Téléph** 54. — **BELLE-RIVE ET DU LAC**, **Téléph** 99. — **DE FRANCE**, **Téléph** 47. — **SAVOIE ET LEMAN**. — **LA SAPINIERE**, 11, av. des Vallées. — **DE PARIS**, 4, pl. des Arts. — **THONON ET TERMINUS**, 15, r. des Allobroges.

**TOULON** (Var), 150.310 h. (Alt. 4). Préfect. maritime. Grand port militaire sur la Méditerranée au fond d'une baie profonde et bien abritée. — *GUIDES POL: Toulon-Hyères-Les Maures; Côte d'Azur (De Marseille à Menton).*

Plan de la Ville avec liste des rues.

#### Hôtels :

**GRAND HOTEL**, 4, pl. Liberté, 90 ch. — **VICTORIA**, 29, boulevard Strasbourg, 70 ch. — **NAPOLÉON**, 49, r. Jean-Jaurès, 50 ch. — **LOUVRE**, 9, r. Corneille, 60 ch. — **AMIRANTE**, rue Adolphe Guiol, 90 ch. — **MODERN**, 21, av. Colbert, 42 ch. — **LITTLE PALACE**, 6-8, rue Berthelot, 30 ch. — **DE LA RESERVE**, Littoral Frédéric-Mistral, 20 ch. — **PRIEURE DE LAMALGUE** (Grand Hôtel-Restaurant du) (Mourillon à Toulon), 50-51, Littoral Fr.-Mistral et 15 à 22, rue Gubler, 60 ch. (7 av. salle de b. privée), 20 à 75 fr. Eau cour. ch. et fr. Chauff. centr. 12 sal. de b. Pet. déj. 6 fr. Déj., dîner, 18 fr. v. n. c. Pens. compl. 40 à 90 fr. Garage 8 voit. 6 fr. Parc, tennis, b. de mer. **Téléph** 23-19. Télégraphe *Primalgue*.

**TOULON** Gd Htel Rest. du Prieuré de Lamalgue 50-1 Lit. Fr.-Mistral et 15 à 22 rue Gubler  
*Le Mourillon* (Tél. 23-19 - 6 bât., parc, tennis, bord de mer, vue splendide dernier confort, cuisine excel., arrang. p. familles, prix mod.)

#### Restaurants :

**LE PROVENÇAL**, 10, r. Molière. Déj., dîner 25 fr. et carte. **Téléph** 8-52. — **DAVIN**, dit « Le Sourd », 38, bd. Frédéric-Mistral. Pet. déj. 3 fr. Déj., dîner 20 fr. et carte. Garage. Jardin. — **DE LA SOURCE** (Mourillon), bd du Littoral. Carte. **Téléph** 27-42. — **DE L'AMIRANTE**, 7, bd de Strasbourg.

Pour tous renseignements Touristiques, billets, locations de places... Voyez le

**COMPTOIR GÉNÉRAL TOURISME** **Téléph** 32-29  
**TOULON**

à 100 m. Gare P.L.M. - **Palais Vauban**, angle boul. de Strasbourg  
**TAXIS**. La route du Littoral de Marseille à Nice. Autocars S.N.C.F.

**URIAGE-LES-BAINS** (commune de Saint-Martin-d'Uriage, Isère). (Alt. 414). Station thermale de premier ordre. Eau saline sulfureuse. — *GUIDES POL: Grenoble, Uriage, Allevard; La Route des Alpes* (Evian à Nice); *Massif de l'Oisans*.

*HOTEL DE L'EUROPE*, 100 ch. *Téléph* 14. — *GLOBE ET CONTINENTAL*, Grande-Allée, 100 ch. *Téléph* 18. — *BASSET ASTORIA*, Grande-Allée, 42 ch. *Téléph* 9. — *DES ALPES*, Grande-Allée du Parc, 50 ch. *Téléph* 28. — *DU LOUVRE*. — *DU CERCLE*, 60 ch.

**VALENCE-SUR-RHONE** (Drôme), 36.582 h. (Alt. 123). Préfecture. Joie ville sur la rive gauche du Rhône. Rive dr., imposantes ruines du Château de Crussol sur un pic rocheux. — *GUIDE POL: Vallée du Rhône* (De Lyon à la Mer).

*Plan de la Ville*, 3 fr.

*HOTEL DE LA CROIX D'OR*, 8, pl. de la République, 85 ch. *Téléph* 0-82. — *ANGLETERRE*, pl. Madiet-de-Montjau, 30 ch. *Téléph* 0-35. — *LYON*, 2, r. de la Gare, 55 ch. *Téléph* 63.

**VALLORCINE** (Hte-Savoie), 395 h. (Alt. 1.261). Station estivale et centre d'excursions. — *GUIDES POL: Chamonix, Mt Blanc, St-Gervais-les-Bains, Argentière; Haute-Savoie, Suisse Française*.

*MONT-BLANC*, 35 ch. — *ALPES*, 18 ch. — *DU BUET*, 46 ch.

#### Au Buet :

*BELVEDERE* (1<sup>er</sup> juin-30 sept.), 36 ch. Eau cour. ch. et fr. 2 salles de b. Garage 4 voit. Jardin. *Téléph* 3.

**VICHY** (Allier), 25.074 h. (Alt. 264). Ch.-l. de canton de l'Allier, arr. de Lapalisse. — Station thermale de premier ordre sur les bords de l'Allier. — *GUIDE POL: Vichy et environs*.

*Plan de la Ville*, avec liste des rues, 2 fr.

#### Hôtels :

*PARC*, 23, rue du Parc et *MAJESTIC*, rue Petit, 300 ch. — *CARLTON*, 26, r. Président-Wilson, 200 ch. — *THERMAL PALACE*, 5, rue du Parc, 250 ch. — *RADIO*, pl. Nations, 400 ch. — *AMBASSADEURS*, 1, r. du Parc, 250 ch. — *PAVILLON SEVIGNE*, 10, boul. Etats-Unis, 71 ch. — *ASTORIA*, 4, r. Président-Wilson, 70 ch. — *ALBERT-1<sup>er</sup>*, rue Ste-Cécile, 175 ch. — *BAINS*, r. Président-Wilson, 200 ch. — *CELESTINS*, 125, r. Maréchal-Pétain, 160 ch. — *PRINCES ET PLAZA*, 15, r. du Parc, 152 ch. — *AMIRAUTE*, r. Président-Wilson, 120 ch. — *ROYAL*, 15, r. Président-Wilson, 60 ch. — *QUEEN'S-HOTEL ET GRANDE-BRETAGNE*, 13, boul. des Etats-Unis, 100 ch. — *PAIX*, 17, r. du Parc, 110 ch. — *RUSSIE ET MEDITERRANEE*, 12, r. du Pont, 100 ch. — *MONDIAL*, 39, r. de Paris, 85 ch. — *FRANCE ET PASTEUR*, 19-21, r. du Pont, 80 ch. — *FLORIDA*, 5, r. Source-Hôpital, 70 ch. — *CHARMILLES*, 64, boul. Etats-Unis, 60 ch. — *ALEXANDRA ET DES ANGLAIS*, pl. Source-Hôpital, 70 ch. — *GLOBE*, 57, r. de Paris, 138 ch. — *CENTRAL-HOTEL*, pl. de la Gare, 100 ch. — *GRIGNAN*, pl. Sévigné, 100 ch. — *HERMITAGE FONT-NEUF*, pl. Sévigné et square de la Marine, 100 ch. — *PLAISANCE ET BEAU-RIVAGE*, 78, boul. Etats-Unis, 115 ch. — *BEAUJOLAIS*, 12, r. de Paris, 90 ch. — *VICHY*, 6, boul. Carnot, 67 ch. — *BREST*, 27, r. de Paris, 54 ch. — *POSTE*, 33, r. de Paris, 75 ch. — *GENEVE*, 10, r. Maréchal-Foch, 50 ch. — *MONACO*, 117, r. Maréchal-Pétain, 75 ch. — *CONCORDIA*,

15, r. Roovère, 35 ch. — *SAN-CARLO*, av. Célestins, 35 ch. — *SEINE*, pl. République, 35 ch. — *LUX-HOTEL*, quai d'Allier, 17 ch. — *BAL-MORAL ET MENTON*, 4, r. Général-Galliéni, 80 ch. — *BARCELONE*, 16-20, r. de Paris, 67 ch. — *HOTEL HENRI II ET DE CASTILLE*, 11, r. Jean-Jaurès, 42 ch. — *BRUXELLES*, 88, r. de Paris et 65, av. Gare, 40 ch. — *NATIONS*, 17, r. des Sources, 26 ch. — *NEVA*, 124, boul. Etats-Unis, 41 ch. — *VILLA DU SPORT*, 3, r. Louis-Blanc, 30 ch. — *VILLA MALLET*, 22, rue de la Laure, 25 ch.

**VIENNE** (Isère), 25.436 h. (Alt. 158). Une des plus anciennes villes de France, sur la rive gauche du Rhône. Cathédrale. Temple d'Auguste. Musée lapidaire. — *GUIDE POL: Vallée du Rhône* (De Lyon à la Mer).

*GRAND HOTEL DU NORD*, 3, pl. Miremont, 40 ch., eau ch. et fr., 4 salles de b. Garage int., *Teleph* 0.04.

*HOTEL DE LA POSTE*, 15, cours Président-Wilson, 25 ch., sall. de b., remise int., *Teleph* 2.04.

**Restaurants :**

*DE LA PYRAMIDE*, boul. de la Pyramide. Repas 55 fr. *Teleph* 96.

*DU PLAN DE L'AIGUILLE*, 37, boul. de la Pyramide. *Teleph* 2-71.

**VILLARD-DE-LANS** (Isère) 2.215 h. (Alt. 1.043). Station estivale et le sports d'hiver. — *GUIDES POL: Grenoble, Uriage, Allevard, Massif du Vercors*.

*L'ADRET*, 100 ch. — *SPLENDID*, 60 ch. — *GRAND HOTEL DE PARIS*, 100 ch. — *HOTEL DU PARC ET DU CHATEAU*, avenue Clet, 40 ch.

*Teleph* 7

**HOTEL DE LA POSTE**

*Teleph* 7

Maison recommandée aux familles

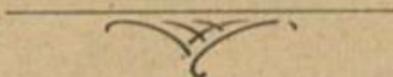
SPORTS d'HIVER - GRAND PARC - TENNIS

**VILLEFRANCHE-SUR-MER** (Alpes-Maritimes), 5.014 h. (Alt. 1 à 400). Port militaire et centre de vilégiature, à 6 k. de Nice. — *GUIDES POL: Nîce, Monaco et environs ; Côte d'Azur* (De Marseille à Menton).

*HOTEL DE LA COLLINE*, av. de Grande-Bretagne, 16 ch., *Teleph* 60. — *LE CALME*, route nat., 16 ch., *Teleph* 72. — *LA FLORE*, av. Maréchal-Foch, 16 ch., *Teleph* 173. — *LE HOME*, av. de Grande-Bretagne, 10 ch., *Teleph* 45. — *KER MARIA*, av. Galliéni, 60 ch., *Teleph* 271-34.

**VIZILLE** (Isère), 5.160 h. (Alt. 272). Château xvii<sup>e</sup> siècle, résidence présidentielle, à 17 k. de Grenoble. — *GUIDE POL: Grenoble, Uriage, Allevard, Massif de Poisans*.

*HOTEL DU PARC*, 5, av. Aristide-Briand, 12 ch. — *LESDIGUIERES*, 20 ch. *Teleph* 27.



# ADDITIF

## A L'ANNUAIRE ALPHABÉTIQUE

**BEAUNE** Ch.-lieu d'arrond. de la Côte-d'Or 12.161 hab. (Alt. 218). Centre important de vente des vins de Bourgogne V. Hospice ou Hôtel-Dieu, Egl. N.-Dame, Hôtel de Ville et son Musée-bibliothèque. — *GUIDE POL : Dijon et ses env. : (1939-40) 12 fr.*

### Hôtels :

- DE LA POSTE*, 5, boul. Clemenceau, 45 ch. *Téléph* 0-77.  
*DE LA CLOCHE*, 42, pl. de la Madeleine, 11 ch. et *GRAND ST-JEAN*, 18, rue Faubourg-Madeleine, 19 ch. *Téléph* 3-43.  
*FRANCE ET TERMINUS*, av. de la Gare, 25 ch. *Téléph* 86.  
*DU COMMERCE*, 2, rue Rolin, 14 ch. *Téléph* 118.

**DIJON** Préfecture de la Côte-d'Or, 96.257 hab. (Alt. 247). Ville aux nombreux monuments. Souvenirs historiques. Musées (voir notamment celui des Beaux-Arts). Commerce de vins. Fabrique de pains d'épice, moutarde etc... — *GUIDE POL : Dijon et ses environs (1939-40), 12 fr. Plan de la Ville, 4 fr.*

### Hôtels :

- DE LA CLOCHE*, 14, pl. Darcy, 250 ch. (100 bains). *Téléph* 0-66.  
*CENTRAL*, r. du Château, 100 ch. (30 bains) *Téléph* 22-41.  
*MOROT ET GENEVE*, 15, av. Maréchal-Foch, 95 ch. (10 bains). *Téléph* 1-89.  
*DE PARIS*, 9, av. Maréchal-Foch, *Téléph* 6-50.  
*TERMINUS*, face gare, 30 ch. *Téléph* 13-93.  
*DU JURA*, 16, av. Maréchal-Foch, 60 ch. *Téléph* 0-71.  
*DU CHAPEAU-ROUGE*, 5, r. Michelet, 50 ch. *Téléph* 5-30.  
*DU NORD*, 2, r. Liberté, 35 ch. *Téléph* 10-13.  
*DE LA POSTE*, 5, r. du Château, 35 ch. *Téléph* 30-20.  
*CONTINENTAL*, 7, r. D<sup>r</sup>-A.-Rémy, 30 ch. *Téléph* 5-51.

### Restaurants :

- RACOUCHOT* (Aux Trois Faisans), 6, pl. d'Armes. *Téléph* 9-28.  
*DES DUCS DE BOURGOGNE*, 5, pl. Grangier. *Téléph* 13-09.  
*AU CHATEAUBRIANT*, 3, av. Maréchal-Foch. *Téléph* 3-55.  
*PRE-AUX-CLERCS*, 11, pl. d'Armes. *Téléph* 2-21.  
*BUFFET DE LA GARE*. *Téléph* 0-51.  
*BRASSERIE DU MIROIR*, 61, r. de la Liberté. *Téléph* 19-32.  
*LA POULARDE*, pl. du Théâtre.  
*CHEZ CHARLES*, pl. Ernest-Renan.  
*GRANDE TAVERNE*, av. Maréchal-Foch.  
*BRESSAN*, r. Stephen-Liégeard.

**ST-FLORENT** (Corse) 1083 hab. Petit port situé au fond du Golfe du même nom. Serv. post. de Bastia (27 km.) t. l. j. — *GUIDE POL : La Corse (1939) 20 fr. Carte de la Corse : 3 fr.*

- HOTEL DE L'EUROPE*, 18 ch. *Téléph* 3.  
*HOTEL BELLEVUE*, 16 ch. *Téléph* 6.

**ST-TROPEZ** (Var). Station estivale et hivernale, 4.102 hab. Port sur le Golfe portant son nom. Ligne du Ch. de fer de Provence. — *GUIDE POL* : Toulon-Hyères-Les Maures (1939-40) : 12 fr. — *St-Raphaël, l'Estérel, les Maures* : 5 fr. — *Côte d'Azur* (de Marseille à Menton) : 35 fr.

**Hôtels :**

- LATITUDE* 43, 120 ch. *Teleph* 0.05 et 1.06.  
*SUBE ET CONTINENTAL*, sur le Port, 40 ch. *Teleph* 2.  
*DE PARIS*, pl. Croix-de-fer, 32 ch. *Teleph* 1.53.  
*L'AIOLI*, 3, boul. d'Aumale. *Teleph* 1.07.  
*MEDITERRANEE*, pl. Croix-de-fer. *Teleph* 0.44.  
*SPORTING-CLUB*, pl. XV<sup>e</sup> Corps. *Teleph* 0.65.  
*COSTE*. *Teleph* 0.64.  
*DE LA PLAGE*. *Teleph* 0.62.

**Restaurants :**

- ESCALE*, qu. Jean-Jaurès. *Teleph* 0.63.  
*AUBERGE DES MAURES*, 30, r. Allard. *Teleph* 1.50.  
*LA RASCASSE*, qu. Jean-Jaurès. *Teleph* 1.58.  
*AU PALACE*, qu. Suffren. *Teleph* 0.91.

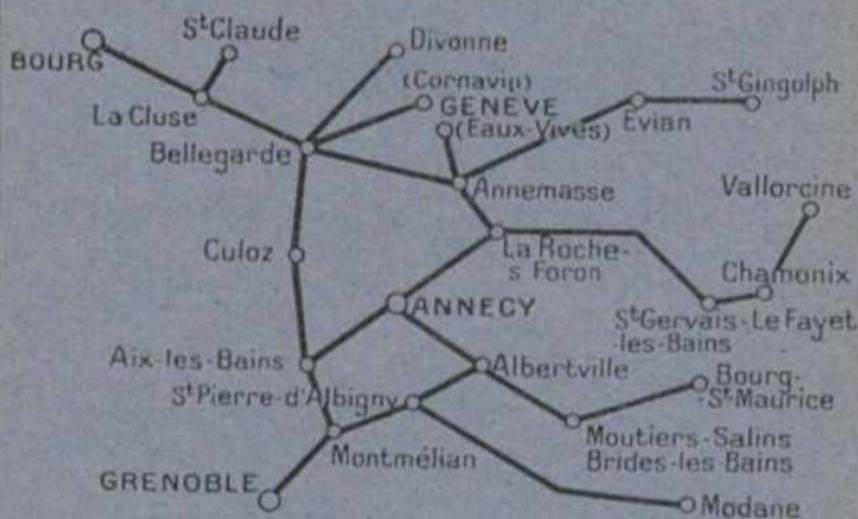


12054

# Visitez la Savoie

avec  
la CARTE de  
**LIBRE EXCURSION**

DE  
15 JOURS OU 1 MOIS



*La Carte d'Excursions vous donne droit*

- \* **300 KILOMÈTRES DE PARCOURS GRATUIT**  
*sur les trajets que vous effectuerez pour vous rendre dans cette région et en revenir*

- \* **LIBRE CIRCULATION**  
SUR TOUTES LES LIGNES DE CETTE RÉGION

*Si vous voyagez avec votre famille*

- \* **UNE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE**  
DE 20 à 40% suivant le nombre de cartes souscrites

RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES



**SOCIÉTÉ  
NATIONALE DES  
CHEMINS DE FER  
FRANÇAIS**



# COLLECTION

DES

# GUIDES POL

7, Rue des Archers - LYON

## CENTRE, ALPES, SUISSE

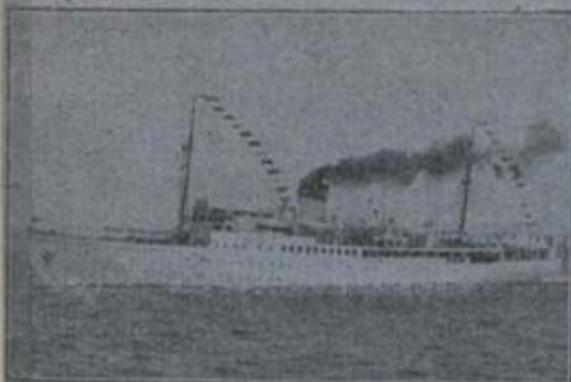
Aix-les-Bains, Chambéry et région .....	10 »
<i>En anglais</i> .....	8 »
Annecy, son lac, sa région ..	12 »
Annecy, anglais .....	12 »
Chamonix, Mt-blanc, St-Gervais, Argentière .....	15 »
Chamonix, anglais .....	12 »
Chartreuse (Massif de la) ..	12 »
Clermont-Ferrand, Royat .....	8 »
Dijon et ses environs .....	12 »
Evian, Thonon, Chablais .....	12 »
Grenoble, Uriage, Allevard ..	12 »
Lyon .....	10 »
Mont-Dore, La Bourboule, St-Nectaire (Le) .....	12 »
Oisans (Massif de l') .....	20 »
Route des Alpes (La), (Evian à Nice) .....	12 »
Suisse-Française et Hte-Savoie	35 »
Yercors et Royans .....	12 »
Vichy et ses environs .....	10 »

## PROVENCE, COTE D'AZUR CORSE

Avignon, Arles, Nîmes et région	10 »
Cannes, Juan-les-Pins, Grasse, l'Estérel .....	10 »
Corse (La) .....	20 »
Côte d'Azur (de Marseille à Menton) .....	35 »
Marseille et sa région .....	10 »
Nice, Monaco, La Vésubie, les Alpes .....	15 »
Saint-Raphaël, l'Estérel, Les Maures .....	5 »
Toulon, Hyères, Les Maures ..	12 »
Vallée du Rhône (de Lyon à Marseille) .....	10 »
Vallée du Rhône, Vienne, Valence, Orange, Avignon, Arles, Nîmes .....	18 »

### *En vente dans les Librairies*

La LIBRAIRIE CAFFIN, 80, rue St-Lazare à Paris (IX\*), se charge de l'envoi de tout volume contre versement du montant, plus 1 fr. 50 pour le port recommandé (Chèques Postaux : Paris 422.00)



Allez en **CORSE**

c'est le complément naturel d'un voyage sur la Côte d'Azur, 6 h. de traversée de Nice, en une après-midi sur le paquebot-yacht

## "Ile de Beauté"

Restaurant de premier ordre à bord

C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION FRAISSINET

à MARSEILLE - 5, rue Beauvau

à NICE - 7, rue Antoine-Gautier

## HOTEL BRÉBANT BEAUSÉJOUR

30-32, Boulevard Poissonnière, PARIS (IX<sup>e</sup>)

PLEIN CENTRE - Près OPÉRA - BOURSE et SENTIER

UN BON HOTEL MOYEN A DES PRIX TRÈS RAISONNABLES

Prix de **27** à **70** francs

## Société Générale

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Capital 625 Millions

**1350**

Agences et Bureaux  
en France et à l'Étranger

Correspondants dans le Monde entier



# COLLECTION

DES

# GUIDES POL

7, Rue des Archers - LYON

## CENTRE, ALPES, SUISSE

Aix-les-Bains, Chambéry et région .....	10 »
<i>En anglais</i> .....	10 »
Annecy, son lac, sa région ...	12 »
Annecy, anglais .....	12 »
Chamonix, Mt-blanc, St Gervais, Argentère .....	12 »
Chamonix, anglais .....	12 »
Chartreuse (Massif de la)....	12 »
Clermont-Ferrand, Royat .....	8 »
Dijon et ses environs .....	12 »
Evian, Thonon, Chablais .....	10 »
Grenoble, Uriège, Allevard ..	12 »
Lyon .....	10 »
Mont-Dore, La Bourboule, St-Nectaire (Le) .....	12 »
Oisans (Massif de l') .....	25 »
Route des Alpes (La), (Evian à Nice) .....	12 »
Suisse-Française et Hte-Savoie	35 »
Vercors et Royans .....	12 »
Vichy et ses environs .....	12 »

## PROVENCE, COTE D'AZUR CORSE

Avignon, Arles, Nîmes et région	10 »
Cannes, Juan-les-Pins, Grasse, l'Estérel .....	12 »
Corse (La) .....	25 »
Côte d'Azur (de Marseille à Menton) .....	35 »
Marseille et sa région .....	10 »
Nice, Monaco, La Vésubie, les Alpes .....	15 »
Saint-Raphaël, l'Estérel, Les Maures .....	5 »
Toulon, Hyères, Les Maures ..	12 »
Vallée du Rhône (de Lyon à Marseille) .....	12 »
Vallée du Rhône, Vienne, Valence, Orange, Avignon, Arles, Nîmes .....	20 »

**En vente dans les Librairies**

La LIBRAIRIE CAFFIN, 80, rue St-Lazare à Paris (IX\*), se charge de l'envoi de tout volume contre versement du montant, plus 2 fr. 25 pour le port recommandé (Chèques Postaux : Paris 422.00)



